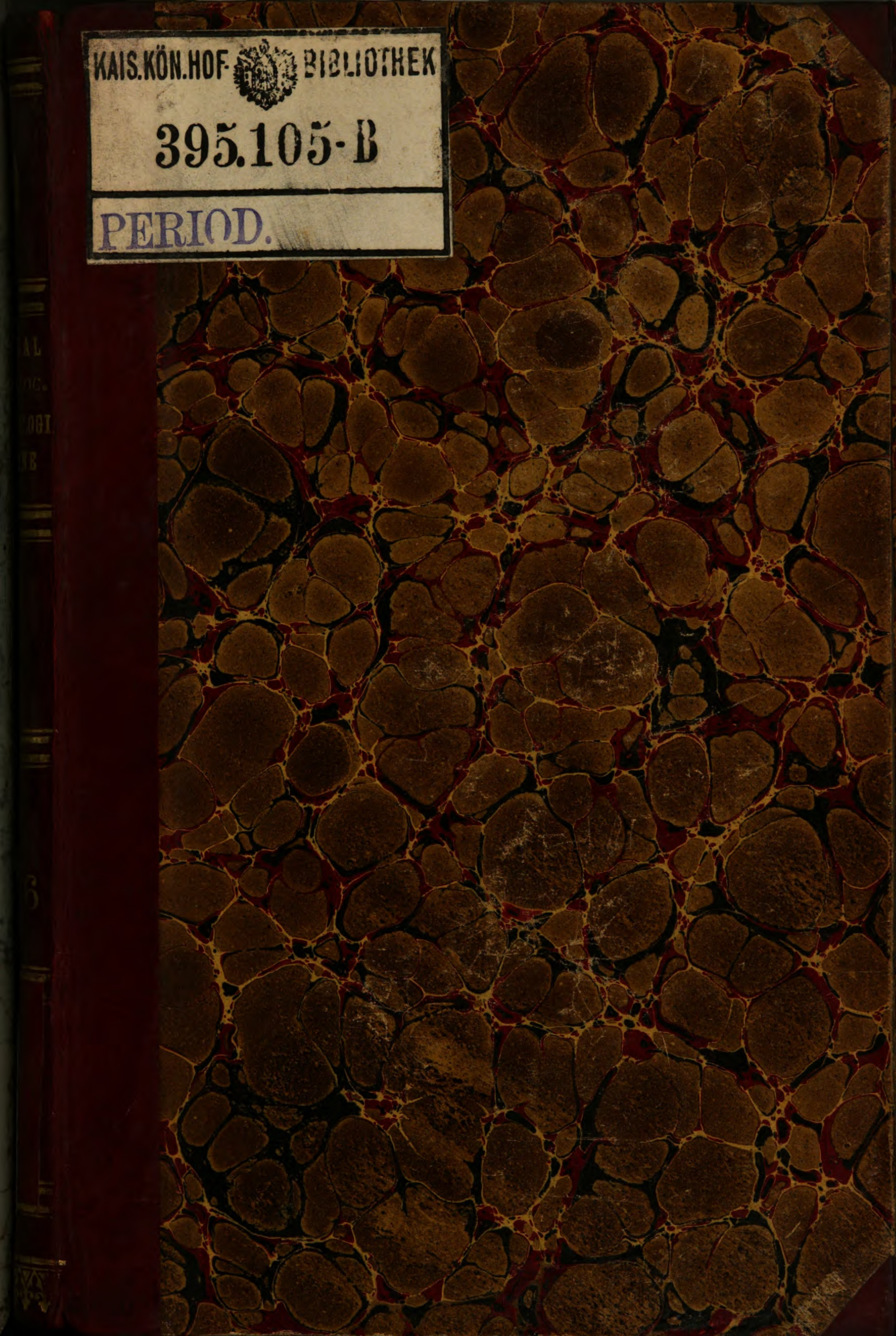
KAIS.KÖN.HOF BIBLIOTHEK
395.105-B
PERIOD.

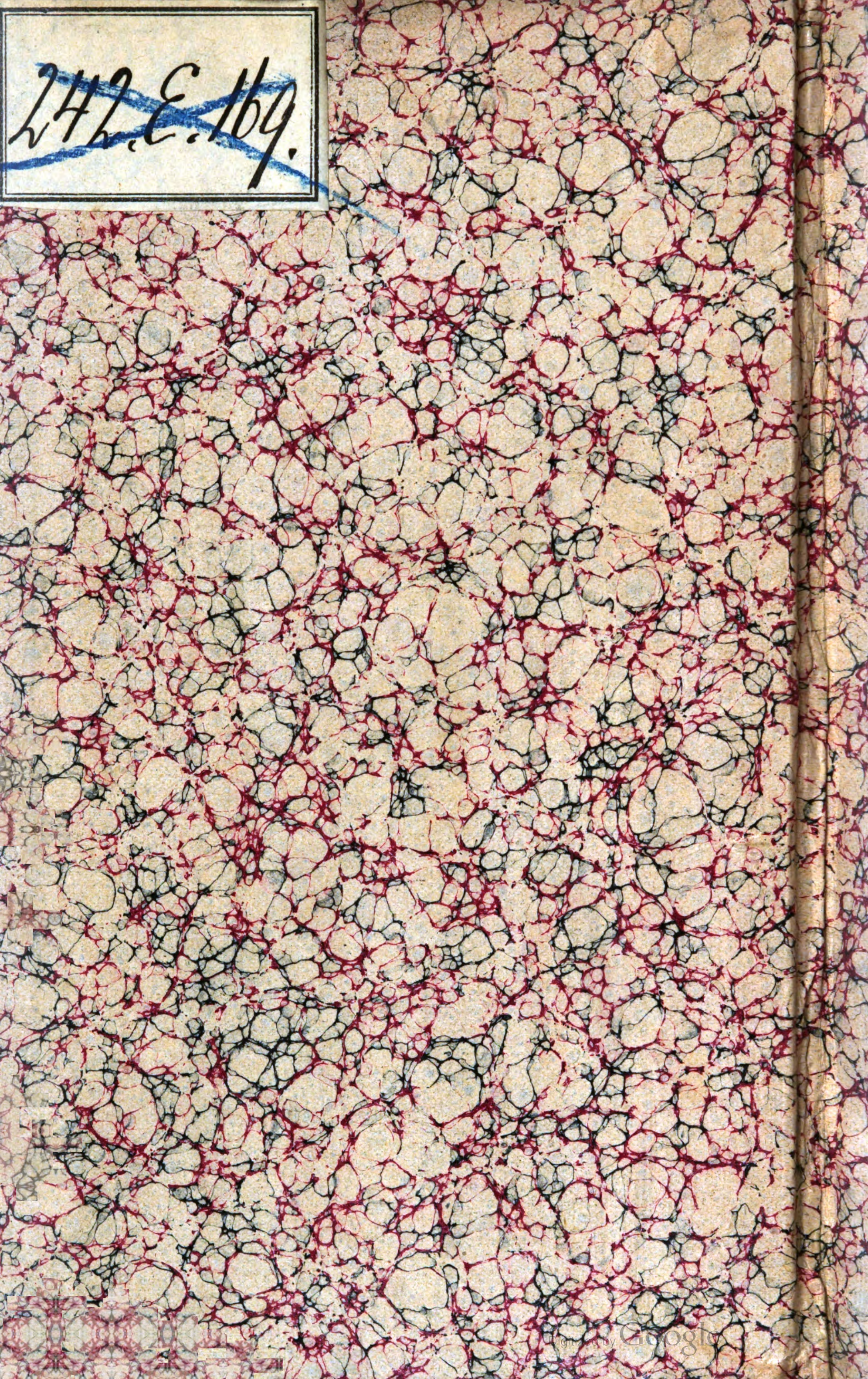
242.E.169.

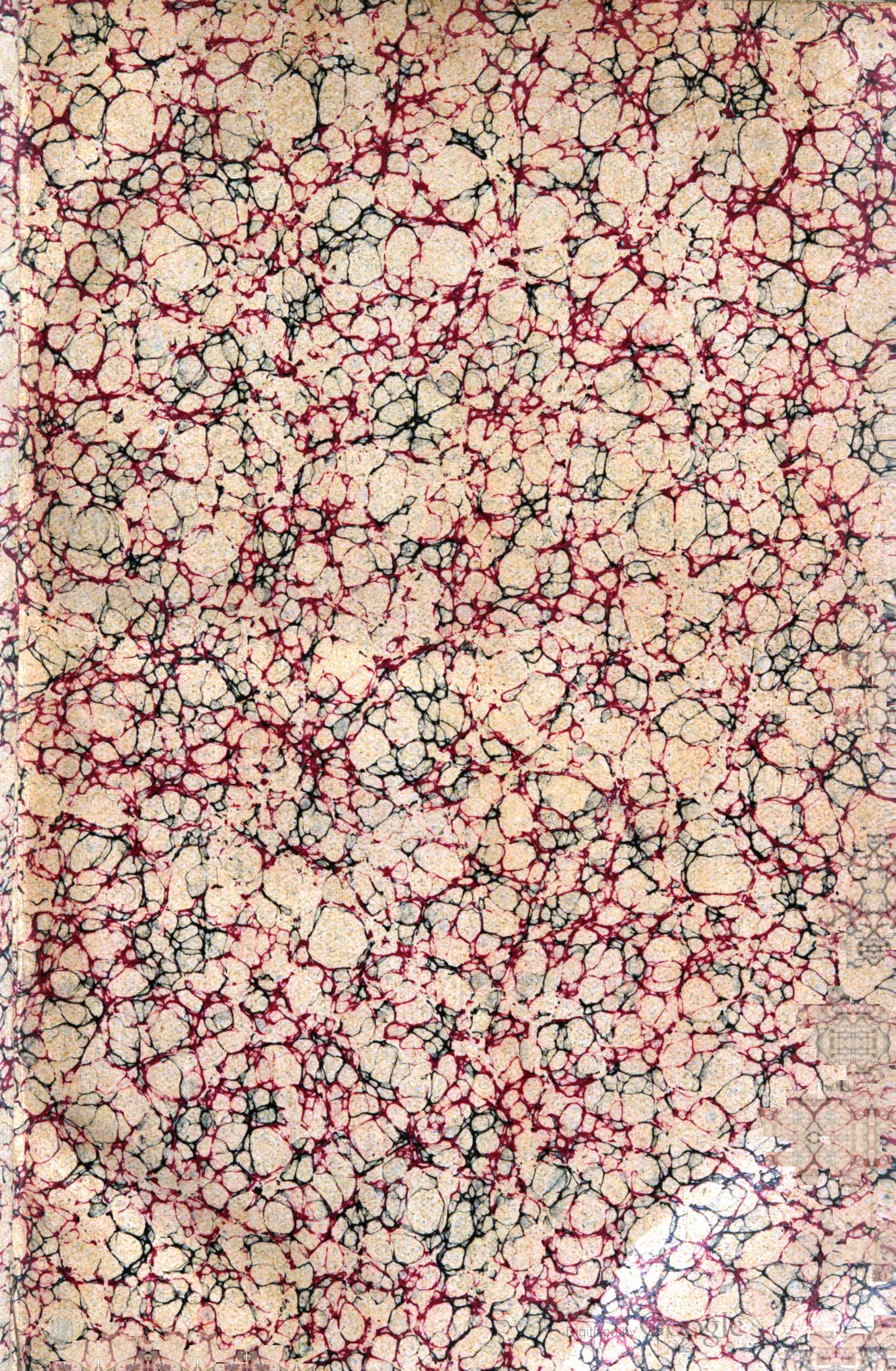

JOURNAL

DE LA SOCIÉTÉ

D'ARCHÉOLOGIE LORRAINE

ET DU

MUSÉE HISTORIQUE LORRAIN.

VINGT-CINQUIÈME ANNÉE. — 1876.

NANCY,
G. CRÉPIN-LEBLOND, IMPRIMEUR DE LA SOCIÉTÉ,
Grande-Rue (Ville-Vieille), 14.

1876

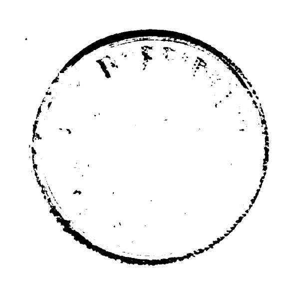

JOURNAL
DE LA SOCIÉTÉ
D'ARCHÉOLOGIE LORRAINE
ET DU
MUSÉE HISTORIQUE LORRAIN.

25e ANNÉE. — 1er NUMÉRO. — JANVIER 1876.

SOUSCRIPTION POUR L'ACHÈVEMENT DU PALAIS DUCAL ET DU MUSÉE LORRAIN.

NEUVIÈME LISTE.

Millot-Vincenot	5
Madame Clément Sigisbert	10
Tourny	1
Henri Jadart, juge suppléant au tribunal de Rethel (Ardennes)	1
L'abbé Bridey, supérieur du grand séminaire de Nancy	6
L'abbé Guyon, directeur du séminaire de philosophie	1
L'abbé Parisot, professeur	1
L'abbé Picard, économe	1

L'abbé Chevallier, professeur de philosophie.. 1
Aimé Le Bègue, directeur de la Banque de France, à Nancy........................ 10
Madame la baronne Delpierre, de Mirecourt... 5
Madame Perrin, d'Etrennes (Vosges)......... 10
Le comte de Diesbach 10
Madame Ernest de Lépinau, à Nancy......... 10

(*La suite au prochain numéro.*)

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

Séance du 10 décembre 1875.

PRÉSIDENCE DE M. HENRI LEPAGE, PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Admission de membres titulaires.

La Société admet au nombre de ses membres titulaires M. Gustave Vautrin, docteur en médecine à Nancy; M. Gaston des Godins de Souhesmes, attaché au ministère des finances, à Paris, ainsi que M. le comte de Diesbach, propriétaire à Nancy, qui avait été présenté par MM. Laprevote, Beaupré et H. Lepage.

Communication est donnée à l'assemblée de l'existence, dans les collections du Musée archéologique d'Aix, de deux effigies de René d'Anjou, avant-dernier comte de Provence, duc de Lorraine, dont l'une, gravée sur albâtre, est l'œuvre de Pierre de Milan (1461), et dont l'autre est taillée sur une dalle oblongue de calcaire compacte, présentant sur sa face postérieure les armes de ce prince, ce qui fait penser que ce fut la matrice d'un

sceau. Sur la proposition qui lui en est faite par son secrétaire, l'assemblée décide qu'une démarche sera faite en son nom près de la Commission du Musée archéologique d'Aix, dans le but d'obtenir pour le Musée lorrain des moulages de ces deux effigies.

Lecture est faite à l'assemblée d'une lettre de M. l'archiviste de la Société des Sciences de l'Yonne, qui annonce l'envoi de plusieurs ouvrages publiés par cette Compagnie, et réclame certaines publications de la Société d'Archéologie lorraine. Des remercîments sont votés à la Société des Sciences de l'Yonne, et le secrétaire est chargé de lui faire adresser tout ce qui reste disponible des publications réclamées.

La Société des Antiquaires de Zurich, en envoyant un cahier sur la colonie romaine de Nyon, a demandé d'entrer avec la Société en communication d'échange de publications. Cette honorable proposition est accueillie avec empressement, et le secrétaire, chargé de faire part de cette décision à la Société de Zurich, s'entendra avec le vice-président pour composer une liste des publications de cette Compagnie qui intéressent la Lorraine, et qui pourront être demandées à titre d'échange pour les anciennes publications restées disponibles depuis l'incendie de 1871.

Sur la proposition d'un de ses membres, l'assemblée vote, à l'unanimité, des remercîments à M. L. Wiener, conservateur du Musée lorrain, pour le zèle qu'il a déployé dans l'arrangement judicieux des différentes collections et des objets divers dont se compose le Musée.

Ouvrages offerts à la Société.

Origines de l'enseignement médical en Lorraine. — *La faculté de médecine de Pont-à-Mousson*, 1572-1768, par G. Tourdes, professeur de la faculté de médecine de Nancy. (Discours de réception à l'Académie de Stanislas, 27 mai 1875.)

L'Office du roi de Pologne et les mets nationaux lorrains, par Jules Renauld.

Les Hostelains et Taverniers de Nancy. — *Essai sur les mœurs épulaires de la Lorraine*, par Jules Renauld, 1875. (Ouvrage couronné par la Société d'Emulation des Vosges.)

Episodes de la guerre de 1870-1871. — *Le pillage et l'incendie de Fontenoy,* par l'abbé Briel, curé de Gondreville et de Fontenoy, 2e édition, suivie du *récit de l'invasion allemande à Charmes-sur-Moselle,* par J. Renauld.

Du droit et du domaine des lois. — Discours prononcé par M. Emile Pierrot, avocat général, à l'audience solennelle de rentrée de la Cour d'appel de Nancy, le 3 novembre 1875.

Revue des Sociétés savantes des départements, publiée sous les auspices du Ministre de l'Instruction publique, 6e série, tome Ier, mars-avril et mai-juin 1875.

Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 3e trimestre de 1875.

Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France, 1875.

Annales de la Société historique et archéologique de Château-Thierry, année 1873.

Mémoires de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du département de la Marne, 1873-1874.

Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'Histoire et d'Archéologie, tome XV, première partie, 1875.

Revue savoisienne, journal publié par la Société florimontane d'Annecy, 16e année, nº 11, 30 novembre 1875.

S. P. Q. R. — *Bullettino della Commissione Archeologica municipale. — Roma.* — Anno III, nº III, Luglio — Settembre 1875.

Indicateur de l'archéologue. Bulletin mensuel illustré, dirigé par M. Am. DE CAIX DE SAINT-AYMOUR, nos 23-24, novembre-décembre 1874.

Les écorcheurs sous Charles VII. — Episodes de l'histoire militaire de la France au XVe siècle, d'après des documents inédits par A. TUETEY, 2 vol. in-8°. — Cet ouvrage avait été offert à la Société par la Société d'Emulation de Montbéliard.

Lectures.

Il est donné lecture d'un travail de M. E. Meaume : *Le Prisonnier de Maxéville*, qui sera publié dans le prochain volume des *Mémoires de la Société*.

MÉMOIRES.

—

PASSAGE DU ROI ET DE LA REINE DE POLOGNE EN CHAMPAGNE.

Il existe à la Bibliothèque de Châlons-sur-Marne un

exemplaire d'une plaquette, aujourd'hui excessivement rare, contenant la relation du passage du roi Stanislas et de la reine en Champagne, en 1737. Elle forme un cahier de douze pages in-4°, imprimée sans titre, ni date, ni nom d'imprimeur ou d'auteur. Nous ne connaissons que cet exemplaire, et il nous a paru qu'il serait intéressant de la publier dans le *Journal de la Société d'Archéologie lorraine.*

E. de B.

Lettre écrite par M. — à M. — au sujet du passage du Roi et de la Reine de Pologne par la Champagne, en allant prendre possession de leurs Etats de Lorraine.

De Chaalons, le 25 avril 1737.

Vous me faites l'honneur de m'écrire que vous souhaiteriez que je vous marquasse de quelle manière le Roi et la Reine de Pologne ont été reçus en Champagne, lorsqu'ils y sont passés pour aller prendre possession de leurs Etats de Lorraine. Je vais vous satisfaire, mais à condition que vous suppléerez à mon peu de talent pour ces sortes de relations et que vous ne vous attacherez qu'à la vérité des faits que je vous rendrai très-scrupuleusement.

Les nouvelles publiques vous ont appris que le Roi partit en poste de Meudon le 1er de ce mois ; ce prince n'a séjourné en aucun autre endroit : il vint coucher à Mont-Saint-Père, terre limitrophe de cette province qui appartient à M. Paris du Vernet : comme il n'avoit point été prévenu de l'honneur que lui a fait S. M., il ne s'y trouva point : vous connaissez M. du Vernet et vous jugez bien que s'il eut seu que le Roi avoit fixé son loge-

ment à Mont-Saint-Père, il auroit fait les préparatifs convenables à Sa Majesté et à l'attention qu'il a pour se bien acquitter des plus grandes choses : vous en avez été témoin pendant la dernière guerre en Allemagne.

De Mont-Saint-Père, le Roi se rendit à Epernay, il fit l'honneur à M. d'Aubigné, lieutenant général et subdélégué de M. l'Intendant, de dîner chez lui : les subdélégués d'Epernay sont en possession de recevoir tous les seigneurs qui y passent. Quoique M. d'Aubigné n'ait pas été averti, S. M. a paru très-satisfaite de la réception qu'il lui a fait, ainsi que les personnes de sa suite, qui ont avoué n'avoir jamais bu de meilleur vin, qui fut présenté avec tant de générosité et de meilleure grâce.

Le Roi fit l'honneur à M. de S[t] Clair, chevalier de S[t] Louis, exempt des gardes du corps, gendre de M. d'Aubigné, de le faire manger avec lui; la bourgeoisie qui s'étoit mise sous les armes, bordoit les rues et fit garde jusqu'au départ. S. M. fut escortée de la maréchaussée ; une compagnie du régiment de Pont (cavalerie), qui est en quartier dans le village d'Athis[1], conduisit ce prince jusqu'à Jalons[2] ; une autre du même régiment releva la première et l'accompagna jusqu'à Aulnay[3]. Les demoiselles de ce lieu galamment vêtues, et M. le curé, complimentèrent S. M. Voici l'un et l'autre de ces compliments et les réponses du Roi qui m'ont été adressées : l'une de ces demoiselles s'étant avancée, lui dit avec beaucoup de grâce, en lui présentant le vin d'honneur :

« Sire, nous vous offrons au nom de nos pères de

1. Athiss, village entre Epernay et Châlons.
2. Village à trois lieues de Châlons.
3. A une demi-lieue de Jalons, sur la Marne.

faibles marques de leurs respects : nous accompagnons notre offrande de vœux sincères que nous faisons pour votre santé. Puissiez-vous, Sire, lorsque nous serons ayeules, recevoir de notre postérité les mêmes hommages et voir la vôtre faire le bonheur de l'Europe. »

Le Roi applaudit en souriant à la saillie de cette jeune personne : il lui souhaita l'accomplissement de ses désirs, dans lesquels (lui dit-il) il se trouvoit fort intéressé. Les demoiselles s'étant éloignées, M. Le Dieu, curé d'Aulnay, âgé de près de 80 ans, s'avança et dit à S. M. :

« Sire, il y a longtemps que je vis, mais dans le cours de mes années je n'ai pas eu un jour si flatteur. J'ai le bonheur de voir un grand Roi que son héroïsme fait respecter de toutes les nations, un Roi toujours égal à lui-même malgré le concours des événements les plus marqués ; c'est le vrai caractère de la vertu. Nos vœux, Sire, ont déjà été plusieurs fois portés au trône du Roi des Rois pour la conservation et prospérité de V. M. Les François, Sire, et moi en particulier s'y intéressent sincèrement et relativement à votre personne sacrée et par reconnaissance au don que le ciel nous a fait de Mgr le Dauphin votre petit fils qui assure le repos de cet empire : je redoublerai mes prières pour qu'une parfaite sécurité, Sire, pendant une longue suite d'années vous conduise à la vie éternelle. »

Le Roi parut satisfait de ce compliment : il en remercia fort gracieusement M. le curé et le conjura de se ressouvenir de la promesse qu'il lui faisoit de prier pour lui.

A la sortie du bac d'Aulnay, de l'autre côté de la Marne, le Roi trouva une brigade de la maréchaussée

qui l'escorta jusqu'à Chaalons : il trouva en chemin une autre compagnie du même régiment de Pont qui augmenta l'escorte. S. M. arriva en cette ville sur les quatre heures, précédée d'un nouveau détachement de la maréchaussée commandé par le prévôt général, et de deux chaises de poste dans lesquelles il y avoit deux seigneurs de sa maison ; plusieurs de ses officiers suivoient à cheval. Le carrosse de M. de Beaupré qui étoit allé au devant de S. M. venoit après ; un 3e escadron du régiment de Pont fermoit la marche. Le Roi passa au milieu d'une foule de peuple accouru de toutes parts pour voir S. M., laquelle, pour répondre à cet empressement, baissa les glaces de sa chaise et ordonna à son postillon d'aller au pas.

De Chaalons S. M. se rendit à Sarry[1], château de M. l'évêque, situé à l'extrémité du Jard, promenade la plus belle qu'il y ait en aucune ville de France. Ce château est très-beau et très-commode, vous le concevrez aisément, puisque MM. les évêques de Chaalons y ont toujours reçus les princes et les princesses du sang : M. le duc d'Orléans et M. le duc y ont été mariés, ce qui me dispense de vous en faire la description.

M. l'évêque, accompagné de M. le marquis de Choiseul, lieutenant général de la province, de M. l'abbé de St-Memmie[2], ses frères, de M. l'abbé de Toussaint, doyen de l'église de Chaalons[3], de MM. ses grands vicaires et des personnes les plus distinguées de Chaa-

1. A 5 kilomètres de Châlons ; il ne reste plus rien du château épiscopal, dont Le Nôtre avait dessiné le jardin.

2. Abbaye dans un faubourg de Châlons.

3. Abbaye sise dans cette ville : l'abbé était M. Le Maître de Paradis.

lons, reçut S. M. à la descente de sa chaise : ce prélat comptoit que le Roi lui feroit l'honneur de souper et de coucher chez lui, mais comme il étoit encore de bonne heure, ce prince jugea à propos de ne s'arrêter qu'environ une heure et d'aller à Saint-Dizier. Je ne sçaurois vous dire combien M. l'évêque fut sensible à ce départ : ce seroit ici l'endroit de vous faire le récit des préparatifs extraordinaires et magnifiques qui avoient été faits pour recevoir S. M. Je me réserve à vous en reparler lors du passage de la Reine qui doit séjourner chez cet illustre prélat, qui joint à une piété singulière une douceur et une bonté qui font l'admiration de tous ses diocésains ; aussi en est-il extrêmement respecté.

Le Roi, qui s'aperçut de la peine que son départ précipité causoit à M. l'évêque, lui marqua en termes touchants combien il y étoit sensible et l'embrassa. S. M. embrassa également M. l'Intendant et lui témoigna qu'elle étoit très-contente des attentions qu'il avoit eues pour lui dans son département.

M. l'évêque présenta au Roi M. son neveu, fils de M. le marquis de Choiseul, et dit à ce prince qu'étant né en Lorraine, il étoit du nombre de ses sujets : ce jeune seigneur qui joint à une figure des plus heureuses beaucoup d'esprit et des grâces qui lui sont naturelles, servoit alors à boire à S. M. qui, avec cette douce et noble affabilité qui relève toutes ses actions, mit la serviette qu'il tenoit sur le col de cet aimable enfant en disant à M. l'évêque : « J'en prends possession avec bien du plaisir. »

Les officiers de la ville de Chaalons s'étant rendus à Sarry, furent introduits auprès de S. M. par M. l'évêque : ils présentèrent à ce prince le vin d'honneur qu'il

accepta. Ces messieurs et les personnes de considération qui s'étoient rendues à Sarry furent invités par M. l'évêque d'y rester à souper; comme ce souper étoit destiné pour S. M., il étoit royal.

De Sarry le Roi se rendit à Saint-Dizier, toujours escorté d'un détachement de la maréchaussée, où il arriva sur les minuit. Comme les nouvelles publiques vous apprendront sans doute l'arrivée de S. M. dans ses Etats, je ne vous en diray rien.

La Reine partit de Meudon le 3. Avant que d'entrer dans le détail du passage de S. M., trouvez bon que je vous fasse part de tous les mouvemens que M. Le Pelletier de Beaupré s'est donné pour que rien ne manque dans son département. Vous connaissez M. l'Intendant : il ne falloit rien moins qu'un génie supérieur comme le sien, soutenu du zèle le plus actif, et d'une prudence consommée pour réussir aussi bien. Il étoit à Paris lorsqu'il apprit le jour du départ de LL. MM. Il n'eut que trois jours devant lui pour le départ du Roi, et six à sept pour celui de la Reine. Cependant il a donné des ordres si justes et si précis que les chemins des deux différentes routes que LL. MM. ont tenues, de très-mauvais qu'ils étoient ont été rendus très-praticables.

M. l'Intendant, après s'être assuré par lui-même de l'état des chemins, donna toute son attention pour la réception de la Reine. Son premier dessein étoit de recevoir S. M. à Etoges[1] : il avoit même pris toutes les mesures convenables pour faire meubler le château qui appartient à M. le duc de Boufflers, mais il changea et se

1. Village entre Montmirail et Châlons, avec un vaste château qui existe encore.

détermina pour celui de Congy qui appartient à M. de Chasot, président à mortier au parlement de Metz, qui se trouve de Chaalons dans une égale distance que celui d'Etoges. Ce château est situé dans un vallon, il est beau et très-logeable : il a un très-grand parc, un jardin bien tenu, orné de plusieurs jets d'eau. M[lle] de Clermont y ogea en 1725, lorsqu'elle alla à Strasbourg pour le mariage de la Reine. S. M. y arriva à sept heures du soir, précédée d'un détachement de la maréchaussée de Champagne. M. l'Intendant reçut cette princesse à la descente de son carrosse, que tous les habitans de ce lieu entouroient : les femmes offrirent leur présent à la Reine, qui consistoit en un mouton garni d'une infinité de rubans : il fut accepté. Sur les huit heures, la Reine soupa à son petit couvert. Je ne vous ferai pas le détail des différents mets qui furent servis avec une délicatesse et une attention infinie de la part de M. l'Intendant, qui fit aussi servir à souper aux seigneurs et dames de la suite de Sa Majesté.

Le lendemain, la Reine, après avoir entendu la messe, partit pour Sarry. Elle vint dîner au château de Renneville, distant de 5 lieues de Chaalons : ce château est fort beau, il y a un grand jardin orné de vergers, parterres, bois et plusieurs canaux qui décorent beaucoup. M. de Beaupré avoit eu soin que tout y fut en abondance. M. l'évêque s'y étant rendu avec lui, ils reçurent S. M. à la descente de son carrosse, plusieurs femmes en habits de bonne fête, eurent l'honneur de présenter à la Reine un lapin blanc garni de rubans qu'elle eut la bonne grâce d'accepter. Jamais lapin ne fut si bien payé (ces présents champenois sont, comme vous voyez, très-modestes) : les tables ne furent pas servies avec moins

d'ordre et de délicatesse qu'à Congy : M. de Renneville, que M. l'Intendant présenta à la Reine fut fort bien reçu.

La Reine partit de Renneville à une heure, arriva à Chaalons à cinq pour se rendre au château de Sarry, où elle a séjourné : son entrée en cette ville fut belle : plusieurs brigades de la maréchaussée, commandées par le prévôt général, étoient de la suite : deux compagnies du régiment de Pont et les pages de S. M. environnoient son carrosse : M. l'évêque et M. l'Intendant précédoient chacun dans leur chaise de poste, afin de recevoir S. M. à Sarry : cinq carrosses à 6 chevaux dans lesquels étoient les dames et seigneurs de la suite de la Reine, suivoient avec plusieurs personnes en chaises : des fourgons et chariots d'équipages venoient après : nombre de jeunes gens à cheval précédoient et suivoient : la compagnie de l'arquebuse de Chaalons étoit sous les armes à l'entrée de la ville. Les milices bourgeoises bordoient les rues jusqu'à la porte de la promenade dont je vous ai parlée par laquelle la Reine se rendit à Sarry. Comme le jour étoit beau, il se trouva dans cette promenade un grand concours de personnes de l'un et l'autre sexe : les dames surtout s'y faisoient remarquer par leur ajustement et leur bonne grâce.

S. M. fut reçue à Sarry par les mêmes personnes qui s'y étoient trouvées lors du passage du Roi. M. l'évêque et M. le marquis de Choiseul eurent l'honneur de lui présenter la main. Comme elle est d'une santé très-délicate, elle se retira dans son appartement presqu'aussitôt son arrivée.

Je me suis réservé de vous parler des préparatifs extraordinaires que M. l'évêque a fait pour recevoir S. M. Je vous avoue que cela est au-dessus de mes forces.

Imaginez-vous que ce seigneur avoit fait rassembler à Sarry tout ce qui pouvoit contribuer à l'embellissement du château, à rendre les appartements commodes, particulièrement celui de la Reine, tout ce qu'il y a de plus rare, de plus exquis et de plus délicat dans la saison en vins de Champagne, de Bourgogne et autres vins étrangers : les cours étoient garnies d'une infinité de pots à feu qui faisoient une fort grande illumination et un très-bel effet.

Je m'égarerois en vérité si je me mêlois de vous écrire tout ce qui a été servi sur la table de S. M., sur celle des seigneurs et dames de sa cour, et sur plusieurs autres tables qui n'ont cessé d'être ouvertes matin et soir pour les gens de la suite de la Reine et pour toutes les personnes de considération de Chaalons et des environs qui sont venues à Sarry pour y rendre leurs respects à cette princesse pendant le séjour qu'elle y a fait. Qu'il vous suffise donc de savoir qu'il y a eu une magnifique profusion (si l'on ne se servit de ce terme) de tout ce qu'on peut imaginer de meilleur, un ordre et une propreté infinie dans les services, que les desserts ont été très-variés par une infinité de glaces dont ils étoient ornés, ils faisoient un coup d'œil charmant. M. l'évêque profitoit des intervalles des services pour voir si rien ne manquoit sur les tables et si les ordres étoient ponctuellement exécutés.

S. M. soupa le soir de son arrivée à son petit couvert. Elle se coucha de bonne heure, étant fatiguée.

Le lendemain, le lever fut à neuf heures, la messe à onze dans la chapelle du château. Au sortir, MM. les officiers de la ville de Chaalons furent présentés à S. M. par M. le marquis de Choiseul : ils eurent l'honneur de

lui offrir dans une corbeille très-galamment ornée leur présent qui consistoit en toutes sortes de confitures sèches : ils furent reçus avec bonté.

Le dîner fut servi à midi : la Reine dîna à son petit couvert. Il s'étoit rendu à Sarry un très-grand nombre de messieurs, dames et demoiselles très-proprement vêtues pour voir dîner S. M. M. l'évêque les engagea à rester l'après-midi, qui fut employé à la promenade et à quelques parties de jeu : le caffé fut présenté avec toutes sortes de rafraîchissements. La Reine, qui s'étoit retirée dans son appartement, reçut sur les cinq heures les respects du R. P. Baltus, recteur des jésuites de Chaalons, si connu dans la république des lettres. J'aurois souhaité qu'il m'eût communiqué son compliment pour vous en faire part, ce n'eût pas été un petit ornement pour cette lettre. S. M. eut la bonté de recevoir aussi les respects des MM. et dames qui lui furent présentés par M. l'évêque.

Lorsque la Reine eut fait ses dépêches pour le Roi, elle en chargea M. le marquis de Choiseul et nomma en même temps Madame son épouse pour dame de son Palais. M. de Choiseul en remercia S. M. dans des termes pleins de reconnaissance : il partit à l'instant pour Lunéville. M. l'évêque et M. l'abbé de St-Memmie eurent aussi l'honneur de témoigner à S. M. combien ils étoient sensibles à la grâce qu'elle venoit de faire à leur belle-sœur : ensuite ils reçurent les compliments de toutes les personnes de la Cour et de la nombreuse assistance qui étoit à Sarry. Vous connoissez la maison de Choiseul : elle est une des plus anciennes de France, puisqu'elle descend de Renier, premier sire de Choiseul, qui vivoit en 1060 : elle a produit un grand nombre de héros illustres des plus grandes dignités de l'Etat.

Quittons pour un moment, je vous prie, la magnificence de Sarry et suivons M. de Beaupré : cela est d'autant plus digne de votre attention que les mouvements qu'il s'est donné sont extraordinaires et presque incroyables. En effet, après avoir fait sa cour avec beaucoup de grâce et une attention infinie, il partit le lendemain de l'arrivée pour Vitry et Saint-Dizier. N'ayant pas trouvé que dans cette dernière ville les logements destinés pour S. M. et les dames de sa cour fussent assez commodes, il donna des ordres pour faire meubler le château, ce qui a été fait sous ses yeux avec une très-grande propreté et toutes les commodités possibles. Après avoir donné les autres ordres qu'il jugea convenables, il se rendit à Vitry, où il en donna de si justes et si à propos, qu'ils lui ont fait extrêmement d'honneur. Il revint à Sarry, où il arriva pour le lever de la Reine et ensuite continua de faire sa cour avec autant d'aisance que s'il eut dormi les nuits précédentes fort tranquillement.

S. M. s'étant levée à huit heures, tout se disposa pour le départ. Elle entendit la messe à dix : j'eus l'honneur d'y assister. On ne peut être plus édifié que je ne le fus de la piété de cette princesse et des personnes de sa Cour.

A onze heures, la Reine dîna à son petit couvert : son dîner et les différentes autres tables furent servies avec la même somptuosité que les jours précédents. Les dames et seigneurs de la cour furent agréablement surpris de l'effet prodigieux de la mousse du vin de Champagne et de son activité.

S. M. ayant fait des dépêches pour la Reine sa fille en chargea M. l'abbé de St-Memmie qu'elle gracieusa beaucoup : il le fut aussi de toute la Cour et avec raison : il est d'une très-belle physionomie, il a bien de l'esprit,

s'énonçant naturellement et avec grâce : il a secondé au mieux M. l'évêque, en faisant les honneurs de sa maison : il partit sur-le-champ en poste pour se rendre à la Cour.

On ne peut rien dire de plus obligeant que ce que dit la Reine à M. l'évêque pour la réception qui lui fut faite : il fut aussi remercié par Mme la comtesse de Linange et par les autres seigneurs et dames de la Cour : on remarquoit sur tous les visages un air de satisfaction et de reconnoissance qui le flatèrent infiniment.

La Reine partit sur les midi. M. l'évêque et M. l'Intendant lui donnoient la main pour monter en carrosse, et à l'instant M. de Beaupré se mit dans sa chaise pour précéder S. M. à Vitry, qui y arriva à dix heures du soir, escortée d'un détachement de la maréchaussée.

Je m'étois proposé pour remplir mes engagements de vous faire le détail de la réception de S. M. à Vitry et Saint-Dizier : j'avois même des mémoires assez exacts : mon embarras n'étoit que de vous rendre compte de la continuation des magnificences de M. de Beaupré dans ces deux villes : heureusement que, pour m'en tirer, je viens de recevoir les deux lettres dont je vous envoie copie : elles rempliront beaucoup mieux votre attente que je n'eusse fait. Ainsi il ne me reste qu'à prévenir la surprise où vous avez dû être sans doute de ne pas voir Mme de Beaupré faire sa cour à la Reine : cela ne lui a pas été possible, elle est trop incommodée de sa grossesse, d'ailleurs d'une santé très-délicate qui l'oblige de garder le lit depuis deux mois. Comme elle a infiniment d'esprit et des plus ornés, surtout d'une grande douceur et de beaucoup de politesse, elle se fut extrêmement distinguée. Voici copie des lettres dont je viens de vous parler :

A Vitry, le 29 avril 1737.

J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire : il faudroit une autre plume que la mienne pour vous marquer dans la précision que vous désirez, la réception de la Reine de Pologne en cette ville.

Cette princesse y arriva le 10 de ce mois à six heures du soir, escortée d'un détachement de la maréchaussée. Je ne vous dirai rien de la suite de la Reine, vous l'avez vu lors de son passage à Chaalons. M. l'Intendant qui deux jours auparavant s'étoit donné des mouvements infinis pour que rien ne manquât, précéda l'arrivée de S. M. L'élite de la milice bourgeoisie avec des cocardes blanches sous les armes, formoit une double haie dans les rues jusqu'au logement de la Reine, M. le marquis de Villaine, notre gouverneur, à la tête.

S. M. fut reçue à la descente de son carosse par M. de la Galaizière, intendant de Lorraine et de Bar, qui lui donna la main jusque dans son appartement.

Nos maire et échevins qui furent présentés par M. l'Intendant, offrirent leur présent à la Reine : ils furent très-bien reçus. Elle admit ensuite à son audience plusieurs officiers des troupes du Roi : elle en reconnut quelques-uns et leur donna des témoignages de son souvenir. Le prieur de la charité de la ville fut aussi admis à rendre ses respects à la Reine : il lui présenta un ananas d'une prodigieuse longueur, qui lui fut fort agréable par sa singularité.

S. M. ayant appris que toutes les dames et demoiselles de la ville désiroient la voir, elle eut la bonté de se présenter aux fenêtres de son appartement, d'y rester quelque temps et de leur témoigner combien elle leur savoit gré de leur empressement.

Comme il n'étoit pas possible de loger les dames de la Cour avec la Reine, M. l'Intendant avoit eu soin que des carosses furent toujours prêts pour conduire ces dames chez S. M. qui par cette précaution ne s'apperçut pas de leur éloignement.

A huit heures, S. M. soupa à son couvert : il y eut cinq autres tables, dont l'une était de 30 couverts, et les autres de 25 et de 20 qui furent servies avec une délicatesse et une profusion qui passe tout ce qu'on peut imaginer. Les vins de Champagne et de Bourgogne étoient délicieux, les desserts très-beaux et très-ornés. L'attention de M. l'Intendant ne se borna point aux personnes de distinction, il voulut que généralement tous les gens de la suite se sentissent de sa magnificence : on leur servit un souper convenable et force vin de Champagne.

Le lendemain jour du départ, S. M. alla entendre la messe à sept heures à la collégiale : elle fut reçue à l'entrée de la principale porte par le chapitre, qui lui avoit fait préparer un tapis de pied et un carreau sur lequel la Reine se mit à genoux pour baiser la croix qui lui fut présentée par le doyen : s'étant levée, elle reçut l'eau bénite, ensuite le doyen lui dit :

« Madame, le chapitre de l'église royale de cette ville rend avec un respectueux empressement ses très-humbles devoirs à V. M. Nous allons, Madame, célébrer les saints mistères pour demander à Dieu la conservation de V. M. et le bonheur de toute la famille royale ; c'est aux seules prières que se terminent dans les temples du Seigneur les compliments des Ministres du Roi des Rois. »

La Reine salua le clergé qui l'accompagna jusqu'à son prie-Dieu : Mgr l'Intendant donnoit la main à S. M. La messe finie, le doyen à la droite de la Reine, précédé de

tout le chapitre, la conduisit jusqu'à son carosse. M. l'Intendant continua de donner la main à S. M. Au milieu de la nef, elle eut la bonté de se tourner du côté du doyen et lui dit : « Monsieur, je vous remercie et toute votre compagnie de la réception gracieuse que vous m'avez faite. » Le doyen lui répondit : « Madame, nous désirons ardemment que les prières que nous venons de faire pour V. M. soient exaucées ; nous avons prié de tout notre cœur. » Ensuite la Reine monta en carosse pour se rendre à Saint-Dizier, escortée par un détachement de maréchaussée. Un instant après M. l'Intendant partit en poste pour précéder S. M.

J'ai l'honneur d'être, etc.

A Saint-Dizier, le 24 avrii 1737.

Vous me marquez, Monsieur, que vous souhaiteriez être instruit au vrai de quelle manière la Reine a été reçue en cette ville, lors de son passage pour aller prendre possession des Etats de Lorraine. Nous n'avons eu qu'une part indirecte à cette réception, M. l'Intendant en ayant fait tout les honneurs.

S. M. arriva le 11 sur les midi escortée d'un détachement de la maréchaussée, l'arquebuse et la milice bourgeoises bordoient les rues, cette princesse logea au château que M. de Beaupré avoit fait meubler très-proprement. Nos maire et échevins qu'il présenta à la Reine lui affrirent leurs présents et furent reçus très-gracieusement. Je ne sçaurois vous dire les peines et les soins que M. l'Intendant s'est donné pour que rien ne manquât : cela n'est pas compréhensible.

S. M. dîna à son petit couvert. Elle fut servie comme si elle eût mangé en public, vous concevez par consé-

quent de quelle magnificence étoit ce repas : il y eut plusieurs tables également bien servies, en un mot, tout le monde s'est ressenti de l'extrême générosité de M. de Beaupré. Je vous laisse le soin de donner toute l'étendue que vous jugerez convenable à ce que j'ai l'honneur de vous marquer, cela est en bonne main. S. M. partit à neuf heures pour aller coucher à Bar. Mais une circonstance qui mérite d'être relevée c'est la manière gracieuse, remplie de bonté avec laquelle S. M. témoigna à M. de Beaupré combien elle étoit satisfaite de ses attentions ; on ne peut rien dire de plus flatteur de la part d'une reine. Toutes les dames et seigneurs de la Cour le complimentèrent infiniment dans des termes remplis de reconnoissance. Il a suivi S. M. jusqu'à Bar, ne laissant passe aucune occasion de faire sa cour, il s'en est acquitté en seigneur qui n'auroit point d'occupation. Je suis, etc.

Je finis donc, Monsieur, cette grande lettre en vous observant que S. M. a donné partout des marques de la plus grande charité envers les pauvres, de générosité et de clémence pour les malheureux. Et en vous demandant grâce encore un coup pour le stile et les répétitions qui s'y rencontrent.

J'ai l'honneur d'être, etc.

DONS FAITS AU MUSÉE LORRAIN.

Nos honorables confrères MM. Dufresne et Morey ont bien voulu offrir au Musée, le premier, deux médailles en bronze de Saint-Urbain, qui manquaient à notre collection ; le second, une médaille en argent du duché de Gueldres.

— M. Auguste Martin, directeur des hauts-fourneaux et fonderies de Champigneulles, a donné une belle statue

en bois polichrômée, fort ancienne, représentant sainte Ursule. Elle a été recueillie et conservée par un membre de la famille Martin, de Joinville, lors de la démolition, en 1793, du château des sires de Joinville. C'est dans ce même château, à qui il appartenait, qu'a habité le duc Henri de Guise, surnommé le Balafré.

— M. Saucerotte, docteur en médecine à Baccarat, a envoyé divers objets provenant des fouilles exécutées par M. Prosper Claudon, cultivateur à Brouville, sur l'emplacement du village détruit de Brouvelotte, parmi lesquels un vase en terre rouge, parfaitement conservé.

— M. Pernot, instituteur à Tramont-Saint-André, membre de la Société d'Archéologie, a offert plusieurs monnaies romaines et lorraines trouvées dans le pays.

— M. H. d'Arbois de Jubainville, archiviste du département de l'Aube, a donné un certain nombre de pièces, en parchemin et en papier, concernant les familles de Mollaincourt, d'Arbois et Mathiot.

NÉCROLOGIE.

Nous avons le regret d'annoncer la mort d'un de nos laborieux confrères, M. Ch. Fontaine, architecte à Saint-Dié, ancien élève de l'Ecole des Beaux-Arts, membre de la Société d'Emulation des Vosges, auteur d'un fort remarquable travail intitulé : *Recueil des différents monuments et d'anciennes croix du diocèse de Saint-Dié ;* travail qui lui avait valu la décoration de Grégoire-le-Grand.

— Nous avons aussi à mentionner le décès de M. Prat, chef de division au gouvernement provincial du Luxembourg, président de l'Institut archéologique, secrétaire de la Commission provinciale de statistique et de la caisse de prévoyance des instituteurs, auteur d'une histoire d'Arlon et de plusieurs ouvrages de droit administratif. M. Prat était né à Commercy, le 23 mars 1802.

Il est question de sa famille dans le travail de M. Olry sur le château de Tumejus.

Pour la commission de rédaction : le Président, Henri Lepage.

Nancy, imp. de G. CRÉPIN-LEBLOND, Grande-Rue, 14.

JOURNAL

DE LA SOCIÉTÉ

D'ARCHÉOLOGIE LORRAINE

ET DU

MUSÉE HISTORIQUE LORRAIN.

25e ANNÉE. — 2e NUMÉRO. — FÉVRIER 1876.

SOUSCRIPTION POUR L'ACHÈVEMENT DU PALAIS DUCAL ET DU MUSÉE LORRAIN.

SUITE DE LA SEPTIÈME LISTE[1].

Gaudé, instituteur à Sauvigny (Meuse).......	2
L'abbé Henn, curé de Lay-Saint-Christophe.	2
Bretagne, père..............................	25
Ad. Volland.................................	5
Victor Steinbach............................	10
Paul Lejeune................................	5
Bouchotte...................................	10

1. C'est par suite d'une erreur, qui commence à la page 177 du Journal de 1875, que cette liste a été indiquée comme la *neuvième;* elle n'est, en réalité, que la SEPTIÈME.

Blondin, père..............................	10
Vianson, ingénieur.........................	5
Audiat, conseiller à la Cour................	10
A. Hannequin, id...........................	10
Madame Butte, la jeune......................	5
Madame Butte, mère.........................	5
Bertier-Rendatler...........................	5
R. Marcot, propriétaire......................	5
L. Pierson, menuisier........................	3
Madame veuve Rettet.......................	2
Van Merlen, intendant militaire en retraite...	10
A. de Metz-Noblat........................	5
Ch. Bastien................................	5
Emile Bégin, à Paris.......................	1
Ermance Desestre, id.......................	1
Madame Mazerat, id........................	1
Madame de Schaken, à Château-Salins.......	1
Royer, ib..................................	1
Dieudonné, vétérinaire à Vic................	1
Tribout, limonadier, ib.....................	1
Victor Salomon............................	1
Léonce Lévy...............................	1
Schmit, de la bibliothèque nationale, à Paris.	10
Feyen, ancien notaire, à Pont-à-Mousson....	10
Bour, greffier en chef du tribunal civil........	10
Vesque, père, ancien pharmacien............	10
Le prince d'Alsace d'Hénin, membre du Conseil général des Vosges......................	20

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

Séance du 14 janvier 1876.

PRÉSIDENCE DE M. HENRI LEPAGE, PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la séance du 10 décembre 1875 est lu et adopté.

Présentation de candidats.

Sont présentés comme candidats : M. Lambert, receveur de l'enregistrement à Nancy, par MM. Rouyer, Bretagne et Laprevote ; MM. Ziégler, maire de Bains ; Léon Demazure ; Bailly, docteur en médecine ; Marie Poirot ; Paul Chavane ; Edmond Chavane ; l'abbé Margaine, curé ; Edouard Demazure, tous habitants de Bains, et Prosper Poirot, propriétaire aux Grands-Prés, commune de la Chapelle-aux-Bois, par MM. l'abbé Lallemand, H. Lepage et Ch. Laprevote.

Le Président donne lecture d'une lettre de M. G. des Godins de Souhesmes, qui remercie la Société à l'occasion de son admission comme membre titulaire.

Le secrétaire dépose sur le bureau, au nom de M. Charles Robert, membre de l'Institut, et membre titulaire de la Société, un volume intitulé : *Mélanges d'archéologie et d'histoire*.

Ce volume, rempli de renseignements importants, est surtout intéressant pour notre contrée par les détails historiques qu'il renferme et par ses dessins de médailles et de monnaies, dont le plus grand nombre étaient res-

tées jusqu'ici inédites. Un premier article comprend les médailles commémoratives des événements militaires accomplis sous le règne du roi Henri II, en 1551 et 1552, avant et pendant l'expédition qui acquit à la France les villes de Metz, Toul et Verdun, et surtout à l'occasion du siége de Metz, si vaillamment et si heureusement soutenu par François de Lorraine, duc de Guise.

Dans un autre chapitre, M. Ch. Robert décrit près de quarante pièces inédites de monnaies ou jetons de Bar, de Metz et de Toul, qui, presque toutes, font partie de sa belle et nombreuse collection, ce qui lui a permis d'accompagner ses descriptions de dessins très-exacts, comme tous ceux que notre savant confrère a publiés dans ses précédents ouvrages.

La Société vote à M. Ch. Robert des remerciments, qui seront consignés dans le procès-verbal de la séance.

M. Ch. Cournault dépose sur le bureau un envoi fait par la Société des Antiquaires de Zurich : Monuments de la maison de Habsbourg : le couvent de Kœnigsfelden, avec des notices historiques et artistiques de MM. de Liebenau et Lubke, accompagnées de nombreuses lithographies et chromo-lithographies représentant les vitraux de l'église du couvent.

La Société décide que des remerciments seront adressés, en son nom, par le secrétaire, à la Société des Antiquaires de Zurich, à laquelle il sera fait, à titre d'échange, un envoi de tout ce qui a été publié, depuis l'incendie de 1871, par la Société d'Archéologie lorraine.

La Société vote l'acquisition, pour sa bibliothèque, de l'ouvrage intitulé : *Jeanne d'Arc,* par H. Wallon, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et

Belles-Lettres; édition illustrée d'après les monuments de l'art depuis le xv[e] siècle jusqu'à nos jours.

Dépôt est fait, pour être placé dans la bibliothèque, du III[e] volume de la 3[e] série (XXV[e] de la collection) des *Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine.*

Ouvrages offerts à la Société.

Notes et documents sur les graveurs de monnaies et médailles et la fabrication des monnaies des ducs de Lorraine depuis la fin du XV[e] siècle, par Henri Lepage.

Renati secvndi Sycilicæ regis et Lothoringiæ dvcis vita per Ioannem Alvysium Crassvm Calabrvm edita. (Vie de René II, imprimée à Saint-Dié en 1510); traduction par M. l'abbé Guillaume, précédée d'une notice sur Jean Aluysius, par M. Henri Lepage.

Congrès international des Américanistes. Compte-rendu de la première session. Nancy, 1875, 2 vol. in-8°. (Exemplaire de souscription.)

Annuaire administratif, statistique, historique, judiciaire et commercial de Meurthe-et-Moselle, par Henri Lepage, archiviste du département, et N. Grosjean; 1876, 54[e] année.

Mathias Ringmann (Philésius), humaniste alsacien et lorrain, par M. C. Schmidt. (Extrait des *Mémoires de la Société.*)

Le Prieuré de Saint-Quirin, par Dagobert Fischer, 1875. (Extrait des *Mémoires de la Société.*)

Recherches sur les revenus de l'évêché de Strasbourg et état de ses recettes et dépenses, par Dagobert Fischer. (Extrait de la *Revue d'Alsace.*)

Mémoires de l'Académie de Metz, LV[e] année, 1873-1874, 3[e] série, 3[e] année.

Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace, nos 5 et 6. Séances du 15 novembre et du 13 décembre 1875.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie, année 1875, n° 3.

Bulletin de la Société archéologique d'Eure-et-Loir, n° 114, octobre 1875 ; procès-verbaux.

Revue savoisienne, journal publié par la Société florimontane d'Annecy, 16e année, n° 12, 31 décembre 1875.

Mémoires de la Société libre d'Emulation de Liége. Procès-verbal de la séance publique. Rapports et pièces couronnées. Nouvelle série, tome V. Liége, 1875.

ROMANIA. — *Recueil trimestriel consacré à l'étude des langues et des littératures romanes*, publié par Paul MEYER et Gaston PARIS, nos 15 et 16, juillet et octobre 1875.

Mélanges d'archéologie et d'histoire, par M. Charles ROBERT, membre de l'Institut. Paris, 1875, planches et vignettes.

MONUMENTS DE LA MAISON DE HABSBOURG. — *Le Couvent de Kœnigsfelden*, avec notices historiques et artistiques de MM. DE LIEBENAU et LUBKE. Lithographies et chromolithographies des vitraux. Zurich, 1867, in-4°.

Lectures.

M. J. Renauld lit *Un épisode de la guerre de Trente-Ans*, qui sera publié dans le prochain volume des *Mémoires*.

Il est donné lecture d'un travail de M. Meaume sur *George Lalleman*, dont la suite est remise à la prochaine séance.

MÉMOIRES.

UN ÉPISODE DE L'INVASION FRANÇAISE A SAINT-NICOLAS (1635).

Le 17 septembre 1635, quelques vivandiers et munitionnaires de l'armée de Louis XIII, quittant Magnières, où ils logeaient, arrivèrent à Saint-Nicolas, à la nuit, à l'insu des habitants, et sans être précédés d'un ordre qui fît connaître à l'avance leur arrivée.

La même nuit, à cinq heures du matin, une troupe de cavalerie lorraine, partie de Rambervillers, entre dans le bourg, ouvert de toutes parts, pille et force tout ce qu'elle rencontre, sans plus épargner le bien des habitants que les équipages des munitionnaires.

Cette hardie reconnaissance des cavaliers de Charles IV fut expiée par les infortunés habitants de Saint-Nicolas; ce fut le prélude des incroyables calamités qu'ils supportèrent pendant le sac et l'incendie de leur ville, le 4 novembre suivant, pendant les sept ou huit jours que dura cette affreuse tragédie.

Le jour qui suivit ce coup de main, le 19 septembre, l'intendant de la justice en l'armée du roi, Gobelin, se rendit à Saint-Nicolas avec des troupes, fit assembler les notables et, après les avoir abreuvés des derniers outrages, comme s'ils étaient complices du fait de guerre arrivé la veille, il les menaça de les brûler à l'instant dans leurs maisons s'ils ne signaient une promesse de 100,000 livres. A la vue des armes qui les menaçaient, en présence d'une ruine imminente, les malheureux notables, sans le concours d'aucun habitant, signèrent,

dans l'épouvante d'un danger extrême, cette promesse, qui allait être l'occasion de tant d'exactions.

A l'instant, l'intendant Gobelin fit saisir et conduire dans les prisons de Nancy dix notables, pour servir d'ôtages au paiement de la somme promise. Pour les engager davantage à s'acquitter de ce paiement, il leur donna sa parole qu'il les rendrait à la liberté s'ils pouvaient lui offrir 20,000 francs. On épuise tous les moyens pour réaliser la somme ; on la porte à l'intendant, qui l'encaisse, et garde les notables sous les verroux, sans se soucier plus de sa parole donnée. Bien plus, il réunit ses victimes et les somme de compléter les 100,000 livres, sous peine d'être pendus, et, pour donner plus d'effet à sa parole, il les fait tirer au sort et fait dépendre ainsi leur vie du billet qu'ils obtiennent. Les notables, voyant les choses prendre cette sinistre tournure, épuisent leurs dernières ressources pour réunir la somme de 44,000 fr.; puis l'on passe une nouvelle promesse de 40,000 livres sous caution, ainsi que l'exige l'intendant. Sur cette somme promise, 10,000 fr. barrois furent versés, et, comme le reste ne venait pas assez vite, l'intendant fit emprisonner très-étroitement des jeunes filles de qualité. Poussés à bout, les malheureux habitants de Saint-Nicolas, mis en demeure, par un arrêt du conseil du 31 décembre 1635, de s'acquitter de leur engagement, eurent recours à la clémence du roi. Ils rédigèrent une requête, dont le texte a inspiré cette note, et cherchèrent à le détromper sur cet engagement, prétendu volontaire, qu'ils n'avaient contracté que sous la menace du pillage, du feu et de la corde. Ils ne demandaient, du reste, que l'acquittement de ce qui restait à payer, suppliant le roi de leur laisser pour subsister le peu qu'avaient épargné la rage

et la cupidité des Croates et Suédois, le 4 novembre. On les accuse, disent-ils, de complicité dans cette surprise de la nuit du 17 au 18 septembre; mais ils sont innocents. Les gens du roi sont entrés à Saint-Nicolas pendant la nuit, presque à l'insu de tous, et les Lorrains sont venus les surprendre huit heures après. Quelle apparence y a-t-il qu'ils aient été prévenir les troupes lorraines alors à Rambervillers, distant de sept grandes lieues de Lorraine de Saint-Nicolas, ce qui représente bien de neuf à dix heures de chemin? Il est donc impossible qu'on ait pris le temps d'aller donner l'éveil au duc de Lorraine, impossible que celui-ci ait aussitôt rassemblé des troupes, et que cette surprise ait été combinée et exécutée en huit heures. Rien, du reste, ne peut répondre plus victorieusement à l'accusation de connivence avec les troupes lorraines que les ruines éloquentes, que les alliés de ces troupes laissèrent derrière elles. Saint-Nicolas a souffert tout ce que la licence des armes et la rage des barbares sont capables d'inventer : le meurtre, le viol, l'incendie, le pillage universel du sacré et du profane, et, pour mettre le comble, l'embrâsement de cette belle église de Saint-Nicolas, où les rois de France ont fait paraître tant de marques de leur dévotion. Les malheurs ont été tels, que des 1,200 habitants, ils sont réduits à moins de 200, assis sur les cendres de leurs maisons consumées, et n'envisageant plus que l'image de mort que la peste et la famine présentent partout à leurs yeux.

Ils ont, du reste, fait ce qu'ils ont pu pour le service du roi de France; « depuis trois ans, tout ce qu'ils ont pu » avoir de charroy n'a roullé que pour le service de S. M.; » ils en ont souffert à leurs frais les passages et les sé-

» jours, dont on ne pouvoit pas les indemniser pour
» 100,000 écus ; ils ont receu plus de 600 soldats ma-
» lades ou blessés et fourni logements, meubles, vivres
» et tous les médicaments nécessaires pour leur gué-
» rison et substance, et, quoyque ledit S^r Gobelin leur ait
» promis de les faire exempter de tous autres logemens
» et de les faire payer de cette dépense, toutefois ils n'ont
» veu que des effets contraires. »

Ils n'avaient pu, du reste, essayer de résistance dans l'échauffourée du 17 septembre, parce qu'ils avaient été désarmés par ordre du gouverneur de Nancy, et ils avaient essayé ce qu'ils avaient pu, en sauvant la vie, au péril de leurs jours, à plusieurs cavaliers et soldats français qui se trouvaient à Saint-Nicolas, et qu'ils en tirèrent beaucoup des mains des ennemis, en payant leur rançon de leurs propres deniers. Ce mémoire, qui a dû être imprimé, mais doit être difficile à retrouver, conclut à la demande d'être déchargés de la contribution réclamée.
« Ils espèrent que le Roy leur fera sentir quelque puis-
» sant effet de sa bonté Royale pour la conservation de
» ce qui reste d'un peuple si misérable et d'un lieu si
» désolé, que, depuis le 14 du présent mois de may
» (1636), il est réduit à un dernier abandonnement par
» les courses des mêmes ennemis qui y ont encore exercé
» le meurtre, le violement et le dernier pillage qui s'y
» peut faire, n'y ayant plus en un bourg si célèbre, que
» le nom de ce qui l'a fait autrefois habiter. »

L'abbé HYVER.

DE VIC A MARSAL, EN 1671.

Les grandeurs ont leurs inconvénients, et, s'il y a généralement honneur et profit à vivre tout près du

soleil, on court aussi quelquefois risque, à certains moments donnés, de s'y brûler les ailes. On sait que la petite forteresse de Vic, d'appellation romaine, mais probablement de fondation gauloise, était devenue, au moyen âge, la capitale de l'Evêché temporel de Metz. Des restes imposants du vieux château épiscopal s'y voyaient encore il y a une trentaine d'années, et on en conserve à la mairie du lieu une fort belle clé de voûte aux armes du cardinal de Lorraine. L'enceinte même du parc subsiste tout entière, avec la porte et les défenses extérieures, qui forment aujourd'hui, avec quelques belles fenêtres sculptées du XIVe siècle avoisinant le tribunal, une des principales curiosités de la ville. Mais c'est à deux cents années seulement en arrière que nous avons à nous reporter ici.

Messire George d'Aubusson de la Feuillade, déjà archevêque d'Embrun, avait pris possession du siége de Metz le 4 septembre 1669. Comme ce malheureux diocèse était affligé depuis fort longtemps de la maladie de l'absentéisme, le nouveau titulaire avait pu trouver, parmi bien d'autres abus, un certain nombre d'empiétements à redresser contre sa double autorité spirituelle et temporelle. C'est ainsi qu'il avait débuté par un procès avec son propre Chapitre, décidé à son avantage par arrêt du 14 février 1670. C'est ainsi encore qu'il avait pris à partie, en octobre suivant, les habitants de sa capitale temporelle, et emporté d'assaut contre eux un jugement par défaut, le 14 janvier 1671. Comme le procédé des juges avait été trouvé un peu expéditif, et que la chose était venue aux oreilles de Colbert, le grand et honnête ministre avait demandé un rapport à l'intendant de Choisy, et celui-ci avait répondu par la lettre qu'on va lire.

Le correspondant de Colbert avait profité de l'occasion pour toucher un mot de Marsal, arraché au duc Charles IV, comme on sait, huit ans auparavant, en attendant de lui prendre tout le reste. Ce qu'il en dit ne sera peut-être pas trouvé tout-à-fait sans intérêt pour l'histoire des défenses et des gouverneurs de la petite forteresse lorraine.

A Toul ce Lundy 25^e^ *May* 1671.

Monsieur,

Je me suis instruit de l'affaire de Mons^r^ l'Archeuesque d'Ambrun Euesque de Mets auec la ville de Vic, ainsy que vous me l'ordonnez par vostre lettre du 24^e^ du mois passé, et je trouue qu'au mois d'octobre dernier il fist assigner lesdits habitans de Vic en vertu de son *Committimus* aux Requestes du Palais à Paris pour s'y voir condamner à luy detailler la moityé de leurs passages et pasturages, et tout le droit appellé de gabelle qui se léue sur les vins qui se vendent à pot et à pinte dans ladite ville. Elle se deffendit par fins de non procéder, demanda son renvoy au Parlement de Mets, et enfin allegua l'article 24 de l'Ordonnance du Roy du mois d'Aoust 1669, au titre des *Committimus*, par lequel il est dit qu'ils n'auront point de lieu pour maticres réelles. Tout cela n'empescha pas que M^rs^ des Requestes du Palais ne retinssent la cause par sentence du 3 Januier dernier, et le 14 du mesme mois ils jugent l'affaire par deffault contre les habitans, et donnent à Mons^r^ l'Archeuesque tout ce qu'il demande. Appel de cette Sentence releué à la Grand Chambre du Parlement de Paris, et c'est là ce qui cause des frais extraordinaires auxdits habitans, car pour vne pistolle qu'il leur cousteroit à plaider à Metz il leur en coustera six à Paris. Si c'estoit aussi bien vn parisien qui eust affaire avec Mons^r^ l'Archeuesque, il prendroit à parties M^rs^ des Requestes du Palais pour auoir contre et au prejudice de la nouuelle Ordonnance

du Roy retenu vne cause purement réelle comme est celle là, et ne l'auoir pas renuoyée pardeuant les juges naturels, car s'il y a au monde vne matiere réelle c'est celle dont est question. Il s'agit d'vn passage et pasturage sur le finage et territoire de Vic, et d'vn droit qui se prend sur le vin qui se vend en detail dans l'enceinte des murailles de ladite ville. Je ne voy pas où est la personalité, et en verité c'est fatiguer les subjets du Roy contre la disposition des Ordonnances, en quoy les juges à mon gré sont plus dignes d'animaduersion que les parties. Je n'entre point, Monsieur, dans la discussion du fonds, je vous feray seulement remarquer que depuis l'introduction de l'instance Mons[r] l'Archeuesque quoy qu'il ait vne Sentence qui luy adjuge tout, a neantmoins declaré auxdits habitans qu'il se contenteroit du tiers de ladite gabelle, en quoy sa moderation est aussy louable que la precipitation de ses juges est de mauuais exemple de n'auoir donné à vne communauté esloignée de 70 lieües que dix jours pour se deffendre, car comme je vous ay remarqué, Monsieur, lesdits habitans sont deboutez de leurs fins de non proceder le 3[e] et condamner par deffault le 14[e] Januier dernier. Mais la verité est qu'il y a bien peu de gens capables de resister en face à vn grand prelat orné d'vn collier de l'Ordre, et debitant ses raisons auec vn grand feu d'eloquence.

Mons[r] de Fauery gouuerneur de Marsal ne peut pas comprendre que je cherche à employer au rembiétement des bastions de la place les matereaux qui nous restent de l'année passée, et veult que le restablissement de la porte de Bourgongne par où on n'a pas passé il y a plus de 20 ans, soit vne affaire plus pressée que lesdits bastions dont les pointes sont en l'air, et que l'eau a creusées de plus de six pieds soubs la maçonnerie. Des gens du pays m'ont escrit que ledit S[r] de Fauery auoit presté de l'argent à vn gentilhomme lorrain voisin de là qui auoit des bois propres à faire les ponts necessaires à ladite porte de Bourgongne, et qu'il n'auoit gueres

d'autre voye de payer ses debtes qu'en vendant ce bois, qui est absolument hors du commerce, et ne peut estre employé qu'à ce seul ouurage. Je pense que l'ambition de faire passer la porte deuant les bastions pourroit bien venir de là, et j'y aurois volontiers condescendu, n'estoit que l'ouurage de ladite porte est toute charpenterie, ce qui ne conuient pas auec les aduances que nous auons pour la maçonnerie. J'ay donc renvoyé Mons^r de Fauery à l'année qui vient pour la porte. Je suis dans mon respect ordinaire,

Monsieur,

Vostre tres-humble et tres
tres-obeissant seruiteur,

De Choisy.

Cette lettre, assurément curieuse à plus d'un titre, fait partie des collections manuscrites de la Bibliothèque nationale : on l'y trouvera dans les *Papiers de Colbert*, tome 465 des *Mélanges Clérambault*, aux pages 667 à 671.

J.-A. SCHMIT.

NOTE SUR L'ANCIEN VILLAGE DE DIRSCHBACH.

M. Henri Lepage, dans son intéressant mémoire sur l'ancien diocèse de Metz[1], mentionne, d'après les anciens pouillés de cet évêché, parmi les paroisses de l'archiprêtré de Bouquenom (Saar-Union), celle de Birckerspach, qui y est encore désignée sous le nom de Birkempach et Bikerspach. Comme ce nom lui paraît être écrit avec peu d'exactitude, il suppose qu'il peut s'appliquer

1. Voy. *Mémoires de la Société d'Archéologie lorr.*, 2^e série, t. XIV, p. 57.

au village actuel de Burbach. Un document authentique, qui se conserve aux archives du Bas-Rhin[1], établit que ce village s'appelait Birschbach ; qu'il a été détruit antérieurement au XVI[e] siècle, et que l'église en était la seule partie qui fût restée debout. Le territoire de cette ancienne localité était revendiqué à la fois par les comtes de Moers-Saarwerden et les détenteurs de la seigneurie de Diemeringen. Il en résulta un litige, qui se termina par une transaction, conclue le dimanche *Judica* 1513, sous les auspices de Jacques, baron de Morimont, seigneur de Belfort et *landvogt* d'Alsace. Par cet arrangement, il fut convenu que le ban de Birschbach serait divisé en deux parties ; que la partie située du côté du Katzenberg, du Wimberg et de la Meyerstadt, appartiendrait à la seigneurie de Diemeringen, et que celle située du côté de Bütten, serait réunie à la seigneurie de Saarwerden. Il fut, en outre, stipulé que la chapelle de Birschbach resterait indivise entre les deux seigneuries, et que la nomination du frère préposé à sa garde et du receveur chargé de la perception de ses revenus, appartiendrait en commun à l'une et à l'autre seigneurie.

DAGOBERT FISCHER.

NÉCROLOGIE.

La Société d'Archéologie et le Comité du Musée lorrain viennent de perdre un de leurs plus anciens membres : M. Alexandre-Claude MELIN, architecte, officier d'Académie, chevalier de l'ordre de François-Joseph, est mort, le 5 de ce mois, à l'âge de 57 ans. M. Melin avait rempli, pendant plusieurs années, les fonctions de

1. Fonds de Saarwerden, S. E., 5133.

secrétaire de la Société et du Comité, et, dans toutes les circonstances où on avait eu besoin de lui, il s'était, à l'exemple du regretté M. Chatelain, empressé d'offrir ses services avec le plus modeste désintéressement. Il était estimé et avait su se faire aimer de tous ses confrères, dont il emporte les regrets unanimes.

—

Sur la liste des décès du mois de décembre derni r figure un nom cher aux archéologues : Michel-Louis-Achille Jubinal, né à Paris le 24 octobre 1810, est mort dans la même ville. Ancien élève de l'Ecole des Chartes, il publia, de 1834 à 1845, divers textes inédits du moyen âge, ainsi que des ouvrages à gravures, du plus haut intérêt. C'est à lui que nous devons, notamment, la première description détaillée et l'explication complète des scènes représentées dans nos précieuses tapisseries de Charles-le-Téméraire. C'est lui qui découvrit à la bibliothèque nationale ce manuscrit du xv^e^ siècle contenant copie d'une lettre adressée au duc de Bourgogne par un de ses serviteurs, document qui établit d'une manière indiscutable l'origine et la provenance du glorieux trophée de René II. (*Les anciennes tapisseries historiques*, 2 vol. grand in-folio avec planches dessinées et gravées par V. de Sansonnetti, de Nancy. Paris, 1837.)

DONS FAITS AU MUSÉE LORRAIN.

Le jeune Tonte (Jean-François), sourd-muet, de Nancy, a donné un exemplaire de la médaille frappée pour perpétuer le souvenir de la guérison de Louis XV, à Metz, au moment où il reçut le surnom de Bien-Aimé.

Pour la commission de rédaction : le Président, Henri Lepage.

Nancy, imp. de G. CRÉPIN-LEBLOND, Grande-Rue, 14.

JOURNAL

DE LA SOCIÉTÉ

D'ARCHÉOLOGIE LORRAINE

ET DU

MUSÉE HISTORIQUE LORRAIN.

25e ANNÉE. — 3e NUMÉRO. — MARS 1876.

SOUSCRIPTION POUR L'ACHÈVEMENT DU PALAIS DUCAL ET DU MUSÉE LORRAIN.

SUITE DE LA SEPTIÈME LISTE.

Jacquet, rue des Chanoines, 2	10
Arnould, inspecteur des domaines	5
Drappier, avocat à Nancy	1
Millot, substitut à Nancy	1
Luxer, substitut à Nancy	5
Lambert, receveur de l'enregistrement (2e souscription)	13
Charles-Jules Tourtel, ancien notaire	10
Mennier, étudiant en médecine	2
Madame George-Delpierre, à Toul	5

Souscription de la Société d'Emulation des Vosges et souscriptions individuelles recueillies parmi ses membres ou par leurs soins.

La Société d'Emulation	20
Lebrunt, professeur de mathématiques, président	5
Rambaud, avocat, vice-président	5
De Montour, capitaine de vaisseau en retraite, vice-président	5
Gebhart, pharmacien, secrétaire perpétuel	10
Haillant, avocat, secrétaire adjoint	3
Chapellier, instituteur, archiviste	3
L'abbé Brénier, curé d'Epinal	5
Boudard, inspecteur de l'Instruction primaire	1
Burtaire, professeur de mathém. au collége	1
Crousse, docteur-médecin	5
Gaudel, sous-inspecteur des forêts	3
Gérard Gley, professeur de 3e au collége	1
Clément de Grandprey, conservateur des forêts	5
De Jarry, propriétaire	5
Journet, ingénieur civil	2
Le Moyne, inspr des lignes télégraphiques	10
Le Directeur-principal et les professeurs du collége-école industriel d'Epinal	24

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

Séance du 11 février 1876.

PRÉSIDENCE DE M. HENRI LEPAGE, PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Admission de membres titulaires et présentation de candidats.

La Société admet au nombre de ses membres titulaires : M. Marc Lambert, receveur de l'enregistrement à Nancy ; M. Ziégler, maire de Bains ; M. Bailly, docteur en médecine à Bains ; M. l'abbé Margaine, curé de Bains ; MM. Léon Demazure, Edouard Demazure, Edmond Chavane, Paul Chavane et Marie Poirot, de Bains, ainsi que M. Prosper Poirot, propriétaire, aux Grands-Prés, commune de la Chapelle-aux-Bois (Vosges).

Sont présentés comme candidats : MM. les abbés Boulanger et Mathieu, professeurs à Pont-à-Mousson, et l'abbé Thiriet, professeur d'histoire au séminaire de Nancy, par MM. les abbés Hyver et Guillaume et par M. J. Renauld ; MM. Collardel, receveur de l'enregistrement en retraite, à Nancy, et Maguin, ancien président de la Société d'Agriculture de Metz, à Nancy, par MM. Bretagne, Rouyer et L. Quintard ; M. Perrot, intendant militaire en retraite, à Nancy, par MM. Laprevote, L. Quintard et Bretagne ; M. Léon Germain, de Saint-Mihiel, par MM. Bretagne, père et fils, et par M. L. Quintard.

Le Président annonce à l'assemblée la perte qu'elle vient de faire en la personne de M. Melin, architecte, ancien secrétaire de la Société d'Archéologie et du Comité du Musée lorrain, et rappelle le zèle et le désintéressement dont M. Melin a toujours fait preuve dans l'intérêt de l'œuvre du Musée. L'assemblée, désirant donner un souvenir à la mémoire d'un confrère avec lequel ses relations ont toujours été si faciles, prie M. le Président de faire connaître cette perte aux membres de la Société par un avis inséré dans le Journal, et décide

que l'expression de ses regrets sera consignée sur le registre des délibérations.

Plusieurs membres se plaignent du peu de soins apportés dans l'impression du dernier volume des *Mémoires*, qui vient d'être publié. M. le Trésorier est chargé de transmettre ces plaintes à l'imprimeur de la Société et de veiller à obtenir qu'à l'avenir il n'y ait plus lieu de les renouveler.

Le Président communique une circulaire de M. le Ministre de l'Instruction publique au sujet d'un projet de publication des documents inédits relatifs aux Etats-généraux du XIV[e] au XVI[e] siècle, ainsi qu'un rapport de M. Georges Picot au Comité des travaux historiques, et il annonce qu'il a déjà répondu en signalant à l'attention du Comité le travail de notre regretté confrère M. Digot, dans lequel se trouve une nomenclature de toutes les pièces et documents qui existent dans les différents dépôts de Nancy.

Le Trésorier donne lecture des comptes de la Société pour l'exercice 1875 et dépose sur le Bureau les pièces qui s'y rapportent. L'assemblée désigne MM. l'abbé Lallemand, Contal et Thomas comme membres de la Commission chargée d'examiner ces comptes et de faire un rapport à l'une des prochaines séances.

Le Trésorier expose que la Commission permanente des finances ne se trouve plus au complet par suite du départ de M. Meaume et de la maladie de M. Boiselle, et il demande la nomination de nouveaux membres en remplacement de ces messieurs.

L'assemblée désigne MM. Bretagne et Rouyer, qui acceptent cette mission, en sorte que la Commission se

trouve composée de MM. le Président, le Trésorier, J. Renauld, C. Laprevote, Bretagne et Rouyer.

Ouvrages offerts à la Société.

Etudes sur la Lorraine dite allemande, le pays Messin et l'ancienne province d'Alsace, par D.-A. Godron, doyen honoraire de la Faculté des Sciences, 2e édition, 1875.

Notice historique sur la ville de Stenay, par M. Bonnabelle. (Extrait des *Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc*, tome V, année 1875.)

Des jetons du moyen-âge au type de l'ours, par J. Rouyer. (Extrait des *Mélanges de numismatique*, 1875.)

Notice nécrologique sur M. d'Arbois de Jubainville, par M. Louis Lallement, avocat à la Cour d'appel de Nancy.

Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc, tome V, 1875.

Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace. Séance du Comité, du 10 janvier 1876.

Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest, tome XXXVIII, année 1874.

Mémoires de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du département de la Marne, année 1873-1874.

Sur les silex taillés du cimetière franc de Caranda. Réponse à M. de Mortillet, par G. Millescamps. (Extrait des *Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris*, séance du 4 mars 1875.)

Lectures.

M. l'abbé Hyver donne lecture d'un travail sur *la Faculté de médecine de Pont-à-Mousson,* qui sera publié dans le prochain volume des *Mémoires.*

MÉMOIRES.

CLAUDE CALLOT, PEINTRE DE LA COUR DE POLOGNE (1623-1687).

Tel est le titre d'un article qui a été récemment publié dans l'Indicateur des antiquités allemandes, organe du Musée germanique (n° de janvier 1876), et dont notre confrère M. Ch. Cournault vient de nous envoyer la traduction. Cet article, qui révèle un fait tout-à-fait inconnu, nous a paru assez curieux pour mériter d'être reproduit dans le Journal, en en laissant, bien entendu, toute la responsabilité à l'auteur.

Dans l'église Saint-Vincent, à Breslau, se trouve, au pilier méridional des orgues, l'inscription suivante :

D. O. M.
CLAUDIUS CALLOTH
NOBILIS LOTHARINGUS
TRIUM POLONIÆ REGUM
PRIMARIUS PICTOR
REGI, CUI OMNIA VIVUNT,
VIXIT ANNOS LXIV
OBIIT VRATISLAVIÆ
ANNO 1689 DIE 21 AUGUSTI.

Cette inscription n'est pas taillée dans la pierre, mais tracée en couleur noire, et elle est défectueuse en quelques endroits, surtout aux trois premières lignes. Il y a toutefois une collection d'inscriptions du siècle passé dans laquelle cette inscription se trouve reproduite intégralement. Elle a été publiée pour la première fois par E. Rastawiecki dans le 3e volume de la *Slownik malarz'ow polskich* (Varsovie, 1857), p. 152, et, plus tard, par moi, dans l'ignorance où je me trouvais de cette publication. On la trouvera dans le 8e vol. du *Journal de la Société pour l'histoire et l'antiquité silésienne.* (*Zeitschrift des Vereins fur die Geschicht und alter thümer Schlesiens*, p. 396). Rastawiecki et moi, sans nous consulter, sommes arrivés à la même hypothèse, à savoir que ce peintre de la cour de Pologne était un fils du célèbre Jacques Callot. Il est vrai que Nagler prétend que Jacques Callot est mort sans enfants ; mais il ne faut pas oublier que notre Claude naquit en 1625, dans la même année où Jacques Callot se maria à Nancy, et il est aussi à remarquer que les renseignements de Nagler ne sont pas toujours très-exacts. Les armoiries de cette épitaphe et du sceau qui a été apposé au bas du testament sont tout-à-fait les mêmes que celles de Jacques Callot lui-même. (Voyez le portrait de Callot dans l'Iconographie de Van Dyck.) Il y a un peu de temps qu'on retrouva aux archives de notre ville l'original du testament de Claude Callot, que je publierai ici en conservant son orthographe et sa ponctuation. Dans ses dernières volontés, Callot ne se nomme pas peintre de la cour ; mais il n'y a pas le moindre doute que l'auteur du testament et celui qui est enterré à l'église de Saint-Vincent ne soit la même personne. Le testament

a été fait le 20 décembre 1686 et déposé, comme le procès-verbal l'indique, au tribunal, le 12 février 1687. Il a été ouvert à la demande du légataire universel, John Cruden, et du marchand d'images Peter Jacmar (nommé dans le procès-verbal *Mercator Italus*), le 25 août 1687. Il est clair que Claude Callot n'est pas mort en 1689, mais bien en 1687. Cette faute de l'épitaphe est venue lorsqu'on a restauré l'écriture.

Comme Claude est né en 1623, il ne peut être un descendant légitime du grand Callot ; mais il est sûr qu'il appartenait à la même famille. Je crois qu'on peut conclure de quelques passages du testament que Claude Callot a vécu aussi à Rome. C'est seulement grâce à ce séjour à Rome, qu'on peut expliquer la connaissance du cardinal Bonvisi, l'intimité avec Barbara Thoma et la mention de l'église lorraine. Comme il a été peintre de la cour de trois rois de Pologne, il a dû venir en Pologne sous le règne de Jean-Casimir (1648-1668). Il travailla pour ce roi, puis pour son successeur Michaël (1668-1675), et enfin pour Jean Sobieski.

L'époque de son arrivée ne peut être fixée. Il avait engagé son fidèle serviteur, l'Ecossais John Cruden, dans l'été de 1666, et c'est probablement à cette époque qu'il arriva en Pologne.

On peut présumer, d'après la position qui lui fut conservée sous trois rois, qu'il a produit des ouvrages remarquables ; cependant, jusqu'à présent, on n'a pas trouvé la moindre trace de ses travaux. Rastawiecki, qui a connu mieux que personne les collections de son pays, ne parle pas des peintures de Claude Callot. Le résultat de ces recherches est donc peu important. Quel avantage y a-t-il à faire des recherches au sujet d'un peintre dont

on ne connaît pas les ouvrages et dont on ne peut pas apprécier le talent ?

ALWIN SCHULTZ.

Testament de Claude Callot.

Au nom de la très-sainte et indiuidue Trinité.

Je sousigné ayant deuant les yeux, qu'estant homme infirme et mortel, et affin de preuenir toute sorte de contestations, procez et toute autre sorte des Inconueniens, qui pourroient arriuer (Dieu garde) aprez ma morte, c'est pour quoy estant encore sain du iugement et d'esprit de fait cette mienne ordonance, et dernière uolonté, et Je ueux, pretende et ordonne a tous ceux a qu'il (!) cet apartiendra, de vouloir accepter cette mienne ordonance, Testament et dernier volonté sous aucune contestation, procez, chicanne, ou sous quelque pretexte qu'il puisse estre : et que le dit testament soit tenû pour authentique et valide, comme aussy je prie qu'il soit éxecuté en tout et par tout et par tout ès points, formes, et clausules et articles ; faute de quoy ie reclame la Diuine Justice de prendre uengence aux Infracteurs d'iceluy.

Premierement Je rend mon ame a Dieu mon unique Créateur, mon corps à la terre pour estre enseuelis selon la coustume et ceremonie de la Ste Eglise Catholique Apostolique Romaine, dans la créance de laquelle ie suis nais, uescû et ueux mourir.

Secondement j'institue pour mon Legitime, et veritable et unique Heritier de tout mon bien de quelque espece et qualité ce puisse estre sans aucune contradiction contrainte ou persuasion, mais de plain gré et

uolonté Jean Cruden Escossais de nation, mon fidel serviteur, et ce pour recompense de dix neuf années et demy des seruices qu'il m'a rendu tres fidelement et honêtement, pendant tout ce temps ; et i'ordonne à dit Jean Cruden et charge sa consciense d'éxecuter en tout ces points suiuants ma derniere uolonté et testament.

1. Qui est que ie sois enterré dans l'eglise de S[t] Vincent ; qu'on fasse là le seruice Divine pour le repos de mon ame conuenable a ma condition.

2. Je laisse a une Personne a Rome habitante nommée Mad[elle] Barbara Thoma deux cent Ducats, qu'ils doiuent estre consignés entre les mains de son Eminence Monseigneur Le Cardinal Bonuisi (par le dit sûsmentionné Jean Cruden), et il suppliera son Eminence de faire cette charité de les faire payer à Rome a la ditte Personne. Mais en cas qu'elle fut morte alors cet argent cy dessûs specifié doit estre distribué de la sorte qu'elle est quatrvingt-Ducats a une de mes niepcs et autant a L'autre, L'une est Veufue du feu Mons[r] Berman Gentill' homme Lorrain et l'autre a Mons[r] de Villecour Gentill' homme Lorrain, et le reste qui est quarante Ducats seront donnez a l'Eglise de S[t] Nicolas des Lorrains à Rome pour prier dieu pour mon ame.

3. Aux Reuerends Peres Dominicains trente florins.

4. Aux Reud[s] Peres Capucins trente florins.

5. A Monsieur Vacquerotti vint cinque florins.

6. Aux pauures douz florins.

7. A L'Hoste vingt florins.

(8.) A Mons[r] Le Baron Piccinardi mes Pistolets et un petit espée pour son neufueux.

9. A Mon[r] Simonet chirurgien a Varsouie un bague d'or, de quatre anneaux d'or, une medalle d'or, et un autre medaille d'or, et un autre medaille d'or pour sa fille ou il y a un petit Jesus et un autre medaille de cinq ducats pour sa femme.

10. Mes liures, habits, estamps, tableaux, et trois cuilliers d'argent et une fourchette, lict, linges et tout autre chose quelque soit a mon heritier sùsmentionné Jean Cruden.

Je ne doiue rien a Personne. Et uoyla tout ce que ie desire, prennont dieu tout puissant pour temoigne que tout cecy dessùs specifié est fait et ordoné et de mon plein grée sans aucune fraude ou decepcion. Ainsi Dieu m'ayde et sa sainte Passion. En foy de quoy Je me soubsigne de ma propre main et appùye mon cachet.

Et si plaist a Bon Dieu qu'il me réduit a la meilleure santé ie me conserve le droit et plein pouuoir a changer augmentèr ou diminuer ce mon testament et la derniere uolonté ès points forme et clausuls tels qu'il me voudra. Donné a Vratislanie a la maison de S[te] Claire le Vingtiesme Decembre mil six cent quatre vingt six.

Claude CALLOT sup.

Je soubsigné temoigne d'auoir esté presant a cette derniere uolonté et testament de Mons[r] Claude Callot, et d'auoir ouy tous ces points et clausules. En foy de quoy ie me soubsigne comme un temoigne appelé a cecy et appuye mon sceau ordinaire.

Fr. Vincent, Vrbanouius Presenté en Théologie et l'Ordinaire Prédicateur de S[t] Croix a Vratislanie de l'Ordre des ff[r]. Prescheurs sup.

DOCUMENTS SUR LES GUERRES DANS LE COMTÉ DE SALM AU XVII[e] SIÈCLE.

Les pièces suivantes, qui se trouvent dans les Archives départementales des Vosges, font voir quel était le malheureux état du comté de Salm, et notamment de la ville de Badonviller, au XVII[e] siècle. Nous en devons la communication à notre honorable confrère M. Chapellier, archiviste de la Société d'Emulation des Vosges.

—

Les contributions et autres grosses charges dont les peuples se trouvent oppressés par la continuation des quartiers d'hyver, et de la guerre qui traine toujours de nouveaux sujects pour leur tirer argent de la bourse, les ont tellement affoiblis qu'ils leur est impossible de plus subsister du moins la pluspart qui ont la foule tout seuls parce que les autres qui sont plus aisés cherchent les lieux de franchise, composent et traitent avec les habitants des paroisses qui les veulent recevoir pour petites sommes, ou changent de demeure et de domicile pour n'estre pas trouvés si facilement et cependant ne laissent pas de faire valoir les biens et heritages qu'ils ont au lieu ou ils estoient premierement domiciliés, ce qui n'est pas juste, et ce mal faict tant de desordres, de haines, et de proces parmy nos sujects que si le cours n'en est arresté, leur ruine est certaine. A ces causes, et pour empescher touts les autres inconvenients que tels frequents changements de domicile pourroient apporter, avons ordonné et par ces presentes ordonnons que touts ceux qui changeront de domiciles cy apres ne laisseront pas d'estre censés domiciliaires et demeureront contribuables pendant six années a compter du jour qu'ils auront sortis, et lieux qu'ils auront quittés pour toutes sortes de

contributions tant ordinaires qu'extraordinaires tous ainsy et de la mesme façon qu'ils estoient auparavant leurs sorties. Et afin que personne n'en pretende cause d'ignorance avons ordonné que la presente sera leüe et publiée dans tous les lieux.

Les presentes sont esté leües, publiées en plain marché, affichées par reiteration d'une seconde fois, au lieu de Badonviller par le sergent du domaine de la principauté de Salm tesmoing le seing du tabellion et greffier general en la principauté de Salm soussigné, ce 29 novembre 1649.

N. Vaultrin.

Au dos est écrit : « Ordre contre ceux qui changent de domicile pour publier le 29 novembre 1649 ».

—

1650 et 1651. — Etat et compte des régimens d'infanterie du colonel Valtrin et train de Son Altesse en quartier d'hiver à Badonviller, du 17 novembre 1650 au 24 janvier 1651.

Pour la compagnie d'Oswald, à 15 fr. 9 gr. par jour depuis le 17 novembre 1650 jusqu'au 2 janvier 1651, et depuis le 12 janvier jusqu'au 24 inclus.

Pour la compagnie de Roncourt, à 29 fr. 9 gr. par jour depuis le dernier novembre jusqu'au 24 janvier inclus.

Pour la compagnie du sieur Fraymont pendant 12 jours, 120 fr.

Pour la compagnie de Tripstain, argent et pain, 1,364 francs 2 gros 8 deniers pour 34 jours.

La batterie du train de Son Altesse, du 19 novembre au 12 janvier 1650, 2,997 fr. pour 54 jours.

—

1653. — Le marquis de la Ferté Senetere, Marechal de France, Lieutenant general de l'armée du Roy en Champagne, et Gouverneur de Lorraine et Barrois, villes et citadelle de Nancey, Vic et Moyenvic.

Il est ordonné aux maires et habitans de Badonviller de recepvoir et loger pendant le present quartier d'hyver, deux compagnies du regiment de cavalerie de Brinon. Et se pourvoyront pardevant Monsieur le Jay Intendant de la Province, pour leur subsistance.

Fait a Maxe le XXII febvrier 1653.

Signé La Ferté Senetere,

et cacheté du cachet de ses armes en cire rouge.

Pour copie conforme a son original, soub le seing du tabellion general de la principauté de Salm à Badonviller le 27 febvrier 1653.

C. Aubry.

Au dos : « Copie de l'ordre de Mons^r le Marechal de la Ferté pour le quartier d'hiver de l'année 1653. »

—

Il est ordonné aux officiers de Badonviller de cuire incessamment la plus grande quantité de pain qu'il se pourra laquelle ils feront entrer incessamment et devant minuit à Blamont, sur peine de punition exemplaire enverront à l'avance pour faire savoir la quantité qu'ils en pouront servir.

Le marechal de Crequy[1]

de Blamont ce 12^e (octobre ou novembre 1670 ?)

1. François de Créqui, maréchal de France, fut envoyé en Lorraine par Louis XIV en 1670, prit Epinal le 28 septembre, et Châtel le 5 octobre. Cette lettre aurait donc été écrite pendant la campagne de 1670. Ce fut aussi le même maréchal de Créqui qui assiégea et prit Luxembourg en 1684.

Au dos est écrit : « Pour les officiers de Badonvillers. »

Puis : « Si on n'a pas nouvelle du pain on enverra deux cents chevaux pour le prendre et amener les officiers pour les chastier du retardement de nos ordres. »

Cette lettre, petit format, est cachetée du sceau des armes du maréchal, sur cire vermeille.

CHRONIQUE.

La réunion annuelle des délégués des Sociétés savantes aura lieu à la Sorbonne du 19 au 21 avril prochain. Des billets à prix réduit, valables du 10 au 26, seront délivrés, comme de coutume, aux membres des Sociétés savantes qui voudraient y assister.

— Nos lecteurs apprendront certainement avec plaisir que notre assidu collaborateur M. Schmit, de Château-Salins, le rédacteur de nos Bulletins bibliographiques, vient d'être nommé conservateur-adjoint à la Bibliothèque nationale. Cette distinction, accordée à notre laborieux confrère, n'est qu'une juste récompense de son mérite.

DONS FAITS AU MUSÉE LORRAIN.

M[lle] VAUTRIN, sœur de M. Vautrin, professeur au lycée, a donné une bague en corne de cerf, portant l'effigie d'un empereur romain, et une boussolle de fabrication chinoise.

BIBLIOGRAPHIE LORRAINE.

Notice sur les explorations botaniques faites en Lorraine de 1857 à 1875 et de leurs résultats, par D.-A. Godron... — Nancy, imp. Berger-Levrault, 1875. in-8° de 8 feuilles. (Extrait des *Mémoires de l'Académie de Stanislas.*)

Lettres et notices d'archéologie, de numismatique, de topographie gallo-romaine, et d'histoire, par M. l'abbé Ledain... Nouvelle édition... — Metz, imp. de Nouvian, 1869, in-8° de 45 feuilles 1/4 et 6 planches. Tiré à 100 exemplaires, sur papier vergé.

Mélanges de numismatique, par L. Maxe-Werly. — Bruxelles, Fr. Gobbaerts, 1875, in-8° de 2 feuilles.

Imitations de quelques types monétaires propres à la Lorraine et aux pays limitrophes. (Avec planches.) Par J. Chautard... — Nancy, imp. de G. Crépin-Leblond, 1872, in-8° de 12 feuilles. Extrait des *Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine.*

Notes sur l'influence artistique du roi René, par A. Giry. — Paris, 1875, in-8° d'une feuille 1/4. Extrait de la *Revue critique.*

La Route de France et les défrichements en 1701. (Signé : J.-A. Schmit.) — Nancy, imp. G. Crépin-Leblond, in-8° d'un quart de feuille. Extrait du *Journal de la Société d'Archéologie lorraine,* 1875.

Société d'Archéologie lorraine. Extrait des *Mémoires.* L'office du roi de Pologne et les mets nationaux lorrains. Fragments d'une étude sur les mœurs épulaires de la Lorraine, par Jules Renauld... — Nancy, Lucien Wiener, 1875, in-8° de 2 feuilles 1/4.

(*La suite au prochain numéro.*)

La 2e partie du tome II de l'Inventaire-sommaire des Archives départementales vient de paraître. Les souscripteurs peuvent la retirer au bureau des Archives.

Pour la commission de rédaction : le Président, HENRI LEPAGE.

Nancy, imp. de G. CRÉPIN-LEBLOND, Grande-Rue, 14.

JOURNAL

DE LA SOCIÉTÉ

D'ARCHÉOLOGIE LORRAINE

ET DU

MUSÉE HISTORIQUE LORRAIN.

25e ANNÉE. — 4e NUMÉRO. — AVRIL 1876.

SOUSCRIPTION POUR L'ACHÈVEMENT DU PALAIS DUCAL ET DU MUSÉE LORRAIN.

SUITE DE LA SEPTIÈME LISTE.

Le baron de Bretton, chambellan de S. M. le roi de Danemark	10
Madame A. de Galhau	20
Madame A. Villeroy	10
Charles Fabvier	20
Charlot, juge au tribunal	10
Elie-Baille, ancien président de la Chambre de Commerce	10
Madame Charousset, à Nancy	5

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

Séance du 10 mars 1876.

PRÉSIDENCE DE M. HENRI LEPAGE, PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la séance du 11 février est lu et adopté.

Admission de membres titulaires et présentation de candidats.

La Société admet au nombre de ses membres titulaires : MM. les abbés Boulanger et Mathieu, professeurs à Pont-à-Mousson ; M. l'abbé Thiriet, professeur au séminaire de Nancy ; M. Collardel, receveur de l'enregistrement en retraite, à Nancy ; M. Maguin, ancien président de l'Académie de Metz, à Nancy ; M. Perrot, intendant militaire en retraite, à Nancy, et M. Léon Germain, à Saint-Mihiel.

Sont présentés comme candidats : M. l'abbé Barthélemy, professeur de 4e à Pont-à-Mousson, par MM. les abbés Hyver, Guillaume et Lallemand ; M. Le Bègue, directeur de la succursale de la Banque de France, à Nancy, par MM. Laprevote, Lepage et Wiener ; M. Meunier, étudiant en médecine à Nancy, par MM. Thomas, Wiener et Lepage.

MM. Edouard Demazure et François-Marie Poirot, de Bains, ont adressé au Président leurs remerciments à l'occasion de leur admission comme membres titulaires de la Société.

Le Président donne lecture d'une lettre qu'il a reçue de M. Charles de Rozières, bibliothécaire de la Société d'Archéologie et du Musée lorrain, par laquelle ce dernier annonce qu'éloigné dorénavant de Nancy, et prévoyant que sa présence y sera de plus en plus rare, il ne croit pas pouvoir conserver plus longtemps les fonctions qui lui avaient été confiées : il remercie ses confrères de la bienveillance qu'ils lui ont toujours témoignée et les prie de recevoir sa démission de bibliothécaire.

Les membres présents témoignent les regrets que leur cause le départ de M. de Rozières, dont le caractère était si sympathique à tous ses confrères, et la résolution qu'il a cru devoir prendre, et ils décident que l'expression de ce sentiment sera consignée sur le registre des délibérations de la Société.

Rapport de la Commission des comptes.

M. Contal, membre de la Commission nommée à la dernière séance pour examiner les comptes de l'exercice 1875, donne lecture du rapport suivant, qu'il dépose ensuite sur le bureau :

« Messieurs, le 15 février dernier, votre Commission s'est réunie pour examiner les comptes de l'année 1875 : elle l'a fait avec l'attention la plus scrupuleuse, et les a reconnus réguliers et exacts ; c'est pourquoi elle vous propose de voter, comme les années précédentes, des remerciments à votre honorable Trésorier, qui exerce depuis si longtemps ces fonctions avec le plus grand zèle et le plus complet désintéressement.

» Votre Commission vous fait observer que le mémoire

de l'imprimeur se montant à 1,843 francs, journal compris, ne comporte que les feuilles parues dans le volume de 1875, et que le surplus de la dépense pour la suite du travail de M. Lepage, ne sera compté que dans celui de 1876.

» Elle est d'avis qu'on peut maintenant reporter la fixation du nombre d'exemplaires des *Mémoires* à tirer à 450, comme précédemment, mais pour l'année prochaine seulement, le nombre des volumes ayant été diminué dans ces derniers temps en raison des circonstances. »

Après avoir entendu la lecture de ce rapport, la Société déclare l'approuver en tous points, vote des remerciments à son Trésorier et décide que les nouveaux volumes des *Mémoires* seront tirés à 450 exemplaires.

Le Président donne lecture d'une circulaire de M. le Ministre de l'Instruction publique en date du 15 février, portant que, par arrêté du 20 janvier, la réunion des Sociétés savantes devait avoir lieu à la Sorbonne les 19, 20, 21 et 22 avril prochain, et annonçant que des billets à prix réduits, valables du 10 au 25 avril, seraient mis à la disposition des délégués des Sociétés dont les demandes devront être transmises au Ministre avant le 1er avril.

Le Président dépose sur le Bureau une photographie de notre savant et regretté confrère Auguste Digot, qui est offerte à la Société par M. Edmond Elie.

Ouvrages offerts à la Société.

Le prisonnier de Maxéville, par M. E. Meaume.

Compte-rendu sommaire des travaux de l'exposition rétrospective de Nancy en 1875.

Compte-rendu des travaux de l'œuvre de Saint-François Régis en 1875. (Envoi de M. Vagner.)

Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790, rédigé par M. Henri Lepage, archiviste de Meurthe-et-Moselle, tome II, seconde partie.

Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace. Séance du Comité du 7 février 1876.

Recueil des publications de la Société nationale havraise d'études diverses, 40e année, 1873.

Mémoires de la Société des Sciences naturelles et historiques, des Lettres et des Beaux-Arts de Cannes et de l'arrondissement de Grasse, tome IV, 1874.

Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Pau, 1874-1875, IIe série, tome IV.

Revue savoisienne, journal publié par la Société florimontane d'Annecy, 17e année, nos 1 et 2. — 31 Janvier et 25 février 1876.

Romania. *Recueil trimestriel consacré à l'étude des langues et des littératures romanes,* publié par Paul Meyer et Gaston Paris, no 17. — Janvier 1876.

Lectures.

Il est donné lecture de la suite d'une notice sur *George Lalleman,* ainsi que d'une autre notice sur *Jean Le Clerc*, peintre et graveur : ces deux travaux, par M. E. Meaume, seront publiés dans le prochain volume des *Mémoires de la Société.*

MÉMOIRES.

INVENTAIRE DES TABLEAUX PROVENANT DES MAISONS RELIGIEUSES SUPPRIMÉES DANS LE DISTRICT DE LUNÉVILLE.

Il existe, aux Archives du département, dans la série qui comprend les papiers appartenant aux domaines nationaux, un grand nombre d'inventaires du mobilier des églises et des maisons religieuses, lesquels font voir quelles richesses d'art la France possédait au moment de la Révolution. Ces objets, précieux à divers titres, ont presque tous disparu, et il n'en est resté que des descriptions, plus ou moins bien faites, mais qui sont loin d'être dépourvues d'intérêt.

Au nombre des documents de ce genre, il y en a un fort curieux, rédigé, en 1793, par le peintre Joseph Laurent, et qui a pour titre : « Abrégé du travail qui se fait en la maison ci-devant dite de la Visitation pour le rassemblement, arrangement et garde des tableaux, dessins, gravures, statues, provenant des corps et communautés ecclésiastiques, des émigrés et des condamnés à la confiscation ». On sait que plusieurs des œuvres d'art rassemblées dans la chapelle de la Visitation (aujourd'hui du lycée), furent heureusement sauvées et servirent à former le noyau du Musée de la ville de Nancy.

Le travail fait par Laurent serait trop long à publier. Celui que je reproduis est dû aussi à un artiste de talent, Dominique Pergaut, de Lunéville, auquel feu notre confrère M. Alexandre Joly a consacré une intéressante notice dans ce Journal (année 1867). A part les articles

8, 9 et 20 (abbaye de Beaupré), je n'emprunte à l'inventaire dressé par Pergaut, dont je conserve l'orthographe, ue la liste des tableaux portant le nom de leur auteur.

Abbaye de Beaupré.

1. Le tableau du maitre autel, représentant l'annonciation de l'Ange à la Vierge, quatre cherubins ; peint par Charles de Nancy, peint sur toile, son cadre bois de chêne, sculpté, hauteur 6 pieds, largeur, 4 pieds 6 pouces, estimé selon les circonstances, cy. 26 l. » s. » d.[1]

2. Un Christ, peint par le même Charles, sans cadre, hauteur, 8 pieds 8 pouces 4 lignes, largeur, 4 pieds 10 ouces 4 lignes, cy........................ 15. » »

8. Un Prince sculpté en pierres, couché sur son tombeau, à sa tête deux pétits genies, et à ses pieds, un lion, longueur de cette statue, 6 pieds 2 pouces 5 lignes, sans inscription[2].

9. Un Prince et une Princesse, sculptés en pierre, couchés sur un tombeau, comme 2 pétits genies à la tête de chaque corps et deux lions à leurs pieds, il y a de plus 12 pétites figures dans des niches à une face du tombeau, longueur des statues, 6 pieds 7 pouces 6 lignes, sans inscription.

15. Dans la salle des princes, un tableau qui représente la manne tombée du ciel, Moyse, Aaron et les Israélites, ce tableau est gâté, il est peint par Jacquart de Nancy, hauteur, 7 pieds 6 pouces 6 lignes, largeur, 4 pieds, avec son cadre de bois de chêne, ci... 25. » »

1. Au-dessus est écrit : cours de France.

2. C'est le tombeau du duc Ferry III, représenté dans Dom Calmet, 1re éd., t. III, pl. II.

16. Un autre tableau qui est la Scène, faisant face à celui ci-dessus, peint par le même Jacquart, même grandeur et largeur que le précédent, avec un cadre bois de chêne, estimé, cy.......................... 25. » »

17. Les quatre dessus de portes, le prince Charles de Lorraine, peint par Girardet, cy............ 12. » »

20. Au dessus de la grande porte d'entrée de la Maison de Beaupré, il y a une Vierge tenant l'enfant Jésus, elle est placée dans un enfoncement, faisant niche de grandeur naturelle, ou à peu près, sculpté, ronde bosse, en pierre, cy.................................. 24. » »

Tableaux déposés au district.

2. L'Ange gardien, deux figures peint par Charles, le cadre de bois en couleur, hauteur, 3 pieds 1 pouce 6 lignes, largeur, 2 pieds 2 pouces, cy........ 9. » »

20. St François de Sâle en abbé, demi-corps pétit cadre noir il y a d'écrit derriere le tableau (J. Lambert. f. en 1673) hauteur, 2 pieds 7 pouces 6 lignes, largeur, 2 pieds 2 pouces 6 lignes, cy.............. 4. » »

Carmes de Lunéville.

22. St François de Paule, peint par Charles, il est retouché, peint sur toile, le cadre noir, la moulure en jaune, hauteur, 5 pieds 10 pouces, largeur, 4 pieds 6 pouces 6 lignes, cy...................... 6. » »

35. St François de Sale abbé ou évêque demi-corps, peint sur toile par Girardet, il y a des armes au bas dudit, le cadre de bois cuivré; hauteur, 3 pieds 6 lignes, largeur 2 pieds 9 pouces, cy............... 10. » »

N° 36. St Antoine, à genoux, peint sur toile par Munier, le cadre de bois mis en noir, les moulures en

jaune ; hauteur 4 pieds 2 pouces largeur 3 pieds, cy.................................... 6. » »

N° 37. S[t] François de Paule, et son compagnon sur mer, peint sur toile, par Charles, il est mal retouché, le cadre de bois mis en noir, et les moulures en jaune, hauteur, 5 pieds 1 pouce, largeur, 4 pieds, cy.. 8. » »

N° 45. Les portraits de M[r] et de M[de] la duchesse Ozolenski, à demi-corps, les cadres pétites baguettes dorées, peint sur toile, par Brabant, de même mesure, l'un comme l'autre, hauteur, d'un, 2 pieds 2 pouces, largeur 1 pied 8 pouces 4 lignes, cy pour les deux..... 6. » »

N° 51. Les portraits de Louis XV et la Reine de France, peint sur toile, par Brabant, les cadres sculptés dans les angles et dorés, hauteur, 2 pieds 4 pouces 6 lignes, largeur, 1 pied 9 pouces 6 lignes, cy pour les deux .... 10. » »

N° 52. Le portrait de Monseigneur le Dauphin, peint sur toile par Brabant, même cadre et même hauteur que les précédents et largeur, cy................. 5. » »

N° 52. Le Roy de Pologne Stanislas I, peint sur toile par Brabant, même cadre, hauteur et largeur que les précédents, cy............................ 5. » »

Abbaye de Béchamp.

N° 6. Un tableau représentant un enfant écrasé sous une charette chargée de deux tonneaux, le pere Fourrier parait dans la gloire, il y a sept figures, le cadre en noir doré dans les angles et les milieux, peint par Claude Charles, il est gâté ; hauteur, 7 pieds 3 pouces, largeur, 5 pieds 9 pouces 5 lignes, cy............... 15. » »

N° 7. Un autre tableau, lui faisant face, qui est S[t] Augustin en évêque, il y a aussi deux anges, peint par

Charles, il est tâché; même cadre et de même mesure que le précédent, cy........................ 15. » »

N° 10. Un St Jean à demi-corps, faisant dessus de porte; idem aussi un St Joseph, aussi à demi-corps, faisant face au St Jean, peints par Charles, sur toile, même mesure l'un comme l'autre, placé dans la boisure; hauteur d'un, 2 pieds 7 pouces 3 lignes, largeur, 2 pieds 10 pouces 6 lignes, estimés tous deux, cy..... 6. » »

N° 11. Les quatre Evangélistes de même hauteur, et non de largeur, peints sur toile dans la boisure, le St Jean peint par Charles; hauteur, 6 pieds 4 pouces 6 lignes, largeur, 5 pieds 3 pouces 5 lignes, cy.. 8. » »

N° 12. St Luc, largeur, 3 pieds 5 pouces 4 lignes, peint par Charles, cy........................ 6. » »

N° 13. St Marc, peint par Charles, largeur, 5 pieds 7 pouces 7 lignes, estimé, cy................. 8. » »

N° 15. Conversion de St Augustin, et deux pétites figures dans le fond du tableau, il y a d'écrit ces mots, tolle lege tolle lega, peint par Charles; hauteur, 6 pieds 1 pouce, largeur, 4 pieds 4 pouces, cy....... 15. » »

N° 16. Le Baptême de St Augustin par St Ambroise, il y a sept figures, peint par Charles; hauteur, 6 pieds 1 pouce, largeur, 6 pieds 3 pouees, cy...... 30. » »

N° 17. Un troisième où il y a neuf figures y compris quatre Evêque, c'est St Augustin fait évêque qui reçoit la bénédiction d'un des trois autres, peint par Charles; même mesure que le précédent, cy......... 34. » »

N° 19. La reception de plusieurs ehanoines Réguliers par le pere Fourrier, il y a neuf figures, peint par Charles; hauteur, 6 pieds 1 pouce, largeur, 5 pieds, cy.................................... 32. » »

N° 20. Le pere Fourrier qui reçoit des ordres d'un abbé, en présence de deux diacres et de cinq autres

assistans, peint par Charles ; même mesure que le précédent, cy.............................. 36. » »

N° 21[1]. Le pere Fourrier dans une chaire préchant, il y a treize figures, une sur le devant du tableau ayant deux livres à ses pieds ou sont écrit ces mots, Calvini opera, de même mesure que le précédent, cy 34. » »

N° 22. Le Pere Fourrier enseignant des Réligieux de l'ordre de S[t] Augustin, il y a sept figures, peint par Charles ; hauteur, 6 pieds 1 pouce, largeur, 5 pieds 10 pouces 6 lignes, cy........................ 36. » »

N° 23. Le Pere Fourrier enseignant un jeune chanoine de l'ordre, il y a six figures, peint par Charles ; même mesure que le précédent, cy.. .... 30. » »

N° 24. La Naissance de la Vierge, il y a cinq figures, peint par Charles ; hauteur, 7 pieds 2 pouces, largeur, 6 pieds 2 pouces, cy...................... 32. » »

N° 25. L'annonciation à la Vierge, peint par Charles ; hauteur, 7 pieds 1 pouce 7 lignes, largeur, 5 pieds 4 lignes, cy............... .... 20. » »

N° 26. Le Mariage de S[t] Joseph avec la Vierge, il y a trois figures, peint par Charles ; hauteur, 7 pieds 1 pouce 7 lignes, largeur, 5 pieds 4 lignes, cy........ 24. » »

N° 27. La représentation de la Vierge au temple, il y a sept figures ce tableau est troué, peint par Charles ; de même hauteur que le précédent, cy...... 30. » »

N° 28. La visitation de la Vierge chez sa cousine, S[te] Elisabeth, il y a quatre figures, peint par Charles ; même mesure que les autres, cy............ 28. » »

1. Ce numéro ne porte point de nom d'auteur, peut-être par suite d'un oubli du rédacteur de l'inventaire ; mais il est permis de supposer que, de même que les précédents et les suivants, il doit être attribué à Claude Charles.

N° 29. La présentation de l'enfant Jésus au Temple, par St Siméon, peint par Charles, il y a cinq figures ; même mesure que tous les autres qui précèdent, tous ces tableaux sont peint sur toile et placés dans la boiserie, cy.................................. 35. » »

—

La plupart des artistes mentionnés dans l'inventaire de Pergaut sont bien connus, mais il cite d'eux des ouvrages qui ne figurent pas dans les nomenclaturos de leurs œuvres publiées jusqu'à présent[1] : à ce titre surtout, son travail m'a paru offrir un véritable intérêt.

Henri LEPAGE.

DONS FAITS AU MUSÉE LORRAIN.

—

Les familles Bert et Papillon, héritières de notre excellent eonfrère M. Christophe Bert, avoué à la Cour, récemment décédé, viennent, suivant ses intentions à elles connues, de faire déposer au Musée une assez importante collection de monnaies et médailles romaines, lorraines, françaises et étrangères.

— M. Charon aîné, ancien notaire, a donné deux plâtres du sculpteur Jacquot : un médaillon du général Drouot et le projet d'un monument à lui élever.

— MM. Bourgon, banquiers, ont offert un très-beau et très-curieux coffre-fort en fer.

1. Voy., dans les *Bulletins de la Société d'Archéologie*, t. IV, mon travail intitulé : *Peintres lorrains des XVe, XVIe et XVIIe siècles.*

BIBLIOGRAPHIE LORRAINE.

—

(*Suite et fin.*)

Une légende lorraine. Simple récit par un officier en retraite. (Signé : A. Hazard.) — Toulouse, imp. de Baylac, Blanc et C^{e}, 1875, in-8° d'une demi-feuille.

Conte lorrain. (Signé : E. P.) — Neufchâteau, imp. Kienné (1875), in-8° de 3/4 de feuille.

Première excursion dans le Barrois mosellan. (Par M. de Sailly.) — In-8° de 9 feuilles et 5 planches. Extrait des *Mémoires de la Société d'Archéologie et d'histoire de la Moselle.* 1869.

Note sur les monuments historiques du département de Meurthe-et-Moselle. (Signé : B.) — Lunéville, imp. de C. George (1875), in-12 d'un tiers de feuille.

Alsace-Lorraine en 1870, par A. Chambord... — Paris, Amyot, 1876, in-8° de 2 feuilles 1/4.

Les ruines de la Meuse. Tome quatrième. Seigneurie de Sorcy-sur-Meuse, par Dumont... — Nancy, imp. de N. Collin (1875), in-8° de 23 feuilles 1/2 et planches.

Specimens de l'orfévrerie mosellane au x^{e} siècle, par M. Charles Abel. — Nancy, imp. E. Réau (1875), in-8° d'une demi-feuille. Extrait des *Mémoires de l'Académie de Metz.*

Promenades et excursions. La Pierre d'appel, les Hautes-Chaumes, le Honeck, la vallée de la Bresse Extrait du *Journal de la Meurthe et des Vosges.* (Signé : Cléante). — Nancy, imp. G. Crépin-Leblond (1875), in-8° de 2 feuilles 3/4.

Fête du couronnement solennel de Notre-Dame de Benoîte-Vaux, 8 septembre 1875. — Verdun, Ch. Laurent, 1875, in-8° de 3/4 de feuille. Programme.

Forteresse de Bitche. Campagne de 1870-1871. Relation historique du siége de Bitche, par C. Pradal... — Annecy, A. L'Hoste, 1875, in-16 de 13 demi-feuilles.

Promenades antiques aux alentours de Château-Salins, par M. J.-A. Schmit. Deuxième suite. — Nancy, Lucien Wiener, 1875, in-8° de 2 feuilles 1/2 et 2 planches. — Extrait des *Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine.*

Notice historique sur Dun-sur-Meuse, par M. Bonnabelle. — Nancy, imp. G. Crépin-Leblond, 1874, in-8° de 2 feuilles 1/4. Extrait des *Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine.*

Nécrologie des Spinaliens morts pour la défense de la patrie, 1789-1871. (Par Ch. Ferry.) — Nancy, imp. Berger-Levrault, 1875, in-4° de 11 feuilles 1/2 et une planche.

Fontenoy L'incendie et la restauration, par l'abbé Briel... Seconde édition. — Nancy, imp. de G. Crépin-Leblond, 1875, in-12 de feuilles.

Inauguration du monument élevé à Mars-la-Tour à la mémoire des soldats français morts pour la patrie dans les journées des 16 et 18 août 1870... (Signé : Eug. Ory.) — (1875), in-fol. d'une feuille.

La guerre de Metz en 1324, poème du XIV° siècle, publié par E. de Bouteiller... Suivi d'études critiques sur le texte, par F. Bonnardot... et précédé d'une préface par Léon Gautier. — Paris, Firmin Didot, 1875, in-8° de 33 feuilles et 4 planches.

La capitulation de Metz devant l'histoire. Extrait du journal *L'Indépendance belge.* Troisième édition. — Bruxelles, Alphonse Rozez fils, 1870, in-18 d'une feuille 1/2.

Les Hostelains et Taverniers de Nancy. Essai sur les mœurs épulaires de la Lorraine. Par Jules Renauld... — Nancy, Lucien Wiener, 1875, in-8° de 14 feuilles 1/4 et une planche.

Sur l'autel consacré à Hercule Saxanus placé à la porte de la Bibliothèque de Nancy, par F.-R. Dupeux. — Nancy, imp. de Berger-Levrault (1875), in-8° de 3/4 de feuille et 2 planches.

Le Palais ducal et le Musée lorrain en 1875. Souscription pour leur achèvement. (Signé : H. L. [H. Lepage]). — Nancy, typ. G. Crépin-Leblond, 1875, in-8° d'une feuille et 5 planches.

Fête de la consécration de la basilique de Saint-Epvre. — Nancy, imp. G. Crépin-Leblond, in-fol. plano. Extrait du *Journal de la Meurthe et des Vosges,* du 6 juillet 1875.

Philippon au cong ès des Américanistes. (Signé : G. T.) — Nancy, imp. nancéienne (1875), in-8° d'un quart de feuille. En vers.

Jeudi 8 juillet 1875. Fête de l'inauguration du cercle catholique d'ouvriers de Nancy. — Nancy, imp. de Vagner, in-8° d'une feuille, et in-8° d'une feuille 1/2.

Exposition rétrospective de Nancy. Juillet 1875. Notes de voyage. Extrait du *Vœu national...* (Signé : A. B.) — Metz, imp. A. Rousseau, 1875, in-8° d'une feuille 1/4.

1875. Exposition de Nancy. Impressions et souvenirs. E. Auguin. — Nancy, imp. de G. Crépin-Leblond, in-8° de 58 demi-feuilles.

La peinture à l'exposition rétrospective de Nancy. A. Bray... — Nancy, typ. G. Crépin-Leblond, 1875, in-8° de 20 feuilles.

Bibliographie de Plombières. Extrait des *Lettres Vosgiennes*. — Remiremont, imp. de Mougin, 1866, in-8° de 3 feuilles.

Notice sur les eaux thermales, et en particulier sur celles de Plombières, par M. Ach. Daviller... Premier fascicule. — Nancy, imp. Berger-Levrault, 1875, in-8° de 2 feuilles 1/2.

Etude sur la bataille de Rezonville (16 août 1870), par M. Tumerel... Extrait du *Journal des sciences militaires*... — Paris, J. Dumaine, 1875, in-8° d'une feuille 1/2 et 2 planches.

Notes pour servir à l'histoire du chapitre de Saint-Dié aux xv^e^ et xvi^e^ siècles. La vie privée des chanoines, par F. de Chanteau... — Nancy, imp. Berger-Levrault, 1875, in-8° de 3 feuilles 1/4. Tiré à 125 exemplaires, papier vergé.

Le prieuré de Saint-Quirin, par Dagobert Fischer. — Nancy, imp. G. Crépin-Leblond, 1875, in-8° de 3 feuilles 1/4. Extrait des *Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine*.

Sainte Ernelle à Villécloye. — Montmédy, imp. de Pierrot-Caumont, 1875, in-8° d'une feuille 3/4.

Johanna d'Arc... (Jeanne d'Arc ou l'ange tutélaire de la France.) — Christiania, Alb. Cammermeyer, 1870, in-16 de 9 demi-feuilles. Drame en vers.

Jeanne d'Arc, par H. Wallon... Edition illustrée d'après les monuments de l'art depuis le xv^e^ siècle jusqu'à nos jours. — Paris, Firmin Didot, 1876, gr. in-8° de 35 feuilles.

Henri Martin. Jeanne Darc. — Paris, Furne, 1875, in-16 de 17 demi-feuilles.

Vie de Jeanne d'Arc, par Jules David... — Paris, imp. de E. de Soye, 1875, in-8° de 4 feuilles.

Bibliothèque de l'amateur Champenois. Une cité champenoise au xv^e^ siècle, par Alexandre Assier. — Paris, à Claudin, 1875, in-12 de 2 feuilles. Chap. I : Jeanne d'Arc à Troyes.

Quelques observations sur Jeanne d'Arc, au point de vue de sa représentation plastique, par A. Le Véel... — Paris, Susse (1875), in-16 d'une demi-feuille.

Etude sur Jeanne d'Arc et les principaux systèmes qui contestent son inspiration surnaturelle et son orthodoxie. Par le comte de Bour-

bon-Lignières. — Paris, lib. de la Société bibliographique, 1875, in-8° de 22 feuilles.

Jeanne d'Arc chez les historiens espagnols, par M. Antoine de Latour. Extrait de la *Revue britannique...* — Paris, au bureau de la Revue, 1875, in-8° d'une feuille.

S[t] Arnoul. — Hermes, autog. de C.-A. Horoy (1875), in-16 de 2 feuillets.

Un jeune volontaire lorrain au siége de Verdun, 1870. Notice sur Paul Bastien... Par le R. P. Didierjean... Extrait des *Souvenirs de Metz*. — Paris, Albanel, 1875, in-18 d'une feuille 2/3.

Camille Viox. Vie de Antoine Bertier de Roville. Nouvelle édition. — Nancy, Grosjean-Maupin, 1875, in-16 d'une feuille 1/4.

Jacques Callot, par Prosper Du Mast. — Nancy, Berger-Levrault, 1875, in-4° de 4 feuilles 1/2 et une planche ; et in-8° de 3 feuilles 1/4. Extrait des *Mémoires de l'Académie de Stanislas*.

Mort et funérailles de M. l'abbé Choiselat, curé de la cathédrale de Saint-Dié. Décembre 1875. (Signé : A. S.) — Saint-Dié, imp. L. Humbert, 1875, in-8° d'une feuille.

Saint-Elophe, sa famille, sa vie, son culte. Par l'abbé Edouard Zeller. — Neufchâteau, Kienné, 1875, in-8° de 15 feuilles et 5 pl.

L'expédition du duc de Guise à Naples. Lettres et instructions diplomatiques de la cour de France (1647-1648). Documents inédits publiés avec une introduction par MM. J. Loiseleur et G. Baguenault de Puchesse. — Paris, Didier, 1875, in-8° de 30 feuilles 1/2.

Etude sur Saint-Lambert, par M. E. Pierrot... Discours de réception à l'Académie de Stanislas... Nancy, imp. Berger-Levrault, 1875, in-8° de 2 feuilles 1/2. Extrait des *Mémoires de l'Académie*.

Notice biographique sur Jean Thiriot, de Vignot, architecte du roi Louis XIII, par M. Ch. Bonne... Extrait des *Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc...* — Bar-le-Duc, Contant-Laguerre, 1875, in-16 d'une demi-feuille.

Pour la commission de rédaction : le Président, Henri Lepage.

Nancy, imp. de G. CRÉPIN-LEBLOND, Grande-Rue, 14.

JOURNAL

DE LA SOCIÉTÉ

D'ARCHÉOLOGIE LORRAINE

ET DU

MUSÉE HISTORIQUE LORRAIN.

25e ANNÉE. — 5e NUMÉRO. — MAI 1876.

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

Séance du 7 avril 1876.

PRÉSIDENCE DE M. HENRI LEPAGE, PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la séance du 10 mars est lu et adopté.

Admission de membres titulaires et présentation de candidats.

La Société admet au nombre de ses membres titulaires : M. l'abbé Barthélemy, professeur de quatrième

à Pont-à-Mousson ; M. Le Bègue, directeur de la succursale de la Banque de France, et M. Meunier, étudiant en médecine, à Nancy.

Sont présentés comme candidats : M. Husson, percepteur de la division de Vandœuvre, à Nancy, par MM. Thomas, Lepage et Bretagne ; M. Thovany, sculpteur à Toul, par MM. l'abbé Guillaume, Gilbert et Cordier ; et MM. les abbés Hennequin, curé de Lorquin, et Florentin, directeur du collége de la Malgrange, par MM. les abbés Lallemand, Vanson et Demange.

MM. Maguin, ancien président de l'Académie de Metz[1], et l'abbé Mathieu, professeur à Pont-à-Mousson, ont adressé au Président des lettres de remerciment à l'occasion de leur récente admission comme membres titulaires de la Société.

Nomination d'un bibliothécaire.

Aux termes de l'ordre du jour, il est procédé, par un scrutin secret, à la nomination d'un bibliothécaire en remplacement de M. Ch. de Rozières, qui a donné sa démission. M. Rouyer ayant, en son absence, obtenu l'unanimité des suffrages, est proclamé bibliothécaire de la Société.

Ouvrages offerts à la Société.

Chansons en patois vosgien recueillies et annotées par Louis Jouve, avec un glossaire et la musique des airs, 1876.

1. La Société a eu le regret de perdre récemment ce nouveau confrère, qu'elle était heureuse de compter dans ses rangs.

Essai sur l'histoire et la généalogie des sires de Joinville, 1008–1386, par J. SIMONET.

Trouvaille de Bidestroff (Meurthe), par M. MAXE-WERLY.

Almanach historique, statistique et administratif de la ville de Bar-le-Duc et du département de la Meuse, par M. BONNABELLE, 14e année, 1876.

Leçon d'ouverture du cours de droit civil approfondi dans ses rapports avec l'enregistrement, suivi d'une bibliographie raisonnée de l'enregistrement, par M. Ernest DUBOIS, professeur à la Faculté de droit de Nancy, 1876.

Revue des Sociétés savantes des départements, publiée sous les auspices du Ministre de l'Instruction publique, 6e série, tome II, juillet–août 1875.

Annales de la Société d'émulation du département des Vosges, tome XV, 1er cahier, 1875.

Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace. Assemblée générale du 2 mars 1876.

Institut des provinces de France fondé en 1839 par M. DE CAUMONT. — Documents et informations diverses. No 1, 1876.

Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, tome XIV, 1875.

Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, tome VI, 2e et 3e trimestres de 1875.

Bulletins de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 4e trimestre de 1875.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie, année 1875, no 4.

Bulletin de la Société industrielle et agricole d'An-

gers et du département de Maine-et-Loire, XLVI[e] année, XVI[e] de la 3[e] série, 1875, 2[e], 3[e] et 4[e] trimestres.

Publications de la section historique de l'Institut royal grand-ducal de Luxembourg (ci-devant Société archéologique du grand-duché, vol. XXX), volume VIII, 1875.

Lectures.

Il est donné lecture d'une notice adressée par M. A. Benoit, de Berthelming, et intitulée : *Un voyage en Lorraine au commencement du XVII[e] siècle*, qui sera publiée dans le prochain volume des *Mémoires de la Société*.

MÉMOIRES.

—

MÉMOIRE DES FRAIS D'UN VOYAGE DE SAVERNE A NANCY EN 1628.

A notre époque, où, grâce à la vapeur et aux chemins de fer, on franchit les distances avec une célérité prodigieuse, on ne se souvient guère de la lenteur avec laquelle s'effectuait autrefois la locomotion. Au commencement du XVII[e] siècle, on ne voyageait qu'à cheval ; il est inutile d'ajouter que l'on ne craignait pas les intempéries des saisons, et il est facile de concevoir que l'on ne pouvait aller qu'à petites journées et que, très-souvent, plusieurs jours étaient employés pour faire un voyage d'une vingtaine de lieues.

Les archives communales de Saverne renferment un état des dépenses d'un voyage que fit à Nancy, au prin-

temps de l'année 1628, le sieur Marc Roech, greffier de la ville de Saverne, que le magistrat avait chargé d'une mission secrète auprès du gouvernement de Lorraine. Il partit de Saverne le 14 mai 1628, en compagnie d'un messager qui lui servait de domestique, et n'effectua son retour dans cette ville que le 19 du même mois.

Ce document est rédigé en langue allemande ; comme il peut donner une idée exacte de la manière de voyager à une époque où les pataches et les diligences n'étaient pas encore inventées, nous avons pensé qu'il offrait assez d'intérêt pour mériter d'être traduit.

En voici la traduction :

Le 14 mai de l'année 1628, je ne fus expédié qu'à neuf heures du matin et ai dépensé avec le messager pour

	liv.	s.	d.[1]
la soupe............................	»	5	»
J'ai diné avec le messager à Niederwiller, chez Michel Weber, et ai dépensé, y compris le cheval.....................	»	6	»
J'ai pernocté à Blâmont (Blanckenburg) à l'auberge de la Couronne, et dépensé, y compris le messager, le cheval et le pourboire du valet d'écurie............	1	2	8
J'ai payé au maréchal-ferrant pour mettre un fer au cheval..............	»	»	4

1. A Saverne, comme dans tout l'évêché de Strasbourg, on se servait dans les comptes pour la facilité des calculs, de la livre-deniers, qui était une monnaie idéale ; elle était ainsi appelée parce qu'on la pesait autrefois ; elle était divisée en deux florins ou vingt schillings, ou cent vingt kreutzers ; le schilling était divisé en douze deniers et valait un peu plus que quatre sous de France.

	liv.	s.	d.
Le 15, diné à Lunéville (Lienstadt), à l'auberge du Saint-Nicolas...........	»	14	»
Et comme le cheval est tombé malade, j'ai payé au maréchal-ferrant pour lui donner un clystère (cristier)...........	»	4	»
Payé au sellier pour réparer la selle...	»	»	4
Couché à Saint-Nicolas-de-Port, à l'auberge du petit Saint-Nicolas, et dépensé, y compris le messager, le cheval et le droit d'écurie.......................	1	2	»
Le 16, dépensé à Nancy, à l'auberge du petit Saint-Nicolas pour le dîner, la collation du soir et le coucher ; le 17, pour le dîner, la collation du soir et le coucher, y compris le cheval, le messager et le droit d'écurie........................	3	17	»
Payé à un maréchal-ferrant pour mettre de nouveaux fers au cheval............	»	1	»
Offert au commis du secrétaire.......	»	15	»
Le 18, diné à Saint-Nicolas-de-Port, à l'auberge de l'Ange..................	»	12	»
Le soir, rafraichi et donné de l'avoine au cheval, à Lunéville, à l'auberge de la Croix de Lorraine....................	»	6	»
Couché à Blâmont, à l'auberge de la Croix.............................	1	2	»
Le lendemain diné à Niederwiller.....	»	11	»
Total de la dépense.......	10	18	4
Plus, j'ai payé au messager qui m'avait accompagné, pour son salaire..........	»	15	»

	liv.	s.	d.
Et j'ai reçu du magistrat de la ville une gratification d'un écu d'Empire pour chaque journée de voyage, ou six écus pour les six jours, soit....................	4	10	»
Cette somme de....................	16[l]	3[s]	4[d]

m'a été payée par le sieur Pierre Kranck Oberlohnherr[1] le 8 juillet 1628. Signé M. Roech.

DAGOBERT FISCHER.

LETTRE DU DUC DE CHOISEUL A M. L'ÉVÊQUE DE METZ, EXPOSANT LES MOTIFS QUI ONT DÉCIDÉ LE ROI A TRANSFÉRER A NANCY L'UNIVERSITÉ DE PONT-A-MOUSSON.

A Compiègne, le 7 août 1768.

Le Roy, Monsieur vient d'ordonner par des lettres-patentes adressées à la Cour souveraine de Lorraine, la translation de l'Université de Pont-à-Mousson en la ville de Nancy.

Ce projet avoit été formé par le Roy de Pologne, et il paroît avoir eu un commencement d'exécution par la translation faite en 1760 à Nancy, de la chaire de mathématiques, fondée en ladite Université, par la création de deux chaires de philosophie dans le collége de cette ville et son agrégation à l'Université. Les obstacles qui se sont opposés alors à l'entier accomplissement du projet, sont levés aujourd'hui par la dissolution de la Société

1. Charge municipale répondant à celle de premier adjoint au maire de notre époque. Cet officier municipal était en même temps chargé de la gestion des deniers communaux.

des Jésuites, en faveur desquels l'établissement de l'Université semble avoir été fait et le moment ne peut être plus favorable pour consommer un arrangement convenable à tous égards. Vous verrez, Monsieur, par les précautions prises par les lettres-patentes, que vos intentions et vos droits ont été ménagés autant que cette considération pouvoit se concilier avec un changement reconnu nécessaire.

L'Université de Pont-à-Mousson, au moins pour le séminaire et la Faculté de théologie et des Arts, ce qui comprend le collége, est de votre diocèse. On distrait de l'Université le séminaire et les revenus qui lui sont particulièrement attachés et on le laisse subsister à Pont-à-Mousson, sous votre direction seule; ce qui vous donne les mêmes ressources que vous offrait l'Université pour les études de vos ecclésiastiques ; de plus on conserve encore à Pont-à-Mousson, outre le collége, sur l'administration duquel vous aurez l'influence que vous devez avoir, une chaire de théologie à votre nomination et on agrége cette chaire à l'Université de Nancy, en sorte que les étudiants qui l'auront suivie, pourront dans un seul voyage qu'ils feront dans cette ville prendre leurs grades.

Il n'est pas douteux que l'Université sera plus convenablement placée dans la capitale d'une province que dans une ville particulière, qu'il est aisé d'ailleurs d'en dédommager ; que l'Université sera bien plus florissante à Nancy, tant par le nombre que par le choix des étudiants, dans les quatre Facultés et que celle de Droit surtout sera beaucoup mieux sous les yeux des tribunaux supérieurs ; d'ailleurs Nancy ne contient pas un

nombre d'habitants proportionné à son étendue et il faut la peupler de quelque manière que ce soit.

J'ai l'honneur d'être avec un très-parfait attachement, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant.

Le duc de Choiseul[1].

Communiqué par M. l'abbé HYVER.

LA PEINE DU TOURNIQUET A SAAR-UNION (1743).

C'était, dans la Lorraine allemande, une coutume locale d'attacher « au tillot » planté sur la place les enfants surpris en maraude. Dans beaucoup de villages, le tilleul est toujours là, quoique la peine ait été abolie et que le maraudage existe comme auparavant. Dans quelques petites villes, une vaste machine tournante, dite *le tourniquet*, remplaçait le tilleul villageois. La peine était plus pénible, mais elle durait moins de temps.

Les archives de police de la prévôté de Bouquenom[2] (Saar-Union) contiennent la mention d'un jeune enfant, petit valet d'un laboureur, condamné à subir ce châtiment pour vol de fruits.

Au mois d'août 1743, il fut conduit de la prison où le propriétaire du jardin l'avait traîné, devant les officiers municipaux de la ville, assemblés le même jour pour juger cette affaire. Le *procureur syndic*, après avoir entendu le plaignant, conclut à une demi-heure de punition dans le tourniquet placé devant l'Hôtel-de-Ville.

1. Archives de la Préfecture de Metz, G. 250.

2. Prévôté du ressort du Parlement de Nancy, sur la rive droite de la Sarre.

Le maître de l'enfant devait, en outre, supporter les dépenses et payer 7 francs de dommages-intérêts. La chambre de police fut indulgente, elle supprima les dommages-intérêts et n'infligea qu'un quart d'heure de tourniquet. Voici le jugement :

« Nous Conseillers de l'Hôtel-de-Ville de Bouquenom,
» vu le rapport d'autre part et les réquisitions du subs-
» titut syndic, ayant aucunement égard auxdites réqui-
» sitions, avons condamné ledit Mathis Kiener à être
» renfermé dans le tourniquet posé au devant de cet
» Hôtel-de-Ville, à y être tourné pendant un quart
» d'heure, et condamné ledit Schapft, comme respon-
» sable de son domestique, aux dépens.

» Fait et jugé à Bouquenom ledit jour dix-neuf août
» 1743. Suivent les signatures ».

La peine était assez forte, car le pauvre petit condamné était exposé à être le souffre-douleur de tous les polissons de l'endroit, enchantés de faire aller la manivelle de la lourde machine et de voir un supplice, qui était heureusement très-rare, car il n'est cité qu'une fois dans une période de dix-huit années.

Arthur BENOIT.

VARIÉTÉS.

ACADÉMIE DE STANISLAS. — DISCOURS DE RÉCEPTION DE M. EM. MICHEL ET DE M. JULES RENAULD.

L'Académie de Stanislas a tenu, jeudi 11 mai, sa séance publique annuelle dans le salon carré de l'Hôtel-

de-Ville. Un auditoire nombreux et choisi assistait à cette solennité littéraire. Au premier rang on remarquait M. Albert Gigot, préfet de Meurthe-et-Moselle, MM. les généraux Abbatucci et Hanrion, M. le docteur Parisot et M. Baradez, adjoints au maire, un grand nombre de magistrats, des membres du barreau, des fonctionnaires, des notabilités commerciales et industrielles ; en un mot, tous ceux qui ont à cœur le maintien des généreuses traditions lorraines semblaient s'être donné rendez-vous dans cette magnifique salle de Stanislas, si remarquablement décorée par Girardet. La séance était présidée par M. le baron G. de Dumast, correspondant de l'Institut ; à ses côtés, les membres du bureau de l'Académie siégeaient avec les deux récipiendaires MM. Emile Michel et Jules Renauld. Sur la même estrade avaient pris place le recteur de l'Académie, les doyens des Facultés, et, parmi les TRENTE-SIX de la docte Compagnie, on remarquait M. le général Didion et M. Morey, membres correspondants de l'Institut, et M. Volland, l'ancien et éminent bâtonnier du barreau de Nancy.

Conformément à l'article 13 des statuts, M. Lucien Adam, conseiller à la Cour et secrétaire annuel, a ouvert la séance par la lecture du compte rendu de l'année écoulée. Puis le premier récipiendaire, M. Michel, dans un remarquable discours, a traité, avec une connaissance approfondie de la matière, un sujet bien familier à son talent : *Du paysage et du sentiment de la nature.* « Vous trouverez bon, Messieurs, a-t-il dit en commençant, que, m'inspirant de votre propre pensée, je reporte en particulier l'expression de ma gratitude à M. de Dumast, votre président[1], au vénéré doyen de l'Académie

1. Secrétaire perpétuel de la Société d'Archéologie.

de Stanislas, à celui qui, depuis cinquante ans, a marqué sa présence au milieu de vous par de si nombreuses et si intelligentes initiatives. Témoins de sa vie, vous connaissez mieux que moi les services qui l'ont remplie. Il m'a paru cependant que, comme Messin encore, vous me permettiez de joindre notre témoignage au vôtre. Nous avions appris, nous aussi, à connaître à nos dépens la dangereuse intervention de M. de Dumast dans ces luttes courtoises, où, plus d'une fois avant les désastres de la France, Metz et Nancy s'étaient rencontrées pour les mêmes compétitions. Nous étions mal placés alors pour lui rendre justice, et notre patriotisme local ne pouvait qu'à contre-cœur enregistrer tous ses triomphes. Les revers de notre pays nous forcent à vous féliciter de ses succès. Vos conquêtes sont restées intactes, Messieurs ; elles n'ont pas grossi la liste déjà trop longue des regrets que nous laisse la perte de la ville natale, mais nous avons la consolation d'en jouir maintenant avec vous. Vous savez assez avec quelle passion, avec quel entier désintéressement pour lui-même votre président s'employait à vous les assurer. Nous ne saurions, à notre tour, oublier l'accueil qu'exilés nous avons reçu de lui ; l'empressement cordial avec lequel il a tendu la main à des inconnus pour les faire sortir de la réserve discrète qui convenait à leur dignité et pour leur marquer une place au milieu de vous.

» A tous ces titres, Monsieur le président, vous accepterez de ma bouche des vœux qui sont sur les lèvres de tous. Puissiez-vous conserver longtemps encore cette ardeur juvénile, cette chaleur communicative, ce dévouement toujours prêt pour les nobles causes, toutes ces qualités enfin sur lesquelles l'âge n'a pas eu de prise,

puisque vous n'avez trouvé avec les années qu'une expérience plus haute et une autorité plus respectée ! »

Ces paroles ont été accueillies par d'unanimes applaudissements.

Le second récipiendaire avait choisi pour texte de son discours : *Les études historiques en province et la Société d'Archéologie lorraine*. Après avoir rappelé que l'un des plus illustres associés de l'Académie, M. Guizot, avait été, en 1833, le restaurateur des études historiques, M. Renauld a raconté l'origine et les développements de notre Société d'Archéologie. La création, l'incendie et la renaissance du Musée historique ont été l'objet de récits émouvants.

« Honorer les temps et les sentiments anciens, sans les regretter, a dit l'orateur ; rester fidèles aux vieux souvenirs de l'histoire de Lorraine et célébrer l'unité de la France sans porter atteinte au respect de nos antiques diversités nationales, voilà l'inspiration, voilà l'œuvre et l'honneur de notre Société historique !

» Nous voudrions, mais nous ne pouvons signaler ici tous les studieux collaborateurs, qui, par leurs écrits, leurs dons, leurs démarches et leurs travaux de tout genre, concoururent sous des formes et dans des proportions diverses au succès de l'œuvre lorraine ; il faudrait nommer tous les affiliés.

» Dans cette ruche intellectuelle, dans cet atelier national de la pensée, règne l'égalité la plus parfaite ; les âges et les rangs sont confondus ; l'essentiel est que chacun mette en œuvre son droit au travail, en apportant son tribut dans le recueil des écrits collectifs. — Après avoir lu les observations d'un membre de l'Académie des Inscriptions, tournez le feuillet : un modeste instituteur vous

décrira les substructions d'une villa romaine, découverte aux abords de son village. — Ce jeune homme a la passion du silex et de la pierre polie ; en sondant les mystérieux abimes des temps préhistoriques, sur le plateau de Dommartemont ou dans les cavernes des rives de la Moselle, il a reconnu les vestiges des premiers habitants de nos contrées incultes. — Ce savant professeur quitte son laboratoire, pendant les loisirs de l'enseignement, et nous communique ses méditations sur la numismatique locale. — La calchographie et la bibliographie ont également des adeptes parmi nos confrères, et un habile ingénieur utilise sa plume et son crayon pour nous exhiber les poteries, les armes et les coutumes sépulcrales des Gallo-Romains et de l'époque mérovingienne, mises au jour par les fouilles et les tranchées des grandes voies ferrées, des canaux et des établissements industriels. Enfin, le prêtre et le rabbin, sans se préoccuper des dissidences qui les séparent, viennent tour à tour raconter les développements de leur église et les luttes soutenues par le culte israélite sur le sol lorrain.

» Variété des travaux, intérêt toujours soutenu et scrupuleuse fidélité des informations, tels sont les caractères généraux de cette vaste enquête qui se poursuit sur le passé de notre province.

» N'est-ce point abuser, Messieurs, de votre courtoise attention que de revenir ainsi sur des faits dont plusieurs d'entre vous ont pu être les témoins ?

» Cependant, après avoir salué M. de Dumast comme l'un des plus ardents promoteurs de l'idée lorraine, c'est un devoir pour moi de rendre un public hommage à celui qui sut mener à bien la généreuse, mais si difficile entreprise. En lui conférant pendant vingt-cinq années, sans interruption, les honneurs, et surtout le fardeau de

la présidence, la Société a prouvé qu'elle a toujours compris ce qu'elle doit à M. Henri Lepage.

» Comme historien, il est le chef de notre école, prodiguant à tous, avec une inépuisable patience, les trésors de ses études lorraines, révélant un document ignoré, rectifiant les erreurs sans blesser les amours-propres, surveillant la composition du Journal et la publication des Mémoires.

» Comme président du Comité, il suffit à la besogne de plusieurs correspondances multipliées, démarches incessantes, difficultés évitées, obstacles à vaincre, rien ne peut ralentir son zèle ou décourager son dévouement.

» Heureusement secondé par des collègues, que son exemple stimule, il a été, comme il reste assurément, l'âme de l'institution. Ceux qui connaissent les écrits de M. Lepage en admirent l'abondance extraordinaire, autant que la valeur considérable. Avec la plus rigoureuse exactitude, à l'aide de recherches détaillées, il a réussi à mettre en pleine lumière certains événements, certains personnages, tel ou tel artiste, entourés jusqu'à présent, malgré leur importance, de nuages épais, que ses savantes investigations ont complètement dissipés.

» Honneur donc au savant archiviste qui a su ennoblir l'exercice de ses fonctions en les alliant avec la pratique éclairée des études historiques ! »

Nous sommes heureux de constater que des applaudissements prolongés ont prouvé au récipendaire qu'en s'exprimant ainsi, il s'était fait l'interprète de l'opinion publique au sujet de notre excellent président, M. Lepage[1].

1. Voir dans le *Journal de la Meurthe* des 12 et 13 mai, et le *Progrès* du 14, les autres détails sur les discours et la réponse de M. de Dumast.

CHRONIQUE.

Dans la journée de mardi 16 mai, un incendie, dont la cause est inconnue, a détruit une partie des bâtiments de la magnifique imprimerie Berger-Levrault. On a réussi à soustraire aux ravages du fléau les ateliers de composition, de tirage et impression ; mais il ne reste rien des immenses magasins de papier et des ouvrages imprimés qui composaient le fonds de cette importante librairie. Parmi les œuvres perdues se trouve le dernier ouvrage de M. de Dumast, la *Couronne poëtique de la Lorraine*. Les volumes vendus jusqu'à ce jour par les éditeurs et ceux que l'auteur a généreusement offerts à des amis et à des établissements publics, notamment à la bibliothèque de Nancy et à la bibliothèque du Musée lorrain, deviennent ainsi fatalement des raretés bibliographiques.

Le même accident est arrivé, il y a quelques années, pour les *Pouillés du diocèse de Metz*, par M. Henri Lepage, dont il n'est resté qu'un seul exemplaire.

DONS FAITS AU MUSÉE LORRAIN.

Notre honorable confrère M. Boiselle a fait déposer au Musée un carton de dessins, plans et gravures, parmi lesquelles plusieurs de Callot.

— M. l'abbé Gobin a offert un briquet de forme ancienne, fort ingénieusement travaillé.

— M. G. Babin-Schmitt, rue de Boudonville, a donné une taque en fonte, représentant un sujet très-bizarre.

— M. Ferdinand Marchal, de Lunéville, a fait don d'une vue du Petit-Château de Lunéville, gravée par Belprey.

Pour la commission de rédaction : le vice-président, J. Renauld.

Nancy, imp. de G. Crépin-Leblond, Grande-Rue, 14.

JOURNAL

DE LA SOCIÉTÉ

D'ARCHÉOLOGIE LORRAINE

ET DU

MUSÉE HISTORIQUE LORRAIN.

25e ANNÉE. — 6e NUMÉRO. — JUIN 1876.

SOUSCRIPTION POUR L'ACHÈVEMENT DU PALAIS DUCAL ET DU MUSÉE LORRAIN.

SUITE DE LA SEPTIÈME LISTE.

Michel, notaire honoraire à Nancy..........	10
Husson, percepteur de la réunion de Vandœuvre..............................	5
Le colonel Merlin..........................	5
De Laune................................	1
Blanc (l'abbé), aumônier du lycée (2e souscr.).	2
Gabriel, cordonnier, rue de Strasbourg, 10...	1
Jacquemin, marchand, ib., 18.....	1
Mota (Jean), ib............................	1

Duhamel, ib., 4........................... 1
Martin Bleiler, horloger, ib., 18............. 1
Bourguignon, capitaine en retraite, ib., 3..... 1
Kook, marchand de vin, ib., 14............. 1
Poignon, boulanger, ib., 16................. 1
Bouchon, coiffeur, rue du Montet, 24........ 1
Daimé, peintre, idem....................... 1

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

Séance du 12 mai 1876.

PRÉSIDENCE DE M. HENRI LEPAGE, PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Admission de membres titulaires et présentation de candidats.

Sont admis comme membres titulaires de la Société : MM. Husson (Louis-Marie-Aimé), percepteur de la division de Vandœuvre, à Nancy ; Thovany, sculpteur à Toul ; les abbés Hennequin, curé de Lorquin, et Nicolas Florentin, directeur du collége de la Malgrange.

Sont présentés comme candidats : MM. Courbe, comptable à Nancy, par MM. de Dumast, H. Lepage et Bretagne ; l'abbé Blanc, chanoine honoraine, aumônier du lycée, par MM. l'abbé Guillaume, H. Lepage et Quintard ; Henry, instituteur à Battigny, Husson, instituteur à Vandeléville, et Richet, instituteur à Tramont-Lassus, par MM. Pernot, Olry et H. Lepage ;

l'abbé Doyotte, curé de Maidières; M. Docteur, ancien percepteur, à Remiremont, par MM. Bretagne père et fils, et L. Quintard; Alfred Puton, professeur à l'Ecole forestière, par MM. Lepage, Laprevote et L. Quintard.

Le Président donne lecture de lettres adressées par l'Académie de Stanislas et par l'Académie de Metz, et invitant la Société d'Archéologie lorraine à assister à leur séance publique annuelle.

Ouvrages offerts à la Société.

George Lalleman et Jean Le Clerc, peintres et graveurs lorrains, par M. E. Meaume. — Nancy, 1876.

Les Jugements à Metz au commencement du XIII^e^ siècle, par M. Aug. Prost. — Paris, 1876.

Notice sur le couvent et l'église des Dominicains de Strasbourg, par M. C. Schmidt, suivie d'une *Notice sur l'ancien Temple Neuf et l'ancien gymnase de Strasbourg*, par E. Salomon, architecte. — Strasbourg, 1876.

Note sur Erwin et sa famille, par M. C. Schmidt.

Note sur un recueil d'inscriptions fait par Thomas Wolf, de Strasbourg, au commencement du XVI^e^ siècle, par M. C. Schmidt.

Notice nécrologique sur M. Lapointe de Maizery, par M. Henri Maguin, docteur en droit, membre des Académies de Metz et de Stanislas. — Nancy, 1876.

Annales de la Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes, tome III. — Nice, 1875.

Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, tome VI, 3^e^ et 4^e^ trimestres de 1875. — Orléans, 1875.

Bulletin de la Société archéologique d'Eure-et-Loir, n° 116, décembre 1875.

Institut des provinces de France, trimestriel n° 2; avril 1876.

Recueil des Notices et Mémoires de la Société archéologique de Constantine, 7e volume de la 2e série, 17e volume de la collection. - Constantine, 1876.

Annales de la Société archéologique de Namur, tome XIII, 3e livraison. — Namur, 1876.

Revue savoisienne, 17e année, nos 3 et 4.

Romania, publié par P. Meyer et Gaston Paris; avril 1876, no 18. — Paris, 1876.

S. P. Q. R. — *Bullettino della Commissione archeologica municipale*. — Roma, 1876.

Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace, no 2; séance du Comité.

Lectures.

M. Henri Lepage lit un travail ayant pour titre : *Opinion de Dom Calmet sur l'emprisonnement de Ferry III*. — La Société vote l'impression de ce travail dans le prochain volume de ses *Mémoires*.

MÉMOIRES.

—

NANCY ET LUNÉVILLE. — NOTES DE VOYAGE PAR LE JÉSUITE FELLER (1765-1777).

Malgré les nombreuses descriptions dont Nancy et Lunéville ont été l'objet, on lira, je pense, avec plaisir, les impressions personnelles d'un écrivain aussi sûr et aussi solide que le célèbre auteur du Dictionnaire biographique. Profond observateur, Feller sait décrire en peu de mots un monument, et sa plume facile trouve toujours l'expression juste. Il est temps donc de sauver de l'oubli les quelques pages qu'il a consacrées aux deux villes embellies par Stanislas. Ces notes ont été recueil-

lies bien après la mort de l'auteur, par un admirateur de son talent[1].

A. B.

« En 1764, je vis Thionville, Metz, Nancy, la maison royale de la Malgrange, Pont-à-Mousson, etc. — Thionville est une très-jolie ville et une place forte. — Les trois places de Nancy sont renommées dans l'univers. La place *Royale* et la place *Carrière* (sic) sont au-dessus de toute expression. Les Parisiens avouent que leurs places, quoique plus grandes, sont moins belles. On voit à Nancy la chapelle où sont enterrés les ducs de Lorraine : c'est un chef-d'œuvre. Un conseiller du Parlement me dit : *C'est le bijou de Nancy*. La Mission Royale est un palais[2]. — La Malgrange est une maison royale de Stanislas près Nancy, j'y ai vu toutes sortes de curiosités : un tableau mouvant où différentes manœuvres s'exécutent au naturel ; les belles *Stations* du roi Stanislas, monument de la tendre piété de ce prince ; la célèbre machine du frère *Paulus*, représentant tous les systèmes astronomiques et le cours des planètes. Elle fut depuis transportée au cabinet du duc Charles de Lorraine et y était en 1776. J'avais déjà vu, à Reims, un fort beau planétaire, mais de beaucoup inférieur a celui-

1. *Itinéraire, ou Voyages de M. l'abbé de Feller, ouvrage posthume*, 2. *vol. in-8°. Paris, Delalain*, 1820. Bien des bibliothèques considérables ne possèdent pas cet ouvrage, imprimé avec goût et rempli d'utiles renseignements.

2. « J'avais vu à Cracovie, dans l'église de notre collége, de belles chasubles, faites par la pieuse reine de France ; j'avais vu auparavant celles que la même princesse a envoyées à la Mission de Nancy. Les Dames de France, *Victoire et Adélaïde*, présentant ces chasubles à nos pères, leur dirent : *Notre Mère et la vôtre vous fait ce présent* » (F. I, p. 103).

ci, et d'une construction toute différente ; tous les mouvements célestes, les éclipses, etc., étaient ici mathématiquement mesurés. Il y a un autre planétaire à Nancy, semblable à celui de la Malgrange ; il appartient à l'Académie : il indique les heures, les jours, les mois, les ans, les siècles[1] ».

Le 10 août 1777, le Révérend Père passe de nouveau dans la capitale de la Lorraine.

« *Nancy*, à 5 grandes lieues de Pont-à-Mousson, ville florissante, bien bâtie, contenant à peu près 22,000 âmes, a perdu beaucoup par la mort de Stanislas le Bienfaisant, mais elle conserve un grand nombre de monuments de la magnificence avec laquelle ce prince l'a décorée. La place *Royale*, la place *Carrière*, la place d'*Alliance*, sont de toute beauté. La première surtout, où l'on voit la statue de Louis XV, est préférable pour l'élégance et le goût aux places les plus admirées de Paris.

» Les autres édifices de ce grand prince n'ont pas eu l'avantage d'être conservés. Le château de la *Malgrange*, à une lieue de *Nancy*, celui de *Chanteheux*, près de *Lunéville*, bâti à la polonaise, avec une richesse de dessin et d'ornement tout-à-fait rare[2] ; tout cela avec bien d'autres ouvrages si dignes de durer, sont tombés avec Stanislas. Il est difficile de concevoir comment ce prince, constamment libéral et bienfaisant, ait pu, avec un revenu de trois millions de livres, faire tant et de si magnifiques édifices et tant d'établissements utiles. Tous

1. Il a été donné au Musée lorrain, où tout le monde peut le voir.

2. « *Chanteheux*, c'est une maison royale de Stanislas, bâtie dans le goût polonais. Rien de plus superbe, ni de plus singulier. Les peintures qui s'y voient dans un cabinet sont attribuées à Stanislas ; mais elles sont trop abominables pour être l'ouvrage de ce religieux prince ». (*Voyage de* 1765, t. I, p. 12.)

ces édifices ont été représentés par des gravures excellentes, recueillies en plusieurs volumes, que j'ai vus en 1765 dans la bibliothèque du comte de Palen à Munich, et que depuis lors je n'ai retrouvés nulle part[1].

» Le 11 août, je vais voir l'église primatiale, très-beau bâtiment d'une architecture moderne, destiné à être cathédrale, car il y a déjà eu deux évêques de *Nancy* nommés ; cependant aucun n'est entré dans l'exercice de sa dignité. On conserve dans cette église une des côtes de saint Laurent et quelques autres reliques, respectables aux yeux des bonnes et simples âmes, qui, sans s'occuper des recherches d'une critique sévère, honorent tout ce qu'ils croient pieusement avoir appartenu aux amis de Dieu.

» Je vois rassemblée dans cette église la jeunesse, ou, si l'on veut, l'enfance confiée aux *Frères de la Doctrine chrétienne*. Ces instituteurs, qui s'acquittent très-bien de leurs obligations, ont adopté une espèce de gouvernement muet, et suppléent par des signes à l'explication verbale des choses. Ce genre d'institution mimique qui peut paraître ridicule, ne l'est pas dans la réalité ; il en impose aux enfants, réprime leur babil et soulage infiniment les précepteurs. J'y ai eu recours, ayant eu 150 marmots à gouverner, et il est sûr que, sans cet expédient, je succombais infailliblement à l'impatience et au travail.

» Je visite ensuite le caveau des ducs de Lorraine dans l'église des Cordeliers, vrai bijou, que j'avais déjà vu, mais qu'on ne peut trop voir, ni trop admirer : c'est un dessin bien lié, bien suivi et d'un effet sûr. Rien de mieux

1. Voyez le *Journal historique et littéraire*, 1er mars 1777 (F.).

assorti au goût de ces lugubres monuments, jusqu'à la couleur du marbre noir, blanc et brun veiné. On lit au-dessus de l'autel : *Franciscus Primus Rom. Impero religiosissimè instauratos avorum tumulus regiis sumptibus perfecit.* M. D. C. C. LVII.

» Les pauvres ex-Jésuites ne sont pas détestés dans cette province ; on les aime, on les estime, on les laisse vivre ensemble ; la bulle même d'extinction n'a point formé de préjugé contre eux. On dirait que les mânes du bon et juste Stanislas veillent sur leur réputation ; ils me reçoivent comme un frère, et leurs amis sont aussitôt les miens ; point de genre de cordialité qu'ils ne me témoignent[1].

» L'après-dînée je vais voir la Mission Royale, monument de la magnifique piété de Stanislas. L'inscription tracée sur une grande plaque de cuivre porte : *Ad pietatis augmentum et inopiæ subsidium posuit ac dotavit Stanislaus*, 1742.

» Pour comprendre ceci, il faut savoir que les Missionnaires avaient 12,000 livres à distribuer par an ; c'est le moyen de faire le bien avec discernement, et cette intelligence qui ajoute un nouveau prix aux œuvres saintes. Il est peu de princes qui aient fait plus de bien avec moins de moyens et surtout avec moins de bruit. La pompeuse adoption de la nièce de Corneille par Voltaire a été tout autrement exaltée, prônée, répétée dans les gazettes et les journaux que tous les établissements de Stanislas. Il semble que la vraie vertu, le désir pur d'une utilité réelle, soient destinés à jouir d'une heureuse

1. Voir les Mémoires de l'abbé Georgel sur l'abolition des Jésuites en Lorraine.

obscurité qui assaisonne les actions des âmes honnêtes et qui est l'objet de leurs vœux les plus sincères.

» A l'extrémité du faubourg de Lunéville est la chapelle de *Notre-Dame de Bon-Secours*, petit temple d'un bon goût et d'une architecture noble. C'est là que se voient, dans le chœur, les mausolées de Stanislas et de la reine de Pologne, son épouse. Celui de la reine, exécuté sous les yeux du prince lui-même, est bien supérieur à l'autre. Un ange conduit cette princesse à l'immortalité; l'attitude, les traits de cette dernière figure expriment une personne qui ne tient plus à la terre et qui voit les cieux ouverts. Sur le bord de l'urne on lit ce passage du psaume XXIV : *Anima ejus in bonis demorabitur, et semen ejus hereditabit terram.* Les ornements en bronze sont parfaitement assortis au sujet et au dessin de l'ouvrage, qui est de *Nicolas Sébastien Adam*[1].

» Le mausolée du roi est d'un travail moins délicat. La statue du prince, qui n'est guère ressemblante, est assise sur une urne, laquelle est appuyée contre une grande pyramide. On lit sur celle-ci, qui fait allusion aux troubles qui ont agité Stanislas en Pologne et à la tranquillité dont il a joui en Lorraine : *Salvavit me Dominus de contradictionibus populi mei.* II. Reg. C. 22.

» Le 12, à deux lieues de Nancy, je quitte le chemin de Lunéville. Le pays s'élève, et les gens deviennent meilleurs, plus officieux, plus serviables, honnêtes, doux, religieux. Beaux vallons extrêmement ravagés par la *Moselle*, qui est là sans lit fixe et sans cours réglé... »

1. Voyez *Adam* dans le *Dictionnaire historique* (F).

Puisque je cite la ville de Lunéville, terminons ces extraits par ce qu'en dit notre voyageur.

« En 1765, je fus à Lunéville, fort jolie ville. Le palais du roi Stanislas qu'on y voit est magnifique ; c'est Versailles en petit. Les cascades, les fontaines, le château d'eau, tout y est d'un goût exquis. Louis XV dit un jour à Stanislas : *Mon père vous êtes mieux logé que moi ;* ce qui cependant ne peut s'entendre que de la disposition intérieure des deux palais ».

UNE TRÈS-COURTE EXCURSION DANS LA CHAPELLE DE L'HOSPICE SAINT-JULIEN DE NANCY.

L'hôpital Saint-Julien de Nancy doit, on le sait, son existence à un simple prêtre, du nom de Vernier, qui le fonda en 1336. Depuis cette époque, il n'a pas cessé d'être l'objet de la plus vive sollicitude, surtout de la part de nos ducs, qui y affectèrent même des ressources importantes.

Au devant du maitre-autel privilégié de la chapelle, au pied des marches et non loin de la table de communion, il existe deux pierres tombales, l'une du côté de l'Epitre, et l'autre du côté de l'Evangile.

Celle du côté de l'Epitre renfermait l'inscription de Gérard Mareschaudel, premier pasteur de la Ville-Neuve de Nancy. Cette inscription est aujourd'hui illisible, mais il est certain qu'elle a existé ; plusieurs personnes l'ont affirmé ; ce qui le prouve d'une manière incontestable, c'est l'inscription ci-après, qui vient immédiatement, et dans laquelle il est question de ce bon et digne prêtre, dont les neveux ont reçu la sépulture près de leur oncle :

« Hic pariter jacent veri duo fratres Nicolaus et Ge-

» rardus Mareschaudel supradicti pastoris nepotes. Pri-
» mus animarum xenodochii curam per 38 annos pro
» Domino patienter sustinuit, obiit die IX martii 1650,
» ætatis suæ 61. »

Cette inscription se termine par deux vers latins dont il ne reste que ce qui suit :

Viator siste. ....
In trinitate.....

Puisque nous parlons du premier pasteur de la Ville-Neuve de Nancy, il nous a paru intéressant de constater ici qu'il existe dans la galerie de tableaux appartenant à M. J. Gouy, au château de Renémont, à Jarville, un portrait de Gérard Mareschaudel, peint par Charles Chuppin, qui travailla en Lorraine de 1589 à 1625, lequel Charles Chuppin était fils de Médard Chuppin, peintre du duc Antoine. C'est ce même Charles Chuppin qui, en 1617, notamment, passa un marché avec la veuve de Jean de Pontelas, maréchal, pour « le grand horloge à mettre au-dessus de la porte Notre-Dame, pour faire la dorure, azure et autres choses deppendantes de son estat et nécessaires à faire à la monstre (le cadran) de l'horloge entre les deux tours de la porte Notre-Dame, d'un vaze entre lesdittes deux tours au-dessus dudict horloge et ung autre au-dessus de la petite lanterne, ensemble tous les chardons qui s'y retrouveront ; faire les chiffres de ladicte monstre de telle grosseur et distance que faire se pourra, conformément au model en représenté par ledict Chuppin ». (*Les Archives de Nancy*, par Henri Lepage, tome III, page 38.)

Le portrait du premier curé de la Ville-Neuve de Nancy le représente ayant les mains jointes ; un crucifix est

devant lui, sur une table, au pied du crucifix se trouve cette belle devise : « Non timeo quia amo, paveant qui non amant ». Ce tableau porte l'inscription suivante à sa partie supérieure : Mre Gérard Mareschaudel, premier curé de la Ville-Neuve de Nancy, est mort le 19 avril, âgé de 75 ans, 1618.

En 1602, la première provision de la cure de Saint-Sébastien lui avait été octroyée par le cardinal de Lorraine. M. Mareschaudel avait habité l'hospice Saint-Julien pendant les temps que la première église Saint-Sébastien appartenait aux chanoines de la Primatiale, qui ne la cédèrent qu'en 1609; cet édifice subsista jusqu'en 1719, époque à laquelle l'église actuelle fut construite sur les plans et sous la conduite de l'architecte Jennesson, et terminée en 1730; c'est ce qui explique suffisamment l'inhumation dudit M. Mareschaudel dans la chapelle de l'hospice, en souvenir des libéralités faites par lui à cet établissement, où il avait, pendant un certain temps, exercé les fonctions curiales.

Une chose digne de remarque, c'est que, depuis la mort de M. Mareschaudel jusqu'à la prise de possession par son successeur définitif, c'est-à-dire de 1618 (19 avril) jusqu'au commencement de 1619, il n'y eut pas de tenue régulière de registres de naissances, mariages et décès. Le successeur du regretté premier pasteur fut messire George Marcand, prêtre, nommé par Sa Sainteté à la suite d'un concours. Avant M. Marcand, messire Jean Thiéry, préposé par les chanoines de l'insigne collégiale Saint-Georges, et messire Remacle Noirphalise, préposé par ceux de la Primatiale, avaient dirigé la paroisse, le premier pendant quelques trois mois, et le second pendant l'espace d'environ quatorze ou quinze semaines.

Du côté de l'Evangile, on remarque, sous la même pierre tombale, les trois inscriptions suivantes :

« Scy gist Messire François Serre, Chevalier, Seigneur » de Clévand en partie, Conseiller d'Estat, lequel est » décédé âgé de 83 ans le 19 septembre 1686. »

« Ci gist aussy Messire Jean George Serre, son fils, » Chevalier, Seigneur de Ventron, Conseiller d'Estat et » Avocat Général en la Cour Souveraine de Lorraine » et Barrois qui est décédé âgé de 43 ans le 2 avril 1686. »

« Cy gist aussi Messire François de Serre, fils et petit- » fils de mesdits sieurs François et Jean George de » Serre décédé à Nancy le 6 juillet 1757, âgé de 88 ans. » Priez Dieu pour leurs âmes. »

Puis, devant le milieu de l'autel, en dehors du chœur, à une certaine distance de la table de communion, on trouve une autre pierre tumulaire, sur laquelle nous avons lu ce qui suit :

« Cy gist Messire Pierre Bourguignon prestre qui après » avoir esté 10 ans fidel œconome de cest hospital St- » Julien et y legués des meubles, mourut le 8 febvrier » 1622, âgé de 61 ans. »

» Priez Dieu pour son âme. »

Enfin, auprès du pilier central de la chapelle, il existe une pierre tombale portant l'inscription suivante :

« Cy gist discrète personne Messire Jean André, natif de Flavigny, qui décéda à Nancy le 25 août 1632. Priez Dieu pour son âme. »

Un calice surmonté d'une hostie sont gravés au bas de l'inscription.

Stanislas THOMAS.

Les ressources limitées dont dispose le Comité du Musée[1] ne lui ont pas permis de faire commencer, cette année, la peinture des plafonds et les embrasures des fenêtres de la galerie des Cerfs et de la salle du premier étage; mais, à part ces travaux de détail, la restauration du Palais est à peu près terminée, et l'installation du Musée présente l'aspect le plus intéressant.

Les statues, les monuments, les tombeaux anciens et certains débris d'édifices, aujourd'hui disparus, sont disposés avec goût dans les galeries du rez-de-chaussée et sur l'élégant préau qu'une grille sépare de la cour de l'école supérieure.

Des armes, des tentures, des tableaux décorent la vaste galerie du premier étage. La cheminée monumentale de Joinville, des meubles rares et curieux, des verrières et de grandes armoires vitrées, contenant une foule d'objets précieux, complètent de la manière la plus heureuse l'ornementation du Musée. Enfin, dans l'annexe, le lit du duc Antoine, les tapisseries de Charles-le-Téméraire, un plafond à poutrelles et la belle cheminée de Saint-Nicolas, vous transportent en pleine Renaissance et aux plus beaux jours du règne de Charles III. Aussi, pendant les fêtes de la Pentecôte, les étrangers se pressaient dans l'ancienne résidence de nos ducs, et désormais pas un touriste ne quittera Nancy sans l'avoir visitée.

1. Nous rappellerons, à cette occasion, que la souscription pour la restauration du Palais ducal continue à rester ouverte, soit au Palais même, soit chez M. Wiener, conservateur du Musée, rue des Dominicains, 53, soit enfin chez les membres du Bureau du Comité.

Le Musée est ouvert au public tous les dimanches, d'une heure à quatre ; les autres jours, à toute heure, on n'a qu'à s'adresser au gardien pour le visiter.

CHRONIQUE.

—

LE JOURNAL DE NANCY DE 1778 A 1787.

M. Léopold Delisle, administrateur général de la Bibliothèque nationale, a publié, dans le *Journal officiel* (du 28 février au 7 mars 1876), un rapport sur l'administration de cette Bibliothèque pendant l'année 1875.

Au chapitre des *acquisitions*, on voit que le nombre des articles entrés par cette voie est de 3,811 volumes. Dans ce chiffre on remarque le *Journal de Nancy*, de 1778 à 1787.

Cette précieuse collection, extrêmement rare aujourd'hui, se compose de vingt-six volumes in-8°. Les deux premiers, publiés par cahiers semi-mensuels pendant les années 1778 et 1779, ont pour titre *Journal de Lorraine et Barrois,* avec cette épigraphe : *Colligit et Spargat.* — L'auteur est le sieur Therrin, professeur émérite en l'Université, avocat au Parlement, demeurant à Nancy, rue des Comptes, n° 130. Le prix de l'abonnement annuel pour les vingt-quatre numéros avait été fixé à neuf livres pour Nancy et douze livres pour Paris et la France. Michel, dans sa *Biographie lorraine* (page 492), dit que ce journal est mort, malgré son mérite, faute de souscripteurs, et n'a vécu que quatre ou cinq ans. Cette assertion n'est point exacte ; voici la vérité. Sans changer de rédacteur, la nouvelle feuille prit, à partir de 1780, le titre de *Journal de Nancy,* avec cette autre épigraphe, affirmative du succès : *Vires*

acquirit eundo. Et le 24[e] volume de cette seconde série se termine au mois d'avril 1788. Le menu de cette publication se compose presque exclusivement de nouvelles littéraires et d'appréciations critiques sur les ouvrages récemment édités. Le lecteur n'apprend rien sur les faits politiques ou les événements contemporains; un supplément, joint au cahier principal, contient quelques annonces judiciaires, des transcriptions hypothécaires de vente, et un article spécial est consacré à l'enregistrement en Cour de Parlement des titres d'un certain nombre de familles anoblies.

Au point de vue de l'histoire de la presse périodique en province, la feuille de Therrin offre un très-grand intérêt, bien qu'en réalité, ce n'est qu'en 1790 que les habitants de Nancy se virent pour la première fois en possession d'une gazette politique locale. (Voir sur cette question le travail de M. Renauld, intitulé : *Nancy en 1790*, dans le prochain volume des *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, actuellement sous presse).

DONS FAITS AU MUSÉE LORRAIN.

M. Morey, architecte de la ville, a donné une médaille à l'effigie de Louis XV, qui était renfermée dans l'excavation circulaire d'une pierre, trouvée dans l'intérieur de la base d'un des piliers du cloître de la porte Saint-Jean, près de la face extérieure. Sur cette pierre, qui a été malheureusement brisée, était une inscription indiquant qu'elle avait été construite par un nommé Balthazar... en août... — M. Morey a aussi offert une médaille de la Vierge, trouvée dans les décombres, au même endroit.

— M. le docteur Ancelon a donné un échantillon du briquetage des marais de la Seille.

— M. Périsse, du café de la Comédie, a offert une taque en fonte, aux armes de France, portant la date de 1606.

Pour la commission de rédaction : le Président, Henri Lepage.

Nancy, imp. de G. Crépin-Leblond, Grande-Rue, 14.

JOURNAL

DE LA SOCIÉTÉ

D'ARCHÉOLOGIE LORRAINE

ET DU

MUSÉE HISTORIQUE LORRAIN.

25e ANNÉE. — 7e NUMÉRO. — JUILLET 1876.

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

Séance du 9 juin 1876.

PRÉSIDENCE DE M. HENRI LEPAGE, PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la séance du 12 mai est lu et adopté.

Admission de membres titulaires et présentation de candidat.

La Société admet au nombre de ses membres titulaires : MM. Courbe, comptable à Nancy; l'abbé Blanc,

chanoine honoraire, aumônier du lycée de Nancy ; Henry, instituteur à Battigny ; Husson, instituteur à Vandeléville ; Richet, instituteur à Tramont-Lassus ; l'abbé Doyotte, curé de Maidières ; Docteur, ancien percepteur à Remiremont, et Alfred Puton, professeur à l'Ecole forestière.

MM. L. Quintard, Bretagne père et fils, présentent la candidature de M. Eugène Débuisson, de Bayon.

Le Président a reçu de MM. Husson et l'abbé Florentin des lettres de remercîment à l'occasion de leur admission comme membres de la Société.

Ouvrages offerts à la Société.

Réponse du président de l'Académie de Stanislas (P. G. de Dumast) *aux deux récipiendaires, MM. Michel et Renauld,* dans la séance solennelle du jeudi 11 mai 1876.

Notice historique sur le château de Haut-Barr (près de Saverne) *et la cense de Niederbarr,* par Dagobert Fischer.

Saint-Quirin, ses verreries, par D. Fischer.

Notice historique sur l'ancienne seigneurie de Diemeringen, par D. Fischer.

Notice historique sur l'ancien couvent des Récollets de Saverne, par D. Fischer.

La dissolution de l'ordre des Jésuites en Alsace. Etude historique par D. Fischer.

Une lettre inédite du R. P. Benoît Picart sur le prieuré de Saint-Quirin, par M. Arthur Benoit[1].

Notice historique sur la chapelle de Bonne-Fontaine, près de Phalsbourg, par Arthur Benoit.

1. Cet opuscule et les suivants se trouvaient autrefois dans la bibliothèque de la Société ; ils ont été détruits lors de l'incendie du Palais, et M. Benoit a voulu en offrir de nouveaux exemplaires.

Phalsbourg et ses monuments, par A. Benoit.

Armorial de quelques monastères lorrains, par A. Benoit.

Notice sur l'église de Fénétrange, avec planches, par M. Louis Benoit, ancien bibliothécaire de la ville de Nancy.

La chapelle castrale de Fénétrange, par M. L. Benoit.

Note pour servir à la statistique monumentale de la Lorraine allemande. La maison dite de Landsberg, par M. L. Benoit.

Notice sur des antiquités du département de la Meurthe et des cimetières de la période gallo-romaine, par L. Benoit.

Etude sur les institutions communales du Westrich et sur le livre du vingtième jour de Fénétrange, par L. Benoit.

Pierres bornales armoriées (Meurthe, Bas-Rhin, Vosges), par L. Benoit.

Eloge de Madame Elise Voïart. Discours de réception à l'Académie de Stanislas, par L. Benoit.

Les forts détachés au moyen âge, leur existence à Nesle du IXe au XVe siècle, par Ch. Duhamel Décéjean. Amiens, 1876.

Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace. Séance du Comité du 8 mai 1876.

Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne, 1875, 29e volume.

Tables analytiques du Bulletin, 1857–1867.

Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie, tome XV, 2e partie, 1876.

Revue savoisienne, journal publié par la Société florimontane d'Annecy, 20 mai 1876.

Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Marseille. Années 1874–1876.

Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre, 1869, IIIe volume.

Lectures.

Il est donné lecture d'une troisième suite aux *Promenades antiques aux alentours de Château-Salins*, par M. Schmit.

M. L. Quintard communique un travail relatif à la *restitution au duc Mathieu II de deniers attribués jusqu'alors au duc Ferry III.*

La Société vote la publication de ces deux travaux dans le prochain volume de ses *Mémoires*.

MÉMOIRES.

—

DATES DES NAISSANCES, MORTS ET MARIAGES DE PLUSIEURS PRINCES ET PRINCESSES DE LORRAINE.

Tel est le titre d'un manuscrit de la bibliothèque d'Epinal, dont notre laborieux confrère M. Chapellier, archiviste de la Société d'Emulation des Vosges, a fait des extraits qu'il a bien voulu nous communiquer.

La première partie, que nous avons cru pouvoir nous dispenser de reproduire, contient la « Généalogie de la maison de Messeigneurs de Guise », depuis le mariage d'Antoinette de Bourbon avec Claude de Lorraine, second fils de René II (1513), jusqu'à la mort d'Henri, second fils d'Henri de Lorraine, duc de Guise, et de Catherine de Clèves (1574).

Ce qui suit, à part quelques éphémérides historiques, concerne des princes et princesses de la maison de Lorraine.

—

L'an 1572, le jeudy 12e de juillet, hault et puissant seigneur Jehan comte de Salm, mareschal de Lorraine, gouverneur de Nancy, etc., accompagné de la garnison

de Nancy et de plusieurs aultres vaillans soldatz, partirent pour aller en la comté de Biches (Bitche), et le lundy 21e suyvant dudict mois, ledict sieur comte entra dedans la ville et chasteau dudict Biches, avec toute sa compagnie, environ 5 à 6 heures du soir.

L'an 1573, le mardy 3e de novembre, environ les 9 heures ung quart, devant midy, accoucha ladicte princesse[1] d'une fille.

Le dimanche 20e dudict mois, fut baptisée à Sainct George ladicte fille, et nommée Catherine[2], par Révérendissime Charles cardinal de Lorraine ; parain : monsieur d'Anjou, lors esluz Roy de Polongne, le sieur Lasquis de Polongne ; maraine, Catherine de Médicis Royne mère, iceulx tous présens.

Le 24e dudict mois partit de Nancy le Sr esleu Roy pour s'acheminer vers Polongne.

Le 9e d'octobre l'an 1574, environ deulx à trois heures après minuict, ladicte dame fut délivrée de deux belles filles.

Le 10e dudict mois l'une des filles fut baptisée environ cinq à six heures du soir et eut nom Claude[3], et furent compère Pierre du Chastellet, évesque et comte de Toul, maraine, madame la marquise d'Albeufz (Elbeuf).

Le 18e (ou 13e) de novembre de ladicte année fut baptisée l'aultre fille à Sainct George par monsieur Busselus, souffragant de Toul, et eut nom Elizabeth[4]. Parains : le

1. La princesse en question est Claude de France, épouse du duc Charles III.

2. Qui fut abbesse de Remiremont et fondatrice des dames du Saint-Sacrement de Nancy.

3. Morte à Custines, le 2 octobre 1576.

4. Qui épousa, en 1594, Maximilien, duc de Bavière.

Roy de Navarre, représenté par monsieur de Vaudémont, la Royne Blanche Elizabeth d'Austriche, douairière de France, representée par madame Anthoinette de Lorraine.

Sensuyt l'ordre tenu audict (baptême) :

Premier

Estoient de partie et d'aultres depuis la grosse tour de la maison de la court de Nancy jusques à Sainct George messieurs les officiers, lacquets, paiges, tenant chacun une torche ardante.

Premier marchoient messieurs de la Chambre des Comptes, secrétaires, gentilzhommes servans, escuyers, eschansons, chambellans, portans chacun ung flambeau de deux livres ;

Messieurs les maistres d'hostel,

Les trompettes,

Le hérault.

Monsieur le commendeur de Sainct Jehan portoit le cierge.

Monsieur de Tumejus, capitaine de l'artillerye, portoit le vasse.

Monsieur de Dommartin, bailly de la comté de Vaudémont, portoit la serviette.

Monsieur de Sainct Balemont, bailly de Vosges, portoit le sel.

Monsieur le comte Paul (de Salm) le coussin.

Monsieur le comte Claude la hunatte.

Monsieur le comte de Salm portoit l'enffant.

Estans suivy des parains et maraines avec nombre infinye de dames, damoiselles et d'aultres grans seigneurs et gentilzhommes.

L'an 1574, le 20e de febvrier avant Pasques, très-haulte et très-illustre et très-puissante princesse madame Claude

de France, duchesse de Lorraine, marchise, duchesse de Calabre, Bar, Gueldres, marquise du Pont-à-Mousson, comtesse de Provence, Vaudémont, Blancmont, Zutphen, etc., rendit son esprit à Dieu à Nancy.

Le .. de novembre 1575, son Altesse madame Chrestienne, royne née de Dannemarck, duchesse douairière de Lorraine et Milan, arriva à Nancy.

Le xix^e de décembre dudict an, très-chrestienne princesse madame Elizabeth d'Aultriche, royne douairière de France, arriva à Nancy, et ledict jour furent faictes les fiansailles entre très-hault et puissant prince Erich, par la grâce de Dieu duc de Brunswich et de Lunebourg, comte de Clermont, seigneur de Cloyel, etc., et très-haulte et très-illustre princesse madame Dorothée de Lorraine.

Le xx^e dudict mois, environ les unze à douze heures, furent lesdicts heureusement espousés en l'église Sainct George de Nancy par Révérend Père en Dieu....., évesques de Paris, présens ladicte Royne, et de son Altesse mère à madicte dame Dorothée de Lorraine; pour la mémoire duquel mariaige fut prononcé haultement par trois fois : scilence soit, scilence, par le hérault avec ce quil sensuit.

Pour la mémoire de l'heureux mariaige de très-hault très-illustre et puissant prince Erich, par la grâce de Dieu duc de Brunswich, de Lunebourg, comte de Clermont, seigneur de Cloyel, etc., et de très-haulte et tres-illustre princesse madame Dorothée de Lorraine, fille et sœur des très-haults et très-illustres princes Francoys, premier du nom, et Charles, troiziesme du nom, par la grâce de Dieu ducs de Lorraine, marchis, ducs de Calabre, Bar, Gueldres, etc., comtes de Provence, Vau-

démont, Blancmont, Zutphen, etc., largesse, largesse, largesse, et en disant ce, fut jectez par ledict grand nombre de pièces d'or et d'argent à la louange d'iceulx espoux.

Le xxij[e] dudict mois arriva audict Nancy le duc Guillaume de Bavière avec sa femme madame Renée de Lorraine, sœur à mondict seigneur Charles.

Le xxvj[e] dudict mois du grand matin, monsieur........ évesques de Paris, partit de Nancy pour s'en retourner.

Ledict jour madame de Longueville partit dudict lieu pour s'en retourner en France avec son trainctz.

Jeudy xxix dudict mois, le duc de Casemier (Jean-Casimir) arriva à Sainct Nicolas pour faire passer son armée et y demeura jusques au lendemain.

Ledict jour madame d'Aremberg arriva à Nancy pour conduire et faire compaigne à ladicte dame Royne douairière de France.

Le vendredy xxx[e] monsieur le comte de Mansfeltz avec son fils Charles arriva audict lieu de Nancey avec bonne troupe de chevaulx.

Le dernier dudict mois aulcuns députés de la part du Roy arrivèrent à Nancy pour traicter de la paix avec Casemier et le prince de Condé.

Le premier de janvier parterent lesdicts deputés pour aller trouver à Charmes lesdicts princes.

Ledict jour s'en retourna le comte de Mansfeltz avec sa troupe.

Ledict jour arriva à Nancey l'évesque de Strabourg en bonne et grande compaigne pour conduire et assister ladicte Royne.

Le lundy ij[e] jour dudict mois partirent de Nancey ladicte Royne, les évesques de Strabourg, madame d'A-

remberg, le comte de Chermarsboucq (*sic*), un grand maistre d'hostel avec toutes leurs troupes pour retourner vers l'Empereur son père.

Le mardy iij^e jour monsieur le duc Guillaume de Baviere et sa femme avec tous leurs trainctz ce parterent de Nancy pour accompagner ladicte Royne.

Le xx^e de febvrier 1575 avant Pasques, furent celebrés les vigilles de l'an révolu de feu très-heureuse mémoire très-haulte, très-illustre et très-puissante princesse madame Claude de France, duchesse de Lorraine, marchise, Duchesse de Calabre, Bar, Gueldres, marquise du Pont à Mousson, comtesse de Provence, Vaudémont, Blancmont, Zutphen, etc., où furent observez les sérémonyes que sensuyt.

Premier le cœur des Cordelliers fut tendue de drap noir, la seinture d'en hault de velours chargés d'escussons, d'une aulne distante l'une de l'aultre, surmonté de cierges de demy pied l'ung près de l'aultre.

Item le candelabre ardant chargé de cierges, velours, drap d'or, armoiries comme il avoit esté a l'enterrement de ladicte feu bonne princesse.

Et pour ce que le corps de feu madicte dame est inhumé en ladicte église, il n'y eut dessoub le candelabre aulcune présentation de bierre sinon ung drap mortuaire de velour noire avec une croix de satin blanc mis par terre, tout circuyt de flambeaux, avec escussons doubles, les chappelles hors du cœur tendues comme l'on a accoustumez faire.

Item en la chapelle où est inhumé le corps de feu madicte dame estoit la représentation de la bierre couverte d'ung drap de velour à la grande croix de satin blanc et par dessus ung drap d'or frizés fourrés de her-

mines et autour d'icelles quattre grands chandeliers d'argent avec cierges de trois libvres pièces à escussons doubles.

Monseigneur y assista avec sa robbe de deuil et chapperons dessus les espaules avec ung bonnet de deuil.

Monsieur le marquis avec luy en robbe de deuil non ayant la queu de sa robbe sy longue que celle de mondict seigneur.

Monsieur le comte Paul, premier gentilzhommes de la chambre de mondict seigneur, portoit la queue de sa robbe.

Monsieur l'évesque et comte de Toul Pierre du Chastellet y assista revestu de son rocquet.

Messieurs les abbés de Beaupré de Lunéville et de Belchamps.

Monsieur le souffragant de monsieur de Toul dict et célébra la dernière messe. Quant aux sérémonie, il n'y en eut aulcunes, fort les obsèques, turifications observées ad ce que fut chanté par iceulx selon leurs grades et dignité, où estoit la representation en la chappelle où est inhumé madicte dame.

Prions Dieu que par sa miséricorde luy veuille donner paix et repos. Amen.

Anne de Lorraine fille de très-hault, très-illustre et très-puissant prince Charles par la grâce de Dieu duc de Lorraine marchis, etc., et de très-puissante et très-illustre princesse madame Claude de France, rendit son âme à Dieu le huictiesme d'aoust 1576 aagé de six ans dix mois.

Le ix[e] d'aoust 1576 fut inhumée madicte dame Anne de Lorraine auprès de très-haulte, très-illustre et très-puissante princesse madame Claude de France sa très-chere et aymée mère où fut observé l'ordre qui sensuyt.

Et premier.

Marchoient messieurs les officiers, lacques, pages,

portans chacuns une torches ardentes sans armoyries.

Item après marchoient messieurs des Eglises ung chacun selon leurs grades et dignités.

Après marchoient messieurs les cirurgiens, appoticaires, secrétaires, Chambres des Comtes portans chacuns ung flambeau.

Après eulx marchoient messieurs les gentilzhommes suyvans, servans, escuyers, chambellans portans flambeau comme les aultres.

Marchoit après le corps porté par monsieur de Tumejus cappitaine de l'artillerye, monsieur de Tantonville, baillif de la comté de Vaudemont, monsieur de Luxbourg, cappitaine de Salbourg, monsieur le jeune Beauvaux; monsieur le Prévost des chanoines marchoit devant le corps avec ung prebtre portant une croix d'or devant luy avec l'eauve béniste.

Le corps de madicte dame fut embaulmé et mis en ung cerceuille de plomb avec une lame où est escript l'an, le jour de sa mort, en après icelluy enfermé dans ung aultre double cercueille de boys de chaisne, le tout estoit couvert premièrement d'ung fin drap de lin semé et porté de chappeaulx et boucquet de fleurs, par dessus estoit ung grand drap d'argent frizées fourez de hermines dont les quattres coing estoient porté par mess[grs] comtes comme sensuyt.

Monsieur le comte Claude de Salm portoit le coing dudict drap d'argent au costé dextre du devant.

Monsieur le comte Paul de Salm portoit le coing dudict drap d'argent au costé senestre du devant.

Monsieur le comte de Salm portoit le coing dudict drap d'argent au costé dextre de la teste.

Monsieur le comte Friderich comte du Rhin portoit le coing du drap d'argent à senestre de la teste.

Monsieur de Lucy, monsieur Douche, monsieur de Grammont, monsieur de Belleville, maistre d'hostelz de Monseigneur, portoit chacuns ung flambeau de cire blanche du poix de deulx livres à dextre et senestre des corps. Tant iceulx seigneurs, tant messieurs les comtes porteurs que maistres d'hostelz avoient sur leur testes nus chappeaux de fleurs.

Monsieur de Vaudémont, monsieur le marquis suyvoit après.

Estoient suyvis de grand nombres de gentilzhommes, justiciers et bourgeries de la ville de Nancy.

Le capitaines et archiers de la garde de Monseigneur marchoient sur les aisles.

En tel ordre fut porté aux Cordelliers et posé au milieu du cueur où lors fut célébré une haute messes par le beau père guardin. La messe finie furent dictes les obsèques, turifications et aultre sérémonies faictes, fut levé le corps de madicte dame par mess^rs les comtes, baillifs, maistres d'hostelz et comduict auprès du caveau accompaignée de messieurs des Eglises officians, et fut inhumé au plus près de sa très-chère et bien aymée mère. Madicte dame Anne mourut aagé de six ans dix mois.

Le tout faict, ung chacun s'en retourna sans aulcune cérémonies faire.

Le dixiesme jour dudict mois fut baptisée en l'artillerye la cloche du nouveau reloge, et furent parains mons^r le marquis, maraine madame la Duchesse de Brunswick, et nommé par son nom Dhorothée de Lorraine.

Ledict jour ladicte très-illustre princesse partit dudict Nancey pour s'acheminer vers son pais de Brunswich.

Le xvj^e d'aoust monsieur le duc de Casemier passa la rivière de Moselle à Dieulewart avec son armée retournant de France pour s'enraller en Allemaigne.

L'an 1576 le 2e jour du mois d'octobre trespassa au chasteau de Condé madame Claude de Lorraine fille de très-haut, très-illustre et très-puissant prince Charles 5e du nom duc de Lorraine, marchis, etc., et de très-illustre princesse madame Claude de France, où furent observées les sérimonies comme cy après s'ensuyt.

Premier marchoit messieurs les officiers, lacques, paiges, portans chascuns une torche sans armoyries.

Après marchoit messieurs les Cordelliers, messieurs de Sainct Epvre, messieurs de Notre Dame, messieurs de Sainct George.

Après eulx marchoient messieurs les controleurs, cirurgien, apoticaires, médecins, argentiers, trésoriers, secrestaires, Chambres des Comptes, portans chascuns ung flambeau de deulx livres pesans.

Marchoit après eulx messieurs les gentilzhommes suyvans et servans, escuyers tranchans, escuyers d'escuyerie, chambellans, portans flambeaulx, le prévost des chanoisne avec un prebtre comme il est dict cy devant.

Suyvoit le corps porté par monsieur le jeune Belville, monsieur le jeune Pompée, monsieur de Gournay, monsieur de Turckchin, allemant, couvert comme dessus est déclairez en l'enterrement de feu madame Anne de Lorraine sa sœur.

Monsieur de Galliot, maistre d'hostel, portoit le coing du drap d'argent du coste dextre du devant.

Monsieur Douche maistre d'hostel portoit le coing dudict drap d'argent au costé senestre du devant.

Monsieur le comte de Salm portoit le coing dudict drap du costé dextre de la teste.

Monsieur le comte Paul portoit le coing du drap d'argent du costé senestre de la teste.

Monsieur de Lucy, maistre d'hostel.

Monsieur de Belville, maistre d'hostel de monsieur le marquis.

Monsieur de Tichemont, monsieur de Ville portoient chacun ung flambeau de cire blanche du poid de deux livres à dextre et senestre du corps, et tous iceux sieurs les testes nues couvert de chapeaux de fleurs:

Le corps ainsi porté et conduictz aux Cordelliers furent toute et une chacune cérimonie observez en la forme et manière comme est cy devant déclarez à l'enterrement de madame Anne de Lorraine, sa sœur, et mis au caveau au plus proche d'elle et de sa très-chere et bien aymée mère, ung chacun s'en retourna sans faire aulcune sérémonie. Prions Dieu que par sa bonté leur face paix et miséricorde. Amen.

Madicte dame Claude mourut aagé d'ung an onze mois xxiij jours.

Nota, qu'il ny eut grande suytte après, accause qu'il n'y avoit pour lors beaucoup de noblesse en court, mais messieurs de la justice et bourgeois de Nancey y assistoient avec bonne ordonnance.

L'an 1577, vers la fin du mois de juillet, fut achevée de paver la levée faicte depuis le commencement du pont de pierre à l'entrée du faulbourg Sainct-Nicolas jusques à la porte de la ville dicte la porte Sainct-Nicolas.

Le dernier jour dudict mois commensa à sonner le nouveau reloge de la court de Monseigneur en sa maison de Nancey.

L'année suyvant fut bastit de neuf la porterie de la porte Craffe et par mesme moyen fut faict et parachevé le pavès depuis lad. porte jusques aux faubourcq saint Dizier ainsi qu'on le peut à present veoire.

Le premier de febvrier 1577 avant Pasques, Monseigneur partit de Nancey pour faire ung voyage en France.

CHRONIQUE.

—

M. Petitjean, instituteur à Frouard, a bien voulu nous adresser, à la date du 10 juillet, les renseignements ci-après sur une découverte qui vient d'être faite dans cette commune :

« Depuis plusieurs années, la commune est en instance pour obtenir la translation de son cimetière actuel, placé autour de l'église, dans un terrain mieux approprié à sa destination et en rapport avec la nombreuse population qui est venue s'y établir à la suite de l'annexion.

» Après bien des hésitations on a choisi un terrain placé à côté d'un vieux chemin, dit chemin des Vignes, mais qui est réellement un des anciens chemins conduisant au vieux château fort, démoli par ordre de Richelieu, et dont on aperçoit encore les ruines, au haut de la côte, au milieu d'un taillis qui a crû sur les démolitions.

» On pratiqua donc, dès 1875, des fouilles pour s'assurer de la nature du sol. On y creusa, en différents endroits, des trous de 2 mètres de profondeur. On mit à découvert un tombeau, dont le cercueil était formé par des pierres plates placées de champ et recouvert par des dalles de même nature. Des ossements bien conservés s'y trouvaient, mais sans être accompagnés d'aucune pièce de nature à faire connaître l'époque où cette sépulture a eu lieu.

» De nouvelles fouilles y furent faites le 3 de ce mois, et, en creusant un trou, on trouva aussi à deux mètres de profondeur une sépulture assez semblable à celle dont il vient d'être parlé. Elle était placée de l'ouest à l'est,

c'est-à-dire que la tête occupait la partie occidentale et les pieds la partie orientale. Les ossements contenus dans ce tombeau étaient intacts, et les dents entières semblent indiquer un jeune homme. L'enveloppe cranienne mesure au front une circonférence de 54 centimètres. Les os des cuisses ont une longueur de 0^m 41 et une circonférence de 9 centimètres. Ceux des bras mesurent une longueur de 34 centimètres sur une circonférence de 7 centimètres au milieu. Point d'armes ni d'autres objets n'accompagnaient le corps.

» De l'autre côté du chemin, dans un terrain planté en vignes comme celui dans lequel les fouilles précédentes ont été faites, on a aussi découvert, à plusieurs reprises, des ossements. Le propriétaire m'a dit qu'en faisant des trous dans son champ, il était tombé d'une hauteur d'environ 5 mètres dans une espèce de souterrain soutenu de distance en distance par des étais en pierres.

» Sur le bord du chemin de Liverdun, à côté d'une maison construite pour le bal, le propriétaire m'a dit avoir trouvé, en 1872, en creusant une cave, un large et haut souterrain qui semblait faire communiquer le château de Frouard avec la rivière. Je n'ai pu vérifier le fait, parce que l'excavation avait été fermée au moyen des décombres provenant de la construction ».

Pour la commission de rédaction : le Président, Henri Lepage.

Nancy, imp. de G. Crépin-Leblond, Grande-Rue, 14.

JOURNAL

DE LA SOCIÉTÉ

D'ARCHÉOLOGIE LORRAINE

ET DU

MUSÉE HISTORIQUE LORRAIN.

25e ANNÉE. — 8e NUMÉRO. — AOUT 1876.

Par arrêté en date du 29 juillet dernier, M. le Ministre de l'Instruction publique a bien voulu attribuer à la Société d'Archéologie, pour encourager ses travaux, une allocation de 500 francs.

—

Par une décision du 17 même mois, M. le Ministre de la Justice, des Cultes et des Beaux-Arts avait accordé une somme de 49,987 fr. 49 c., sur l'exercice 1875, pour assurer le paiement des travaux de restauration du Palais ducal ; ce qui porte à environ 200,000 fr. l'ensemble des crédits alloués pour cet objet.

Si élevée que soit la somme totale donnée par les Beaux-Arts, la situation financière du Comité du Musée

lorrain n'est pas améliorée, car il a toujours à sa charge les travaux de *l'annexe*, où se trouve la magnifique salle des tapisseries ; ceux de la salle dite de Saint-Epvre, de la cour, du jardin, du mobilier de la galerie des Cerfs, etc., etc.

La générosité du Gouvernement ne doit donc nullement paralyser celle des personnes qui s'intéressent à l'œuvre du Musée lorrain, pour laquelle il y a encore tant de choses à faire.

SOUSCRIPTION POUR L'ACHÈVEMENT DU PALAIS DUCAL ET DU MUSÉE LORRAIN.

HUITIÈME LISTE.

Lambert, receveur de l'enregistrement (3e souscription)	15	
Flamm, à Pont-à-Mousson	2	
Labourasse, inspecteur primaire en retraite, à Arcis-sur-Aube	1	40
F. Devienne	1	
Laroche, curé à Moussey (Vosges)	3	
Henaluef (?)	2	
De Villette	1	
Emile Lejeune	1	
E. Collin, architecte	2	
G. Lebert	1	
Castillon, bibliothécaire de la ville de Lunéville	2	

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

Séance du 14 juillet 1876.

PRÉSIDENCE DE M. HENRI LEPAGE, PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Admission de membres titulaires et présentation de candidats.

La Société admet au nombre de ses membres titulaires M. Eugène Débuisson, de Bayon.

Sont présentés comme candidats : MM. l'abbé Diedermann, curé de Laître-sous-Amance, et Albert Delaval, de Nancy, par MM. Bretagne, père et fils, et Léopold Quintard ; M. l'abbé Grandemange, aumônier de la Maison-de-Secours, par MM. S. Thomas, l'abbé Guillaume et Lepage ; M. Jacob, archiviste-adjoint du département de la Meuse, par MM. H. Lepage, L. Quintard et Ch. Laprevote ; M. Fabvier, sous-bibliothécaire de la ville de Nancy, par MM. Bretagne, père, Godron et Ch. Laprevote ; M. Jules Constantin, architecte, par MM. H. Lepage, Wiener et René Constantin ; M. l'abbé Félix Renauld, professeur d'histoire à la Maison des hautes études, par MM. J. Renauld, l'abbé Guillaume et H. Lepage.

MM. l'abbé Blanc, Puton et Courbe, présents à la séance, remercient la Société qui les a admis comme membres titulaires : des remerciments semblables sont adressés par lettres par MM. l'abbé Doyotte, Tovany et Docteur.

La Commission des Antiquités de la Côte-d'Or a adressé un avis annonçant qu'ensuite d'une donation faite par M. le marquis de Saint-Seine, un prix de 1,000 francs sera décerné, en 1877, à l'auteur du meilleur travail sur l'histoire de la Bourgogne, publié en 1868, 1869, 1870, 1871 et 1872 : les auteurs devront envoyer franco à M. Henri Baudot, président de la Commission, à Dijon, avant le 31 décembre 1876, deux exemplaires de leur travail, écrit en langue française ou en langue latine.

Un autre prix de 1,000 fr. sera décerné, en 1878, aux mêmes conditions, à l'auteur du meilleur travail sur le même sujet, publié en 1873, 1874, 1875, 1876 et 1877 : ces derniers travaux devront être parvenus à Dijon avant le 31 janvier 1878.

Ouvrages offerts à la Société.

Etudes sur les monnaies antiques recueillies à Boviolles par M. Maxe-Werly. Planches et vignettes.

La Faculté de Médecine de Pont-à-Mousson (1592-1768), par M. l'abbé Hyver.

Assemblée générale de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, du 4 mai 1876, et *Assemblée générale des Conférences de la Meuse à Benoite-Vaux, le 1er juin* 1876. (Envoi de M. Vagner.)

Revue des Sociétés savantes des départements, publiée sous les auspices du Ministre de l'Instruction publique, sixième série, tome II; septembre à décembre 1875.

Institut des provinces de France. — Congrès scientifique de France, 42e session, à Autun, 14 septembre 1875.

Congrès archéologique de France, XLI^e session. — *Séances générales tenues à Agen et à Toulouse en* 1874.

Le cabinet historique, revue mensuelle contenant le catalogue général des manuscrits que renferment les bibliothèques publiques de Paris et des départements touchant l'histoire de l'ancienne France, de ses diverses localités et des illustrations héraldiques, sous la direction de M. Louis PARIS, 22^e année, 2^e série, t. I, 1^re, 2^e, 3^e et 4^e livraisons ; janvier à avril 1876.

Revue savoisienne, journal publié par la Société florimontane d'Annecy, 17 année, n° 6 ; 30 juin 1876.

Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace. Séance du Comité, du 12 juin 1876.

Bulletins de la Société des Antiquaires de l'Ouest, premier trimestre de 1876.

Annales de l'Académie de Mâcon, rédigées et mises en ordre par Adrien ARCELIN, tome XIII, 1876.

Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France. Séances du 23 novembre 1875 au 14 mars 1876.

Publications de la Société archéologique de Namur. — Les fiefs du comté de Namur, publiés par Stanislas BORMANS, 11^e livraison ; XV^e siècle.

Lectures.

M. Bretagne lit une *Note sur des poids antiques.*

M. Jules Rouyer donne lecture d'un travail intitulé : *De Pierre de Blarru et de son poëme, la Nancéïde, à propos d'un manuscrit de ce poëme appartenant au Musée historique lorrain.*

La Société vote l'impression de ces deux notices dans le prochain volume de ses *Mémoires*.

MÉMOIRES.

NOTES BIOGRAPHIQUES SUR LE SCULPTEUR LUPOT, DE MIRECOURT.

Tout ce qui concerne les artistes lorrains est devenu intéressant pour ceux qui s'occupent de l'histoire de notre ancienne province ; c'est à ce titre que je viens communiquer à mes confrères quelques détails purement biographiques sur le sculpteur Lupot, de Mirecourt, et quelques membres de sa famille.

Jean-François Lupot est inscrit sur les registres des baptêmes conférés à l'église paroissiale de Mirecourt, comme ayant été baptisé le 25 juillet 1684, sans qu'il soit fait mention du jour de sa naissance. Son père, Jean Lupot, était originaire du duché de Carignan, et avait suivi à Mirecourt un de ses cousins, nommé aussi Jean Lupot, maître cordonnier, qui y avait été amené par les circonstances suivantes : il avait épousé à Mogue, village du duché de Carignan, Barbe Tournay, dont le père avait quitté Mirecourt, dès le commencement des guerres avec la France, pour aller s'établir à Arlon, où il fut régent des écoles, et où il mourut, laissant une fille en bas âge, Barbe, qui vint dans la suite en Lorraine pour réclamer sa part dans la succession de son grand-père, George Tournay, ancien maire de Mirecourt, en 1639 ; mais, repoussée par son oncle et sa tante, qui se l'étaient appropriée, elle retourna à Mogue, où elle se maria avec

Jean Lupot, le cordonnier, avec lequel elle revint s'établir à Mirecourt, vers 1680, et où elle dirigea, contre ses parents, une action, ensuite de laquelle elle obtint, le 1er juillet 1681, une sentence qui la déclarait fille légitime et héritière de son père. C'est en vertu de ce titre qu'elle devint propriétaire, au faubourg de Poussay, en face des Capucins, d'une maison avec un jardin, que son mari vendit au curé de Mirecourt, M. de Germiny, et sur lesquels a été construit l'hôpital actuel.

C'est vers cette époque que Jean Lupot, le père du sculpteur, épousa Lucie Henry, de Mirecourt, dont il eut au moins dix enfants : Jean-François, l'aîné de tous, épousa, le 1er août 1723, Colombe Argenton, fille d'un soldat aux gardes du duc Léopold, qui mourut le 17 mai 1746, âgée de 66 ans, après avoir eu six enfants, presque tous décédés en bas âge. Quant à Jean-François, il mourut, comme on le sait, le 1er mars 1749 ; voici son acte de décès transcrit sur un des registres de la paroisse : « L'an 1749, le 1er mars, à 8 heures du matin, mourut, muni des sacrements, François Lupot, sculpteur, veuf de feue Colombe Argenton, son épouse, âgé de 66 ans, et fut inhumé le deux au cimetière, en présence de Claude Dominique Henri, Mre charpentier, et de Claude Matton, sacristain, qui ont signé avec moi, Gouvenot curé. »

La famille Lupot était peu aisée, et le sculpteur n'a pas dû recevoir une éducation bien relevée ; sur six signatures que j'ai trouvées de lui, quatre consistent simplement dans une croix entourée d'un cercle et cantonnée de quatre points ; les deux autres portent F. Lupot, et sont fort mal écrites. Quant à ses ouvrages, autrefois très-répandus dans le pays, ils sont devenus

assez rares et sont recherchés des amateurs ; mais ils sont difficiles à distinguer d'avec ceux des autres sculpteurs lorrains, assez nombreux à cette époque : je renverrai, à ce propos, à une notice de M. L. Wiener qui a paru dans le *Journal de la Société* pour l'année 1874, page 119, et me contenterai de citer deux mentions que j'ai trouvées dans les comptes fournis par les maires. « En 1719, il fut acheté de Claude Lupot, sculpteur à Mirecourt, un crucifix pour la sacristie de l'église, moyennant 42 francs. » — « En 1725, il fut acheté d'un sculpteur de Mirecourt, nommé Jacques Marchand, deux reliquaires pour l'église, lesquels lui furent payés 116 fr. »

Est-ce une simple erreur de prénom qui existe dans la première de ces mentions ? Cela est possible ; cependant Jean-François, le sculpteur connu, a eu un frère et un cousin, nommés tous deux Jean-Claude, et dont je n'ai pas trouvé les actes de décès ; le premier était né le 24 décembre 1689, et le seeond le 26 novembre 1686.

Quant à Jacques Marchand, c'est bien un nom de plus à ajouter à la liste des artistes qui se sont livrés à la sculpture sur bois, et il ne devait pas manquer d'un certain mérite, puisqu'il trouvait à vendre ses ouvrages dans la ville où était né Lupot, et au moment où celui-ci avait déjà sans doute acquis une certaine réputation.

Ch. LAPREVOTE.

SUR L'INSCRIPTION TUMULAIRE DE M. MARESCHAUDEL.

Nous avons trouvé dans ce Journal, année 1869, page 165, un excellent travail publié par notre confrère M. l'abbé Guillaume, sur diverses églises de Nancy.

Nous ignorions entièrement l'existence de ce travail, et nous allons compléter, en nous aidant des documents qu'il renferme, les renseignements insérés par nous dans le numéro de juin, relativement à l'inscription tumulaire de M. Mareschaudel, premier curé de la ville Neuve, et à sa sépulture dans l'église Saint-Julien de Nancy.

Cette inscription est ainsi conçue : « Hic quiescit D. » Georgius Mareschaudel..... et qui ut primus ex ordine » curionum hujus..... et is fuit in quem merit............ » inspiciunt suas sorores. Obiit 9 april, an D^ni^ 1618, » ætatis suæ 75.

—

» Viator siste et ora ut in Trinitate sancta quiescant. »

Cette dernière inscription se trouve au milieu de la pierre tombale.

M. l'abbé Guillaume dit : « M^re^ G. Mareschaudel, 1^er^ curé de Saint-Sébastien, l'a été comme administrateur de 1593 à 1602, et comme titulaire, de 1602 à 1618 (Lionnois, t. II, page 590) ».

Nous devons faire remarquer une différence existant dans la date du décès et dans le prénom de M. Mareschaudel. En effet, à la partie supérieure du portrait qui est dans la galerie du château de Renémont, et qui a trouvé sa place dans cette curieuse collection, essentiellement lorraine, à cause de la parenté du défunt avec M. Jules Gouy, nous avons déjà dit qu'il y a une inscription de laquelle il résulte que le premier curé de la ville Neuve de Nancy serait bien décédé en 1618, le 19 avril, et aurait porté le prénom de Gérard (inscrit en toutes lettres sur le portrait).

D'après l'inscription tumulaire ci-dessus rappelée, trouvée par M. l'abbé Guillaume, le décès aurait eu lieu

le 9 avril, et non le 19 ; le prénom serait Georges, et non Gérard.

Nous croyons que la date du décès et le prénom du défunt (Gérard), inscrits sur le portrait appartenant à M. Gouy, doivent être considérés comme exacts, ce portrait ayant été fait lorsque M. Mareschaudel était, dit-on, sur son lit de mort.

STANISLAS THOMAS.

UN SERMENT D'IVROGNE.

La petite pièce suivante, qui se trouve dans les papiers de l'émigré Toustain de Viray, aux Archives du département, est une curiosité qui nous a paru mériter de voir le jour. Nous la donnons textuellement, en faisant observer que la signature seule est de la main du domestique :

« Je soussigné Grégoire Vincent dit Lafleur en rentrant » au service de Mr. François de Toustain capitaine de » cavalerie lui promet de ne plus lui manquer ni me » griser, et si je me mets dans ce cas, je me soumets et » consens a ce que mon maître en punition donne sur » mon gage et en ma présence trois livres aux pauvres » chaque fois que je me mettrai dans ce cas. Nancy ce » 13 avril 1791.

» Gregoier ».

CHRONIQUE.

—

Nous sommes heureux d'avoir à annoncer que, dans une de ses dernières séances, l'Académie de Stanislas a

admis au nombre de ses membres correspondants notre laborieux confrère M. Olry, instituteur à Allain, auteur de divers travaux archéologiques remarquables.

— Un autre de nos honorables confrères, M. Bretagne, a reçu une médaille en or à l'effigie et à la devise de S. M. l'Empereur d'Autriche, pour son intéressante dissertation sur le reliquaire de Saint-Nicolas-de-Port.

— Dans sa séance du 12 juillet, dernier, la section historique de l'Institut royal grand-ducal de Luxembourg a nommé notre président l'un de ses membres honoraires.

— M. le sénateur Carnot vient de faire don, à la bibliothèque de l'Arsenal à Paris, du manuscrit et des documents autographes des *Mémoires de l'abbé Grégoire.*

— L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a décerné le grand prix Gobert à M. A. Lecoy de la Marche pour son *Histoire critique du roi René.* Après avoir publié, il y a deux ans, les intéressants *Extraits des comptes et mémoriaux du roi René,* le consciencieux historien, à l'aide de documents originaux et presque tous inédits, a pu compléter et rectifier, dans bien des cas, les données accréditées par MM. de Villeneuve-Bargemont, de Quatrebarbes et Vallet de Viriville, sans parler du naïf Bourdigné.

La vie publique du second fils de Louis II apparait sous de nouveaux aspects dans l'œuvre de M. Lecoy de la Marche : politique malheureux, en raison peut-être de son exquise loyauté, prince courageux et toujours vaincu, mauvais stratégiste, pauvre avec d'immenses domaines, René n'a plus le prestige de l'homme puissant dont les succès rehaussent la valeur personnelle. Sa vie est une longue suite de malheurs supportés avec courage,

mais non combattus avec habileté et énergie. Le second volume de cette histoire est consacré tout entier aux travaux littéraires et artistiques de René. L'architecture, la peinture et la sculpture, le mobilier, la musique et les fêtes, enfin la littérature sont l'objet d'autant de chapitres intéressants qui présentent un tableau exact de la cour intelligemment fastueuse du bon duc d'Anjou. En résumé, l'étude de M. Lecoy est une de celles qui épuisent pour longtemps un sujet et réjouissent tous ceux qui s'attachent à retrouver la vérité historique.

— Le doyen des imprimeurs français, M. Ambroise Firmin-Didot, avait terminé, au moment où la mort le surprit, un dernier ouvrage intitulé *Les Drevet* (*Pierre, Pierre-Imbert et Claude*). Ses héritiers viennent de publier ce fruit de longues et de savantes recherches. C'est le catalogue raisonné de l'œuvre si intéressante de trois artistes qui honorent l'école française et dont le plus jeune, sous le nom de Claude Deruet, est mort à Nancy comblé des faveurs d'Henri II et de Charles IV.

DONS FAITS AU MUSÉE LORRAIN.

—

M. André, libraire, membre de la Société d'Archéologie, a offert : 1° une croix d'un ordre religieux, d'origine espagnole, ayant d'un côté le Christ, de l'autre côté, la Sainte-Vierge avec la légende : *sine pecado ;* 2° une image donnée en prix, chez les Jésuites de Pont-à-Mousson, au jeune Antoine de Maison-Blanche, et portant au dos la signature du savant P. Jean-Joseph Petit-Didier, chancelier de l'Université, auteur, entre

autres ouvrages, d'une *Dissertation théologique et canonique sur les prêts usités en Lorraine,* 1745 et 1748.

— M. Gourieux, de Nancy, a fait don d'un portrait, au pastel, de Belleville, perruquier du roi Stanislas.

— Notre zélé confrère M. Olry, d'Allain, a donné deux pointes de flèche en silex, une bague en bronze, diverses monnaies romaines, lorraines et autres, trouvées sur le territoire de cette commune, plus une collection de petits poids anciens, en cuivre.

— M. Aimé Najean, aussi d'Allain, a offert deux pointes de flèche en silex et une pièce en argent du duc Henri II, avec le monogramme G (Gennetaire), trouvées sur le territoire de la même commune.

— M. J. Noirel, faubourg Saint-Pierre, 141, a donné un petit bronze de l'empereur Constance et plusieurs jetons français.

— M. Collardel, receveur de l'enregistrement en retraite, a fait don d'une très-jolie monnaie consulaire en argent.

— M. le comte de Mahuet a enrichi la bibliothèque de douze cahiers manuscrits contenant l'analyse d'une partie des registres du Trésor des Chartes de Lorraine.

— M. Jean-Nicolas Didier, appariteur à Villers-lès-Moivron, a donné un grand bronze de Faustine et un moyen bronze de Vespasien.

Comme il arrive souvent, ces pièces ont été malheureusement nettoyées pour enlever la patine qui les couvrait, et elles ont aussi perdu la valeur qu'elles pouvaient avoir. C'est le cas de rappeler aux personnes qui découvrent des monnaies, qu'elles ont grand tort de leur faire subir le lavage ou le grattage pour voir si elles ne sont pas en or : ce métal n'a jamais d'oxide.

BIBLIOGRAPHIE LORRAINE.

—

De l'origine des noms de plusieurs villes et villages de la Lorraine, du pays messin, et de l'arrondissement de Thionville, par D.-A. Godron... — Nancy, typ. G. Crépin-Leblond, 1875, in-8° de 3 feuilles. (Extrait des *Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine.*)

Etudes sur la Lorraine dite allemande, le pays messin et l'ancienne province d'Alsace, par D.-A. Godron... 2me édition, revue et augmentée. — Nancy, typ. G. Crépin-Leblond, 1875, in-8° de 8 feuilles 1/2.

Médailles avec bélière servant de décoration. (Signé : E. Meaume.) — Nancy, imp. G. Crépin-Leblond, (1875), in-8° d'une feuille. (Extrait du *Journal de la Société d'Archéologie lorraine.*)

La croix de Lorraine, par Louise Gérard... — Paris, Sandez et Fischbacher (1876), in-18 de 4 feuilles.

L'art en Alsace-Lorraine, par René Ménard. — Paris, 3, Chaussée d'Antin, 1876, in-4° de 70 feuilles 1/2.

Die Handschriften... (Les manuscrits des Gestes des Loherains, avec textes et variantes. Par le Dr Guillaume Victor.) — Halle, Lippert, 1876, in-8° de 8 feuilles 1/2.

Le prisonnier de Maxéville, par M. E. Meaume. — Nancy, Lucien Wiener, 1875, in-8° de 2 feuilles 1/4. (Extrait des *Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine*).

La platelée d'ablettes du roi René, par Paul Marchegay... — Angers, imp. de Cosnier et Lachèse, 1853, in-8° d'une demi-feuille. (Extrait de la *Revue d'Anjou.*)

Laurentius Pilladius. La Rusticiade, ou la guerre des paysans en Lorraine, traduite par F.-R. Dupeux. — Nancy, Berger-Levrault, 1876, 2 vol. in-16.

P. Charles Robert... Evénements militaires accomplis sous le règne de Henri II de 1551 à 1553, et leurs médailles commémoratives. — Paris, J.-B. Dumoulin, 1876, in-8° de 3 feuilles 3/4 et 8 planches. (Particulièrement dans les Trois-Evêchés.)

Un florin d'or de Robert, duc de Bar. (Signé : Ch. Robert.) — Bruxelles, F. Gobbaerts, in-8° d'une feuille 1/2. (Extrait des *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire* du même auteur.)

L'instruction publique dans le district de Lunéville (1789-1802)

par M. Maggiolo... — Nancy, imp. de Berger-Levrault, 1876, in-8° de 2 feuilles 1/2. (Extrait des *Mémoires de l'Académie de Stanislas.*)

Notre-Dame d'Avioth et son église monumentale... Par M. l'abbé Jacquemin... — Sedan, imp. de Jules Laroche, 1875, in-8° de 9 feuilles.

Trouvaille de Bidestroff... (Signé : L. Maxe-Werly. — Le Mans, typ. Ed. Monnoyer, 1876, in-8°, d'une feuille. (Extrait des *Mélanges de numismatique.*)

Etudes sur les monnaies antiques recueillies au chatel de Boviolles de 1802 à 1874, par M. Léon Maxe-Verly. — Châlons-sur-Marne, imp. F. Thouille, 1876, in-8° de 5 feuilles et une planche. (Extrait des *Mémoires de la Société d'Agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne.*)

Origines de la commune de Briey et sa charte d'affranchissement, par Abel (Charles)... — Metz, imp. de J. Verronnais, 1876, in-8° de 2 feuilles 1/4 et une planche.

Inauguration du monument élevé à Mars-la-Tour, à la mémoire des soldats français morts pour la patrie dans les journées des 16 et 18 août 1870... — Nancy, imp. Berger-Levrault, 1876, in-8° de 2 feuilles.

Geschichte von Stadt Metz... (Histoire de la ville de Metz, par Westphal... 1re partie : jusqu'à l'année 1552.) — Metz, George Lang, 1875, in-8° de 25 feuilles.

Die Cernirung von Metz... (L'investissement de Metz... par G. Paulus... avec 2 plans, le profil d'une partie des fortifications et 7 appendices.) — Berlin, F. Schneider, 1875, in-8° de 9 feuilles 1/2.

Détermination du méridien magnétique et de l'angle de déclinaison à Nancy. Par M. Descroix. — Nancy, imp. de Berger-Levrault, (1876,) in-8° de 3/4 de feuilles. (Extrait des *Mémoires de l'Académie de Stanislas.*)

Extrait des *Annales de la Société d'émulation des Vosges...* Un épisode de la Guerre de Trente-Ans. Les Allemands à Rambervillers. (Signé: Dr Fournier.) — Rambervillers, imp. Méjeat, 1875, in-8° de 2 feuilles 1/4.

Noms nouveaux à donner à quelques rues et places de la ville de Saint-Mihiel. (Signé : Dumont.) — Saint-Nicolas et Nancy, imp. de N. Collin, 1876, in-8° d'une feuille 1/4.

Saint-Quirin, ses verreries, par M. Dagobert Fischer. — Nancy, typ. G. Crépin-Leblond, 1876, in-8°, d'une feuille 1/4. (Extrait des *Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine.*)

Die Cernirung, Belagerung... (L'investissement, le siége et le bombardement de Thionville dans la guerre franco-allemande de 1870-71), par Spohr... — Berlin, Vos, 1875, in-8° de 10 feuilles 3/4 et 3 planches.

Fragments historiques. La guerre des chanoines avec les bourgeois de Toul en 1342, par Charles Hecquet... — Nancy, imp. E. Réau, 1876, in-8° d'une feuille.

Die Unternehmungen... (Les attaques des armées allemandes contre Toul en 1870) par de Werder... Avec 2 suppléments et un plan. — Berlin, Vos, 1876, in-8° de 3 feuilles 1/2.

Bibliothèque à 25 centimes. Marius Sepet. Jeanne d'Arc. — Paris, librairie de la Société bibliographique, 1876, in-32 de 2 feuilles.

Jeanne d'Arc, opéra en quatre actes et six tableaux. Paroles et musique de M. A. Mermet. — Paris, Tresse, 1876, in-18 de 2 feuilles.

Les noces d'or, à Monsieur et à Madame de Dumast, 1826-1876. (Signé : Brave.) — Lunéville, imp. C. George, in-8°, de 3/4 de feuille. (En vers.)

Eaux fortes de Claude le Lorrain reproduites et publiées par Armand-Durand. Texte par Georges Duplessis... — Paris, Armand-Durand (1876), in-fol. de 13 feuilles et 44 planches.

Notice nécrologique sur M. Lapointe de Maizery, par M. Henri Maguin... (Extrait des *Mémoires de l'Académie de Metz...*) — Nancy, imp. E. Réau, 1876, in-8° de 2 feuilles.

Inscription tumulaire d'un *civis mediomatricus* trouvé à Milan, par M. Charles Robert... (Extrait des *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France.*) — Paris, 1870, in-8° d'une demi-feuille et une planche.

Le journal de Marie-Edmée. Introduction de M. Antoine de Latour. — Paris, E. Plon, 1876, in-8° de 37 feuilles 3/4 et un portrait.

Pour la commission de rédaction : le Président, HENRI LEPAGE.

Nancy, imp. de G. CRÉPIN-LEBLOND, Grande-Rue, 14.

JOURNAL

DE LA SOCIÉTÉ

D'ARCHÉOLOGIE LORRAINE

ET DU

MUSÉE HISTORIQUE LORRAIN.

25e ANNÉE. — 9e ET 10e NUMÉROS. — SEPTEMBRE ET OCTOBRE 1876.

SOUSCRIPTION POUR L'ACHÈVEMENT DU PALAIS DUCAL ET DU MUSÉE LORRAIN.

SUITE DE LA HUITIÈME LISTE.

Alf. Werlé, membre de l'Académie de Reims.	10
Dr Robinet, de Vic..........................	1
Mongel, propriétaire........................	10
E. de Mauville..............................	10
Mme Brière..................................	1
Desmarest...................................	1
De Mauroy (de Troyes).......................	1
Alexandre de Roche du Teilloy...............	1
Désiré Bresson, de Plainfaing (Vosges).......	10

Le comte Hippolyte de Widranges, à Bar-le-Duc.................................. 5
Florentin, receveur des hospices, à Bar...... 5

MÉMOIRES.

—

NOTES SUR LES NOMS DE BEUVEZIN ET DE PLEUVEZAIN, ET SUR FRÉDÉRIC DE PLUVOISE, ÉVÊQUE DE METZ, NÉ A PLEUVEZAIN.

A deux kilomètres à l'est en amont de Vicherey (Vosges), sur le ruisseau[1] de ce nom, se trouve le village de Beuvezin, en patois *Buevezet*[2], du canton de Colombey et de l'arrondissement de Toul.

A un kilomètre au sud et en aval de Vicherey, et également sur le ruisseau de ce nom, se trouve le petit village de Pleuvezain, en patois *Pîowzet*[3], annexe de Vicherey, et qui appartient, ainsi que ce bourg, au canton de Châtenois et à l'arrondissement de Neufchâteau (Vosges).

Comme ces deux localités sont, pour ainsi dire, voisines ; que la dernière partie de leurs noms a exactement la même prononciation ; que toutes deux faisaient partie de la prévôté de Vicherey, dépendant, au temporel, du chapitre de la cathédrale de Toul, et qu'elles étaient l'une et l'autre du doyenné de Châtenois, diocèse de Toul, on les a souvent confondues, et l'on a faussement

1. Voir la carte de l'Etat major (feuille Nancy) ; ce ruisseau est nommé le Vicherey.

2. Prononcez *Bûv'zet*.

3. Prononcez le double *w* presque muet.

attribué à la première, qui est la plus considérable, des titres qui, sans nul doute, concernent et ne peuvent concerner que Pleuvezain.

Cette erreur vient de ce qu'on n'a pas considéré assez attentivement la première syllabe de chacun des deux noms[1], où se trouve la différence qui les distingue l'un de l'autre ; c'est ce que j'espère prouver par la comparaison de ces syllabes dans la langue française et le langage local ou patois avec les syllabes du latin qui ont dû le former.

Dans *Beuvezin,* nom français actuel, qui se dit *Buevezet* en patois, la première syllabe *Beu* (patois *Bûe*), est composée : 1° de la consonne initiale *b*, et 2° de la voyelle composée *eu* — 1° La consonne initiale française *b* a persisté dans *tous* les mots qui dérivent du latin ; elle se retrouve aussi dans tous les mots patois correspondants ; ainsi : bain vient du latin *balneum* et se dit bain en patois ; *bai*, du lat. *badius*, pat. *bet ;* etc. 2° La voyelle composée *eu* vient de la voyelle latine *u,* que le patois a conservée ; par exemple : beurre, vient du latin *butyrum*, et fait buere ; pleuvoir, du lat. *pluere*, pat. *piuevie ;* il pleut, du lat. *pluit,* pat. *ie pive ;* etc.

Il suit de là que le nom de Beuvezin a dû toujours commencer par un *b* suivi de *u*, *o* ou *eu*, par conséquent, c'est ce village qui est désigné sous les noms de *Buvisin,* en 1288 ; *Buevezaing,* en 1371 ; *Beuvezain-les-Vicherey*, en 1593[2] ; *Beuvezain,* en 1687 (acte de partage des

1. Je considère les noms de Beuvezain et de Pleuvezain comme dérivés de noms latins et ne faisant pas exception au milieu des noms de toutes les localités environnantes qui viennnent de cette langue.

2. *Diction. géogr. de la Meurthe,* par M. H. Lepage, p. 49.

bois de la prévôté[1] ; et *Beuvesin*, dans diverses pièces du XVIIe et du XVIIIe siècle[2] et dans le *Pouillé de Toul*, par le P. Benoît Picart, t. II, p. 455.

Dans Pleuvezain, nom actuel, que le patois rend par *Piowzet*, la première syllabe *Pleu* (patois *Poo*), se compose : 1° de la consonne double *Pl*, et 2° de la voyelle composée *eu*. — 1° La consonne double *Pl*, commençant un mot latin, se retrouve toujours dans le mot français qui en est tiré ; on la retrouve quelquefois en patois, mais presque toujours elle y est changée en *Pi*. Ainsi le latin *planta* a fait le mot français plante, et les mots patois *piante*, *pionte* ; *platanus* a fait en français platane, en patois *plêne*, *pîane* ; etc.

Conséquemment, le nom Pleuvezain, dans les différentes formes qu'il a pu prendre avant de revêtir la forme actuelle, a toujours dû commencer par *Pl*, suivi de *u*, *ô*, ou *eu* ; et les divers noms commençant ainsi et désignant une localité située près de Vicherey, n'ont jamais désigné le village de Beuvezin.

En sorte que c'est bien Pleuvezain, et non Beuvezin, qui est indiqué sous les noms de *Plujosa*, de *Ploiasa*, de *Ployasa*, *Pluvesia*, *Plogosa*, rappelés dans des titres des XIIe et XIIIe siècles ; *Pluvoise*, *Pluvezin* et *Pluvoie*[3].

Une tradition locale vient ici à l'appui de cette assertion : les anciens assurent que ce village se nommait autrefois *Pluvoise*, et que jamais ce nom n'a été donné à Beuvezin ; quelques-uns affirment même avoir lu le nom de *Pluvoise*, appliqué à Pleuvezain, dans des titres

1. Archives de la mairie de Beuvezin.

2. *Hist. de Lorr.* de Dom Calmet, 1re édit., t. I, preuves, c. 66 ; t. II, c. 189, *Pouillé de Toul*, t. I, p. 455.

3. Ibid., t. I, c. 24 (Catalog. des év. de Metz).

très-anciens appartenant à des particuliers. On ignore s'il existe encore de ces titres, et l'auteur de ces Notes n'a jamais eu la bonne fortune d'en rencontrer un. La même tradition veut que cette localité ait vu naître un saint, un évêque[1]. C'est en suite de cette tradition qu'un habitant de Pleuvezain, nommé Marchal, ayant bâti une espèce de chapelle au Haut-de-Boulot[2], petite colline près du village, essaya, il y a une vingtaine d'années, d'y établir un de ces *rapports*, ou fêtes champêtres, si communs en Lorraine, et qui consistent en danses, en jeux, en divertissements de toutes sortes ; mais ce rapport, qui avait lieu à la fête de saint Mansuy (1er dimanche de septembre), ne dura que quelques années.

Si l'on admet la distinction des noms des deux villages ainsi qu'elle a été établie plus haut, les anciens titres[3] et l'*Histoire de Lorraine*[4] sont parfaitement d'accord avec la tradition et la confirment. On doit alors croire que c'est bien à Pleuvezain (Vosges) que, vers la fin du XIe siècle ou au commencement du XIIe, naquit, d'une famille considérable et de parents dont les noms ne sont point venus jusqu'à nous, Frédéric, et sans doute aussi son frère Milon, surnommés l'un et l'autre de Pluvoise, du lieu de leur naissance, qui était également le titre de leur famille. Frédéric embrassa l'état ecclésiastique et parvint, par son mérite et ses vertus autant que par sa naissance,

1. Dans leur simplicité, les excellentes gens du pays pensent qu'un évêque ne peut pas, à cause de son rang, être saint, et ils n'hésitent pas à attribuer cette qualité à tout personnage occupant un rang élevé dans l'Eglise.

2. La carte de l'Etat major (feuille Nancy) la nomme Butte Bouleau.

3. Voyez les ouvrages cités à la note 1 de la page précédente et aux notes 2, 3, 4 de la page suivante.

4. *Hist. de Lorr.*, tome II, c. 189.

à la dignité d'archidiacre de la cathédrale de Metz. Son frère Milon entra dans l'état du mariage et mourut probablement sans postérité, car, dans une charte de la maison-Dieu de Toul, donnée le 8 juillet 1165 par Henri de Lorraine, évêque de Toul, on lit que Leucarde, veuve de Milon de Pluvoise, avait donné à cette maison, du consentement de Frédéric de Pluvoise, frère de Milon, six arpents de terre et un petit bois nommé Rochette, dépendant du franc-alleu de Pluvoise[1].

L'archidiacre Frédéric de Pluvoise fut un des témoins qui signèrent le privilége qu'Etienne, évêque de Metz, accorda, en 1134, en faveur de l'abbaye de Saint-Benoît-en-Voivre[2]; en 1137, il signa également la charte par laquelle le même évêque confirmait la fondation du prieuré de Laitre-sous-Amance[3]; il était encore témoin en 1152, et, comme tel, fut un des signataires du don des alleus d'Alinges et d'Utinges à l'abbaye de Senones[4].

Peu de temps après la mort de Thierry III, évêque de Metz, arrivée le 9 août 1171, le clergé et le peuple de la ville de Metz élurent, d'un commun accord, pour lui succéder, l'archidiacre Frédéric de Pluvoise, homme de qualité et digne d'une éternelle mémoire, dit la chronique de Metz. Il fit paraître en toute occasion sa grandeur d'âme, sa libéralité, sa politesse et sa science de la cour, où il avait passé ses jeunes années. Bien qu'accablé de

1. *Communes de la Meurthe*, par M. H. Lepage, tome I, p. 136.

2. *Hujus rei testes sunt..... Fridericus de Ploiosa*, etc. (*Hist. de Lorr.*, tome II, pr., c. CCCI.)

3. *Testibus his præsentibus et subtitulatis...... Fridericus de Ployosa*, etc. (Id., c. CCCXIV.)

4. *Hujus rei testes sunt : Fridericus de Pluviosa*, etc. (Id., c. CCCXLI.)

vieillesse et atteint d'une maladie incurable, il conserva néanmoins toute la fermeté et la vigueur nécessaires pour remplir tous ses devoirs et maintenir intacts les biens et les droits de son église[1].

Peu après son élection, le 2 septembre 1171, il obtint de l'empereur Frédéric Barberousse, dont il possédait la faveur, la confirmation de la donation du comté de Sarrebruck, que les empereurs précédents avaient déjà faite à l'église de Metz.

Il acquit ensuite à son église la terre d'Ennery et purgea son diocèse des voleurs qui l'infestaient et des gens sans aveu qui le parcouraient et y commettaient mille désordres. Il punit aussi l'ivrognerie et les crimes contraires à l'honnêteté et à l'utilité publique[2].

En 1172, il engagea à Ernest de Flekenstein, pour trente années et moyennant un cens de 50 livres, les terres de Milbach, de Hervembach et de Doroltzbeim.

En 1173, il donna à l'abbaye de Saint-Pierre-aux-Nonnains la paroisse de Saint-Vite, qui était alors, ainsi que cette abbaye, hors des murs de sa ville épiscopale.

La même année, il fit bâtir à la porte de Sarrebourg, un petit hôpital avec une petite chapelle, pour y recevoir les passants pendant un jour. Il assigna quelques biens à cet hôpital et ordonna que le curé du lieu en aurait la direction.

L'empereur Frédéric Barberousse persécutait alors l'Eglise, et surtout le pape Alexandre III, auquel il opposait l'anti-pape Victor III. L'évêque Frédéric, désirant

1. *Hist. de Lorr.*, 1re édit., t. II, c. 189.

2. Ceci et tout ce qui suit a été écrit d'après Dom Calmet, t. II, c. 188-190.

rester en communion avec Alexandre, qu'il reconnaissait pour le véritable et légitime chef de l'Eglise, ne voulut pas recevoir des mains de l'empereur l'investiture de l'évêché par la crosse et l'anneau ; la manière digne et respectueuse avec laquelle il sut présenter son refus, lui conserva les bonnes grâces de ce prince.

Ce fut également pour ce motif et pour ne pas manquer de reconnaissance à l'égard du prince à qui il devait son élévation à l'épiscopat, qu'il resta jusqu'à sa mort dans l'ordre des lévites, comme son prédécesseur l'avait déjà fait, et ne consentit jamais à recevoir la consécration épiscopale.

Cependant il se vit contraint de choisir entre ces deux maîtres opposés qu'il prétendait servir en même temps ; mais sa conscience ne balança point. L'attachement qu'il témoigna au pape légitime Alexandre III, lui attira la disgrâce de l'empereur, qui le dépouilla du temporel de l'évêché. Ce prince donna l'évêché à un de ses neveux, Thierry de Lorraine, fils de Mathieu I[er], duc de Lorraine, et de Berthe de Suabe, sa sœur. L'évêque Frédéric fut contraint de sortir de Metz et alla se réfugier à Rome, auprès du pape.

En 1177, l'empereur s'étant réconcilié sincèrement avec le pape Alexandre III, celui-ci convoqua à Rome, pour remédier aux maux que l'Eglise avait soufferts pendant le schisme, un concile général, le 3[e] de Latran, où se trouvèrent Arnould, archevêque de Trèves, Frédéric de Pluvoise, évêque de Metz, et 300 autres évêques.

Thierry de Lorraine y fut déposé pour avoir monté sur le trône épiscopal par la voie de la violence et de la faveur, tandis que le pasteur légitime était encore en vie. Frédéric de Pluvoise y fut rétabli dans son siége et re-

vint à Metz, où il mourut la même année, le 27 septembre 1179. Thierry de Lorraine était lui-même mort peu après le retour de l'évêque Frédéric.

Celui-ci fut enterré dans la chapelle de Saint-Gal, attenante à la cathédrale, du côté du palais épiscopal. Cette chapelle fut détruite au XVIe siècle, et les os de ce prélat furent transportés sous les caveaux de la cathédrale, où ils sont encore aujourd'hui, écrivait D. Calmet en 1728.

TH. PERNOT,

instituteur à Tramont-Saint-André.

PETITE PROMENADE LORRAINE PARMI LES PAPIERS DE COLBERT. 1670-1671 (1).

Colbert se faisait régulièrement rendre compte par les intendants des provinces, et autres agents supérieurs ou extraordinaires en France et à l'étranger. Cette vaste correspondance était dépouillée par des secrétaires ou des commis dans le cabinet du ministre, et le résultat couché en colonnes sur papier grand format, pour passer ensuite sous les yeux du maître, qui barrait après avoir lu et décidé. Les notes qu'on va lire ont été relevées et triées parmi ces glorieux chiffons (2).

1. *M. de Choisy* (3). *7 juillet.*

Il enuoye le jugement qu'il a rendu contre quelques vns

(1) C'est, comme on sait, l'époque de la seconde invasion française.

(2) Toutes ces notes sont tirées du tome 465 des *Mélanges Clérambault*, au Département des Manuscrits de la Bibliothèque nationale ; les deux dernières seulement appartiennent au tome 466.

(3) Intendant des Evêchés.

des habitans de Ramberuilliers. — Il donne aduis du nouuel establissement de Bureaux que Mr de Lorraine a fait, et de l'incommodité que le gouuernement de Toul en receuroit pour la subsistance de la Caualerie, s'il n'y auoit quelque changement : — Il enuoye vn acquit de ce qui a esté payé au Pont à Mousson pour deux pieces de vin (1).

2. *M. de Choisy. 17 juillet.*

Les interessez en la ferme des domaines ne se pressent pas d'obliger les receueurs des amendes de compter deuant luy suiuant l'arrest : — Les frais des commis et gardes des nouueaux bureaux seront plus grands que ce que l'on en retirera. — Il propose de faire passer les marchandises qui sont restées à Metz sous l'escorte d'vne compagnie de caualllerie (2).

3. *M. de Caumartin* (3), *26 juillet.*

Il marque l'entretien qu'il a eu auec le Sr. de Rousselange (4), homme d'affaires de Mr de Loraine sur le sujet des droits royaux que ce Prince pretend dans le Barrois, et que ce Prince n'insistera pas au *pareatis*, mais qu'il demandera auant de faire aucune execution, que pour les droits du Roy que l'on aduertisse ses juges. — Il donne aduis qu'il reuient quelques François de la Comté, mais comme d'autres se vont habituer en Barrois et en Loraine, il demande s'il fera quelque exemple (5).

4. *M. de Choisy. 27. A Thionville.*

Il donne aduis que les Hollandois qui enleuoient les bois de cette preuosté ayant trouué des obstacles à les enleuer,

(1) Page 3.
(2) Page 87.
(3) Intendant de Champagne.
(4) Mathieu de Rosselange, procureur général de Lorraine.
(5) Page 187.

ils ont payé leurs scieurs. — Sçauoir si vous agreriez qu'il en achetast vne flotte et en ce cas il l'enuoiroit (1).

5. *Autre du 31e.*

Il promet de fatiguer de sorte les commis et gardes des bureaux establis par Mr de Lorraine qu'il sera contraint de les habandonner. — Il dit qu'il a vn ordre pour se seruir des troupes, mais que M. de Berny ne luy a pas marqué à quel vsage (2).

6. *M. de Choisy. 11 (août).*

Il marque que M. de Lorraine fait faire la recette de ses bureaux par ses sujets a coruées et qu'il leur a deffendu de rien porter sur les terres du Roy, mesme d'y venir faire la moisson. — Il estime que l'on pourroit rappeller à present vn chanoine de Mets qui est exilé à Vierzon. — Il marque que M. le Duc de Lorraine ne finist point ses entreprises et que le village d'Aouze (3) qui a ruiné celuy de Joncourt (4) appartient au Roy ainsy qu'il le justifiera, demandant s'il s'opposera auxdites entreprises (5).

7. *M. de Choisy. 28* (6).

Il demande s'il fera tranporter à Metz tous les papiers qui sont dans le Cabinet du Sr Rosselange et au greffe de la Chambre des Comptes. — Et vos ordres sur les bureaux (7).

(1) Page 155.

(2) Page 155.

(3) Vosges, arr. Neufchâteau, cant. Châtenois.

(4) On n'en trouve plus aujourd'hui, en effet, aucune trace sur les cartes.

(5) Page 214. Reproduit page 216.

(6) Nancy avait été occupé dès le 26.

(7) Page 251.

8. *M. de Choisy. 13 septembre. A Toul.*

Il ne trauaillera pas si tost aux impositions de 1671. Craint d'estonner les peuples par cette precaution. —Les marchands de Metz se sont assemblez pour aller de compagnie à la foire de Francfort, leur ayant donné vne escorte, les Lorrains continuant de tenir dans les bureaux esloignez. — A la fin du mois il sera deub vn quartier du million de francs barrois. — S'il sçauoit que les tiltres de Nancy deussent demeurer à Mets, il les rangeroit dans le mesme ordre qu'ils estoient (1).

9. *M. de Caumartin. 14 septembre.*

L'armée a passé auec beaucoup de regularité, et de discipline. — Il marque que si le Roy estoit aux Ducs de Loraine les droicts royaux dont ils jouïssent dans le Barrois, et qu'ilz ne tiennent que de sa concession, il retrancheroit le tiers de leur force (2).

10. *M. Rauaux* (3).

Il enuoye vn memoire des droicts qu'a le Roy en vertu du traicté de Munster sur toutes les terres qui sont scituées dans les trois Eueschez (4).

11. *M. Morel à Bar. 15 septembre.*

Il marque les diligences qu'il fera, soit pour estre informé de la qualité des reuenus de la Duché, soit pour empescher que les receueurs ne vuident leurs mains (5).

(1) Page 308.

(2) Page 307.

(3) Roland Ravaulx, conseiller au parlement de Metz, mort vers 1690.

(4) Page 308.

(5) Page 322.

12. *M. le Marechal de Crequy à Gondreuille. 16.*

Quoy qu'il ne vous ayt pas escrit touchant les domaines et les autres reuenus de Loraine, il n'a pas laissé d'en prendre connoissance en attendant les ordres du Roy sur ce sujet. — Il propose de faire transporter à Mets le cheual de bronze de Nancy (1).

13. *M. de Choisy. 18.*

Pour trauailler à la connoissance des reuenus de Loraine auec quelque sorte de tranquilité, il est necessaire qu'il y ait à Nancy vne garnison, pour mettre cette place hors d'insulte. — Il en enuoye vn projet à M. de Louuois. — Lorsque le Roy aura pris resolution sur les affaires de Lorraine il seroit d'aduis pour garder quelque ordre dans la recepte des droits domaniaux et d'octroy de commettre à Nancy et à Bar vn petit nombre des officiers les plus affectionnez au seruice du Roy (2).

14. *M. Morel. 18. A Toul.*

Il ne remarque de difficulté à faire executer l'arrest que du costé de Longhin (3), Mussey, et dans la frontiere du Luxembourg, où Mr de Loraine a des troupes. — A l'egard de la Loraine il ne pourra faire executer ledit arrest que dans quelques lieux entre Nancy, et Mets, les autres, ou ayant deserté, ou estant conseruez par les troupes de Mr de Loraine (4).

15. *M. de Choisy, 21. A Nancy.*

Il a trouué dans le cabinet du Sr de Valleroy (5) tous les

(1) Page 308.
(2) Page 321.
(3) Lisez *Longwy*.
(4) Page 322.
(5) Voillot de Valleroy.

originaux des baux de toutes les fermes de M. le Duc de Loraine, à l'exception des deniers d'octroy, et l'ayde de la St. Romy qui se leuent par imposition (1).

16. *M. Morel, 21.*

Sçauoir si l'on visitera les maisons des Religieux où l'argent des fermes a esté sauué (2).

17. *Autre du 23.*

Il attend responce sur lesdits projets d'arrests. — Il marque que les deniers d'octroy que Mr de Loraine faisoit leuer en 1669 dans le Duché de Bar n'y ont point esté imposez cette année, sous pretexte d'vn quartier d'hyuer. — Et propose d'en faire vne remise aux peuples. — Il marque que le commis à la recepte du sel à Bar aussy bien que tous les autres de Nancy ont emporté l'argent, et les registres, qu'il seroit necessaire de les arrester (3).

18. *M. de Choisy. 25 septembre. A Bar.*

Il n'a pas estimé à propos de faire cesser les commis des bureaux de Loraine auant l'expiration de ce mois, affin qu'ils n'eussent pas de pretexte de diminution pour le quartier qu'ils doibuent : — Il enuoye vn projet d'arrest sur le sujet des traictes foraines, et vne copie de l'ordonnance du Duc Henry. — Il enuoye encore vn autre projet d'arrest pour faire payer les sousfermiers des domaines, et reuenus de Loraine aux receueurs ordinaires, et pour leuer les saisies, demandant vne commission par direction de ces domaines (4).

19. *M. de Choisy. 29.*

Il se trouue vn lieu assez grand dans la citadelle de Metz

(1) Page 321.
(2) Page 327.
(3) Page 327.
(4) Page 327.

pour mettre les papiers de Mr de Lorraine, qui y ont esté transporter, mais il en coustera 4, ou 500 livres pour des portes, fenestres, tablettes, et reparation des planchers. — Il propose pour les ranger de faire transferer le Sr de Rousselange qui est à Nancy, et de luy donner vn homme pour l'ayder (1).

20. *M. Morel. 1er octobre.*

Il enuoye vn estat general de ce que pouuoit receuoir Mr de Loraine, ce qu'il verifiera à l'egard de la Loraine aussi tost qu'il aura donné ordre aux fermes des salines, et des domaines qui sont habandonner. — Il marque que l'esperance du retour du Duc empesche que personne de ses sujetz n'ose seruir ny donner aucuns memoires (2).

21. *Le Sr Briois* (3). *1er.*

Il demande si vous trouuerez bon qu'il apporte sa carte du Verdunois lorsqu'elle sera acheuée, afin de vous dire ce qui sera de la suite.

22. *M. de Choisy. A Nancy, le 2e octobre.*

Il marque que le reffus que le Sr Salet tresorier general a fait de luy donner aucune connoissance des pieces qui peuuent donner à connoistre le reuenu de Loraine, ce qui l'a obligé de le faire arrester, estant à propos de le faire transférer à Metz (4).

23. *M. le Mareschal de Crequy. Du camp de Metz, 5e oct.*

Il marque qu'il a donné ordre que les Esleus d'Espinal (5)

(1) Page 339.
(2) Page 339.
(3) C'était le géographe officiel de la conquête.
(4) Page 339.
(5) Rendu le 28 septembre.

fussent conduits à Toul, pour estre transferer à Sct. Dizier, et que ce chastiment a produit la reduction de Chatte (1). — Il estime que toutes les places estant prises, l'on pourroit retenir seulement les forçats qui seront en estat de seruir (2).

24. *M. de Choisy. 6 octobre. Nancy.*

Il vous enuoyera au premier jour des memoires de tous les reuenus de Loraine, dont il est suffisamment instruict. — Made de Loraine luy a fait parler des 35 mille francs barrois que les receueurs auxquels l'on a fermé la main refusent de lui payer. — Vn parti ayant arresté trois des interessez en la ferme generale des domaines qui se sauuoient en Allemagne, il demande s'il les fera mettre dans la citadelle de Metz. — Obseruant que comme ils ont tous deserté, il est necessaire de faire faire la recepte par l'officier en tiltre qui est tousjours homme soluble (3).

25. *M. Morel.*

Il a differé de faire payer les fermiers particuliers des domaines de Loraine et Barrois quinze jours aprez l'escheance de leurs termes. — Les trois fermiers generaux sont tousjours prisonniers, et il attend le retour de Mr de Choisy pour les faire interroger et leur faire rendre compte de l'enleuement des papiers, deniers et effects. — Mr de Choisy a esté touché de l'aduis qu'il a eu que l'on enuoyoit vn autre Intendant (4) à sa place, et c'est ce qui l'a retardé de venir à Nancy où sa presence est necessaire (5).

26. *M. le Mareschal de Crequy. 15 octobre.*

Il marque que les affaires de Loraine sont prestes à estre

(1) Rendu le 30 septembre.
(2) Page 340.
(3) Page 351.
(4) Sans doute Jacques Charruel.
(5) Page 351.

terminées par la prise de Longouy (1) et de Mussy, et son sentiment sur les droicts que le Roy doibt pretendre sur ces Estats. — Les ordres du Roy lui faisant connoistre qu'il veillera à l'establissement des quartiers d'hiuer, il espere qu'il contribuera aussi à grossir les fermes de Sa Majesté (2).

27. *M. de Choisy. 27 octobre. Metz.*

Il marque qu'il y a six fois plus de papiers à Mez qu'il n'y en auoit dans le Tresor des Chartres. — Qu'il fait accommoder le lieu dont il a parlé dans la citadelle pour les y placer, et propose vn conseiller du baillage pour les mettre en ordre en luy donnant 2 ou 300 livres par mois. — Il enuoye vn projet d'arrest pour autoriser le S[r] Morel à commettre à la recepte des salines et domaines (3).

28. *M. Morel. 29. Nancy.*

Il marque toutes les raisons qui l'ont obligé à faire la proposition qu'il vous enuoye sur les salines et domaines de Loraine. — Qu'il ne voit rien qui puisse augmenter la proposition qu'il a faite qu'en joignant les salines de Loraine à leur juste valeur proposant ou de les joindre aux fermes vnies ou à celle du domaine. — Les magasineurs et sous-fermiers des domaines commencent à payer, et dans le quinze de ce mois l'on receura la plus part de ce qui sera deub (4).

29. *M. le Mareschal de Crequy. 30.*

Sur l'aduis qu'on luy a donné que le Roy vouloit faire sortir le cheual de bronze de Nancy il s'est presenté vn homme pour cet effet qu'il examinera (5).

(1) Longwy, rendu le 14 octobre.
(2) Page 354.
(3) Page 333.
(4) Page 333.
(5) Page 333.

30. *M. Morel, à Nancy.* 2.

Que dans le 15e il sera deub peu de choses du passé. — L'establissement du quartier d'hiuer obligera tous les souz fermiers du domaine pour estre deschargez des gens de guerre de continuer leurs baux pour 1671. — Suiuant le denombrement des salines et domaines la ferme ne peut estre portée à 750 mille livres. — Tout le monde reclame contre la leuée des deniers d'octroy, n'en ayant point payé ou peu de chose quand il y a eu des troupes dans le pays (1).

31. *M. de Choisy, 3, Mets.*

Mr Charruel ayant dit à M. Morel que l'vn des articles de son Instruction portoit de faire affermer les domaines et de le rembourser des premiers deniers, il attend des ordres pour sa conduite. — Il ne se dessaisira point des papiers des domaines sans vos ordres. — Vn projet d'arrest pour commettre à la recepte des salines et domaines (2).

32. *Autre du 6.*

Il escrit à Mr Charruel que sachant son Instruction il ne prendroit aucune connoissance des domaines de Loraine — Qu'il y a des marchands hollandois qui sont prestz de traitter des bois qui sont au long des riuieres (3).

33. *Autre du 10. Toul.*

Il estime que le Sr de Rousselanges seroit mieux à Mez qu'à Nancy le trouuant coupable d'auoir fait imprimer et debiter des libelles seditieux. — Que le quartier d'hiuer des troupes en Loraine fera deserter beaucoup d'habitans, enuoyant copie de l'ordonnance de M. le Marechal de Crequy (4).

(1) Page 344. Répété page 380.
(2) Page 343. Répété page 380.
(3) Page 343. Répété page 380.
(4) Page 343. Répété page 380.

34. *M. le Marechal de Crequy. 11 nouembre.*

Il marque que le logement de l'armée n'empesche pas que les fermiers ne fassent leur recepte, mais que la confiance que les peuples ont de reuoir bientost leur souuerain empesche la regie. — Qu'il n'y a rien de si aisé que de destruire les salines de Loraine (1).

35. *M. Morel, à Rosieres, du 12.*

Il va visiter les salines de Moyenuic et de Loraine pour vous en enuoyer vn memoire exact. — Il a enuiron 20 mille livres à Nancy et à Bar, mais le bruit d'vn traicté que le Roy faict auec Mr de Loraine empesche les souz fermiers de payer. — Il vous prie de faire conseruer vne partie de sa recepte pour estre appliquée à son remboursement (2).

36. *M. Cadeau. 16e. à Mets.*

Il donne aduis de ce qui s'est passé à Mets à l'occasion du nommé le Beau l'vn des assassins de Grimault, et enuoye copie de l'inuentaire de ses effets. — Il a fait donner vn arrest au Parlement auec vne commission rogatoire pour faire arrester ledit Beau, lequel a esté remis entre les mains du lieutenant d'vne compagnie du regiment de Lionnois chargé de sa capture (3).

37. *M. Morel. 16.*

Il enuoye vn memoire de tout ce qui se peut faire tant sur les salines de Loraine que de Moyenuic. — Il a 70 mille livres, et tous ceux qui doibuent veulent estre contraints pour se disculper (4).

(1) Page 370. Répété page 380.
(2) Page 344. Répété page 380.
(3) Page 385.
(4) Page 386. Répété page 401.

38. *M. de Choisy. 20.*

Il attend vos ordres sur le fait des domaines, ayant surcis plusieurs requestes attendant vos ordres (1).

39. *M. Morel, 26, à Nancy.*

Les receueurs et fermiers vont se rendre prisonniers sans qu'on les y conduise, dans la crainte qu'ils ont du retour de Mr de Loraine, — 60 mille et 40 mille livres. — Il enuoye vn nouueau memoire. — Il vous supplie de luy procurer le remboursement de ses aduances (2).

40. *M. de Choisy. 27.*

Il enuoye l'extraict de la lettre de Mr de Louuois. — Ayant receu ordre de lôger en lieu seur et sec et debrouiller les papiers de Mr de Loraine, il attend que vous luy enuoyez quelqu'vn pour les mettre entierement en ordre. — Il marque qu'vn nommé Dauid condamné à estre pendu pour la sedition cy deuant arriuée à Jouy aux Arches ayant esté pris, il ne sçait s'il le jugera present comme absent, estimant à propos de luy deliurer vne remission (3).

41. *M. Morel. 1er decembre.*

L'obligation de rendre les comptes des receueurs les obligera plus que la contrainte (4).

42. *M. Charruel. 3 décembre.*

Il demande vos ordres sur l'eslargissement des Srs Rousselange, Cachet, et Sallet. — Il demande vos ordres sur le sujet des reuenus et domaines de Loraine (5).

(1) Page 386. Répété page 401.
(2) Page 401.
(3) Page 401.
(4) Page 401.
(5) Page 419.

43. *Le Sr Morel. 12 decembre 1670.*

Les comptes du Barrois seront tous rendus à la fin de ce mois. A l'egard de ceux de Loraine, ils ne le peuuent estre plus tost qu'à la fin de ianuier. — Il apprehende fort qu'vne imposition de 60 mille livres qui se doit faire ne diminue les fermes du pays et ne cause de la desertion (1).

44. *M. Charuel. 8 (janvier 1671).*

Il a mis le Sr Morel en possession des salines de Rozieres, Dieuze et Chateau Salins. — Il a nommé des experts dans ces salines pour faire la visite et l'estimation des prouisions de sel et de l'estat des lieux (2),

45. *Le Sr Morel. 8. Nancy.*

Il vous suplie d'escrire à Mr Charuel de trauailler promptement à l'examen des comptes des domaines (3).

46. *M. le Marechal de Crequy. 17 januier.*

Il vous parle de M. le Commandant de Bourlemont pour la lieutenance generale des galeres. — Il attend les ordres du Roy au sujet de la Lorraine (4).

47. *M. le Duc de Crequy. 18 (février).*

Sur la ruine des salines de Loraine. — Il marque que les magistratz de Metz luy ont tesmoigné vn grand desir de reparer quantité d'ouurages publics qui ne sont pas en bon estat (5).

(1) Page 426.
(2) Page 551.
(3). Page 551.
(4) Page 536.
(5) Page 580.

48. *M. de Choisy. 19 febvrier.*

Sur ce que l'on estend les bornes du Duché au delà de ce que faisoit le Duc (1).

49. *M. Morel. 23.*

Les Officiers de la Chambre des Comptes n'ayant pas voulu trauailler aux Comptes de Loraine et des seigneuries, il ne croit pas que vostre intention soit qu'ils soyent payez de leurs gages. — Il enuoye vn model des coins sous lesquels on pourroit faire à Nancy de la monnoye. — Les precedens fermiers ne se disposent point à compter et à payer ce qu'ils doibuent au Roy (2).

50. *M. de Choisy. 26.*

Il s'en va à Sedan pour executer l'arrest qui luy a esté enuoyé pour regler la seance du lieutenant general et la jurisdiction des Escheuins (3).

51. *M. de Choisy. 22 mars.*

Il enuoye la lettre des maire et habitans de Vic qui le pressent de leur permettre l'imposition d'vne somme de 2500 livres barois pour se deffendre au Parlement de Paris des poursuites de Mr l'Euesque de Metz qui pretend le tiers de leurs pasturages et tous les deniers d'octroy (4).

52. *M. Morel. 24 mars.*

La recepte qu'il a faite pour le Roy se monte à 203 mille livres et ce qui reste à receuoir paroist de plus en plus dif-

(1) Page 580.
(2) Page 585.
(3) Page 585.
(4) Page 631.

ficil. — Il enuoye l'estat de ce qu'il a à repeter sur M. de Loraine. — Il enuoye vn memoire sur lequel il demande vos ordres (1).

53. *Le S^r Morel. 15 (avril).*

Toute la recepte des domaines et reuenus de Loraine se monte à 250 mille livres. — Que ce qui reste deub sera tres difficil à recouurer. — Il demande la permission de venir icy sçauoir s'il rendra compte de sa recepte à M. Charuel et ce qu'il fera des deniers qui sont en ses mains (2).

54. *Le S^r Fossier. Du Bois de Hay. 3 (mai).*

Rend compte de l'estat de la voiture du cheual de bronze, et qu'il ne croit point auoir assez de 2000 livres jusques à Vitry. — 58 cheuaux sur le binart (3).

55. *M^e la Princesse de Lislebonne. 6 may.*

Elle demande mainleuée de la saisye que les fermiers des gabelles de Loraine ont faite de la forge de Moyeuure, qui vaut 20 mille livres barrois de revenu (4).

56. *M. de Choisy. 9, à Maruille.*

Il represente que M^r de Louuois luy a adressé vn ordre pour faire fournir par les villages du gouuernement de Montmedy 10 mille palissades et mil toises de litteaux, et qu'ayant compris par votre ordre lesdits villages dans la coruée qui se fera à Damuilliers pour le nettoyement des fossez de la place, si ces deux ordres subsistent, les habitans passeront dans le Luxembourg (5).

(1) Page 593.
(2) Page 616.
(3) Page 659.
(4) Page 693.
(5) Page 677.

57. *Le Sr Morel. 11.*

Il prie de vouloir conseruer aux magasiniers et fermiers des domaines les franchises dont ils ont tousjours jouy. — Desertion du pays à raison de justice et de procez (1). — Ordonner à Mr Charuel de conseruer les fermiers dans les franchises et d'informer contre les porteurs des ordres de M. le Duc de Loraine (2).

58. *M. de Choisy. 25.*

Il rend compte de la pretention de M. l'Archeuesque d'Ambrun contre les habitans de Vic, et marque que les frais qu'ils sont obligez de faire pour leur deffense les a obligez de demander la permission d'imposer 2500 livres sur eux (3).

59. *Autre du 30.*

Il enuoye vn projet d'arrest pour se seruir de la desertion des habitans de Loraine pour repeupler les Eueschez (4).

60. *M. Charruel. 28e juin.*

Il marque que le Sr Voille lui a representé l'estat auquel est la saline du Chasteau de Salins par la demolition de la tour qui a comblé le puis salé, decouuert les poesles, et qu'il le presse de donner les mains aux reparations necessaires (5). — Comme aussi à quelques domaines dont il marque à quoy

(1) Je ne suis pas bien sûr de la lecture de ce bout de phrase, dont la plupart des mots semblent réellement indéchiffrables.

(2) Page 650.

(3) Page 682.

(4) Page 682.

(5) Ceci nous donne la date précise de la destruction de la Grosse-Tour de Château-Salins : c'est celle de la ruine générale, par ordre de Louis XIV, de tous les châteaux forts de Lorraine.

Louis Benoit del. 1854. Le Chevalier Lemoine sculp. 1836.

MONUMENT DE CLAUDE GELLÉE
(Église Saint-Louis des Français, à Rome.)

Lith. H. Christophe, Nancy

les sommes en pourront montez, surquoy il attendra vos ordres. — Il trauaille incessamment à l'estat des charges sur les domaines (1).

61. *M. de Choisy. 17 decembre 1671.*

Que les anciens fermiers des domaines de Loraine se deffendent de payer 2 mille livres que vous auez assignez sur eux, et renuoyent sur les nouueaux (2).

Un très-petit nombre seulement des lettres originales ont été conservées : quelques-unes ont été reproduites déjà dans le *Journal de la Société d'Archéologie* ; d'autres pourront mériter de l'être à leur tour.

J.-A. SCHMIT.

SOUVENIRS LORRAINS A ROME. — CLAUDE GELÉE (1664).

« Les détails relatifs à la vie d'un homme illustre ne sont jamais sans intérêt », disent avec raison deux iconophiles (3) en commençant leur très-remarquable étude sur le peintre dont la Lorraine s'honore. C'est ce qui m'a décidé à faire connaître les quelques lignes que le voyageur lyonnais Balthasar de Monconys (4) consacre à Claude Gelée, qu'il vit en 1664 à Rome lorsqu'il y accompagnait le duc de Chevreuse (5).

(1) Tome 466, page 14.

(2) Tome 466, page 215.

(3) E. Meaume et G. Duplessis, *Catalogue des estampes gravées par Claude Gelée...* Paris, 1870, in-4°.

(4) *Voyages.* Paris, 1667, t. II, p. 458. Le duc de Luynes avait envoyé Monconys à Rome pour une négociation importante, qu'il termina heureusement.

(5) Charles-Honoré de Luynes, duc de Chevreuse (1646-1712).

I

Dès que Monconys a un moment de libre, il court les ateliers. Le 29 mai, il se rend chez le célèbre peintre lorrain, qu'il nomme Claude[1] tout court, et qu'il trouve peignant un « beau paysage » pour M. de Bourlemont, auditeur de rote[2].

Le 31, il a le bonheur d'acheter pour 200 écus[3], de l'illustrissime cavalier Bernin, sculpteur du pape, « un Claude Lorrain de toile d'empereur (?) ».

Le 2 juin, examen de son acquisition par le maître, qui promet de le « raccommoder ». En effet, le lendemain, notre lyonnais retourne chez Claude, « qui touche un peu à son tableau », et, le 4, il le retire de chez lui.

1. A Rome, Claudio Gillee ; Gille, il Lorenese.

2. Louis d'Anglure de Bourlémont avait terminé, le 12 février 1664, à Pise, le différend avec le Saint-Siége. En 1668, il fut nommé évêque de Tournai et chargé d'affaires à Rome ; il mourut en 1697, à Bordeaux, dont il occupait le siege archiépiscopal. Il avait été auditeur de rote pendant 22 ans.

Le beau paysage de Claude, que l'on voit actuellement au musée de Bordeaux, ne proviendrait-il pas de ce prélat ?

En 1664, Claude peignit l'*Embarquement de Chryseis,* dont Della Bella fit la gravure.

3. L'écu romain, en 1850, valait 5 fr. 35 centimes.

Monconys avait acheté aussi un tableau du Poussin, dont le sujet était l'épisode de Narcisse. Il l'avait eu pour un œil de chat, *oculus cati,* pierre précieuse des Indes. Il présenta son acquisition à l'illustre peintre français, qui le reconnut pour être de lui. Le Poussin mourut l'année suivante, à 71 ans. Le duc de Chevreuse lui fit une visite pendant son séjour à Rome. — Le musée de Nancy possède un bien remarquable tableau du Poussin, l'*Entrée de Jésus-Christ à Jérusalem.* C'est un don de M^{me} la baronne de Jankowitz, de Marimont, à laquelle le Musée lorrain doit aussi bien des objets précieux.

II

Pour compléter ces courtes notes, il est peut-être intéressant de donner quelques renseignements sur la maison qu'habitait Claude Gelée à Rome. Cette maison, désignée ordinairement par le peuple sous le nom énergique d'*Il Tempietto*, est une des dernières de la *Strada Gregoriana*, à main gauche, en venant de *S. Guiseppe a Capo le Case*. L'église française de la *SS. Trinita de Monti*, où Claude fut d'abord enterré, est à quelques pas. Le *Magasin pittoresque*[1] a reproduit l'entrée bizarre de cette habitation, dont la porte et les fenêtres ont la forme d'immenses bouches, béantes encadrées dans des facies titanesques prêtes à lancer sur la ville éternelle « des vents la bruyante haleine ». C'est bien là un produit malheureux de l'école de l'architecte Borromini, qui exerça sur les arts une si funeste influence, contre laquelle protestèrent en vain Le Poussin et son ami Claude Gelée. Malgré les défauts de son architecture, la maison de ce dernier est admirablement située. On domine toute la ville et la campagne romaine. Il faudrait la plume de Stendhal pour décrire la splendide vue que l'on a devant soi. C'est ce qui rendra le quartier du *Monte Pincio* toujours cher aux artistes et aux étrangers que le grand nom de Rome attire tous les ans.

III

Après avoir parlé de l'habitation de Claude Gelée, il me reste à décrire son tombeau, élevé en 1836 dans l'église nationale de Saint-Louis des Français, où ses

1. 1846, p. 397. Elle y est désignée sous le nom de maison de Salvator Rosa et comme le séjour de plusieurs autres artistes. — Le texte est tout-à-fait nul.

cendres furent transportées en 1840. Mgr Lacroix a donné, dans les *Mémoires de la Société*, année 1854, les trois inscriptions que l'on voit dans cette église et dans celle de la Trinita ; mais il n'a pas décrit le monument funéraire en marbre blanc élevé par la France à l'artiste vosgien. C'est l'œuvre du *chevalier* Paul Lemoine, auteur de plusieurs ouvrages dans les églises romaines et de la statue de l'*Espérance* que l'on vit longtemps au musée du Luxembourg. Le socle sur lequel on lit la primitive inscription est surmonté d'une statue haute de deux mètres, représentant une femme en deuil vêtue à l'antique et s'apprêtant à déposer une couronne funéraire sur le buste de Claude, qu'elle montre d'un air triste[1]. Sa figure touchante contraste avec le type vosgien du grand paysagiste, dont les traits sont très-ressemblants. Sans être un artiste de premier ordre, le chevalier Lemoine avait le sentiment le plus élevé des convenances. La Peinture, car c'est elle qui est représentée ici, est chastement vêtue d'une longue robe dont les plis savamment agencés forment tout l'ornement. On n'a qu'à féliciter le sculpteur qui, chargé des monuments funéraires de deux maitres, l'honneur de l'école française en Italie, Le Poussin et Le Lorrain, les a exécutés d'une manière aussi heureuse et aussi pure et les a rendus remarquables, même dans une ville où abondent les chefs-d'œuvre de l'art ancien.

ARTHUR BENOIT.

1. Le monument a 3 mètres 15 de haut. V. la lithographie ci-jointe faite d'après un dessin de mon bien regretté frère, copié sur la gravure du cav. Tossi, que je lui avais envoyée en 1851, de Rome, avec les inscriptions, et dont il donna une copie à feu M. Noël. (V. Catal. n° 6215.) — Je crois que ce monument n'a jamais été reproduit en France ; c'est ce qui m'engage à le donner ici.

QUELQUES RECHERCHES DANS LES ARCHIVES D'EMBERMÉNIL.

Emberménil est, on le sait, une commune du canton de Blâmont, arrondissement de Lunéville; situé sur la ligne du chemin de fer de Paris à Avricourt, il est le dernier village avant la frontière allemande; il a eu pour curé le trop fameux abbé Grégoire, député, évêque constitutionnel de Blois. Grégoire était originaire de Vého, commune dépendant du même canton et située à environ 5 kilomètres d'Emberménil; les deux bans se touchent. L'abbé Grégoire avait fait ses premières études chez l'abbé Cherrier, alors curé d'Emberménil.

Dans une récente excursion, j'ai soigneusement compulsé tous les registres du presbytère et ceux de la mairie, mis très-obligeamment à ma disposition; j'y ai trouvé peu de choses dignes d'être remarquées, cependant j'ai eu soin de relever ce qui suit :

« Le 21 juin 1667, Toussaint Tonnerre, paroissien de » Saint-Maurice, épousa secrètement Christienne Fran- » çois, à cause de l'insolence des gens de guerre logés » en ce lieu. » Ce mariage secret semble prouver le peu de sécurité qu'avaient les Lorrains à cette époque. Cet acte est signé par P. Séraphin, carme de Batkara (*sic*).

« Dommange Cherrier, paroissien d'Emberménil, » homme âgé de 80 ans, a rendu son âme à Dieu le 14 » aoust 1676 et a été enterré à l'église au costé droit du » crucifix. » On ne retrouve aujourd'hui aucune trace de sa sépulture.

Les registres du presbytère font mention d'une confrérie du Saint-Sacrement (qui, du reste, existe encore). Les papes Clément XI et Benoit XIV, ce dernier par bulle perpétuelle, ont réglé les conditions sous lesquelles

cette confrérie est établie. (J'ai eu entre les mains les expéditions de ces deux bulles précieusement conservées.)

Le maitre-autel de l'église d'Emberménil est privilégié par le même Benoit XIV.

En 1716, le 8 novembre, les maire, échevins et commis de ville présentent requête à M. Thomassin, seigneur du Chenois, en partie de Domjevin, Bure et autres lieux, avocat à la Cour, juge en garde en la justice d'Emberménil, etc., à l'effet d'obtenir l'autorisation de vendre vingt-cinq bois de chêne couronnés et dépérissant dans le petit bois communal appelé le Ban-Bois, pour achever de payer environ trois cents livres redues aux ouvriers pour construction de l'église, de la tour et de la flèche. Cette autorisation leur fut accordée le 11 novembre 1716.

Le 17 février 1763 a été trouvé assassiné sur le ban d'Emberménil Alexis Durant, boucher à Lunéville, qui, après toutes informations et à la prière de M. le procureur d'office de la seigneurie d'Ogéviller, a été inhumé le 18 du même mois.

Anne, fille du sieur Nicolas Léguay-Montfort, cy-devant valet de chambre à Sa Majesté le Roy de Pologne, décédée au domicile de Joseph Martin, bonnetier, père nourricier, âgée de 6 mois, le 29 juin 1767.

De 1782 à 1789, les actes de baptêmes, mariages et décès sont signés par l'abbé Grégoire, et en entier écrits de sa main.

Le 27 mars 1785, élection d'une matrone, le jour de Pâques, à l'église, au premier coup de vêpres, 62 femmes et veuves réunies ; 33 voix sont données à Elisabeth Leclerc, âgée de 28 ans, fille de Léopold Leclerc et femme de Charles Jacquot, charron, reconnue femme de pro-

bité, suffisamment instruite des principes de la religion catholique et capable d'administrer, dans la nécessité, le sacrement de baptême.

Le 16 novembre 1788, nouvelle élection de matrone, à la suite du départ de la commune d'Elisabeth Leclerc. Choix de Barbe Aubry, âgée de 25 ans, femme de Jean-Baptiste Colin, cordonnier à Emberménil.

Le 4 janvier 1790, nouvelle et dernière élection de matrone.

Le 18 février 1726, Dominique Parterre, laboureur à Laneuveville-aux-Bois, fait abandon à la maison curiale d'Emberménil d'une petite chènevière ayant en longueur six toises et une toise 1/2 de large, au bout du jardin de la maison de cure, à charge d'une messe basse annuelle pour le repos de son âme. (Registre des Actes.)

« L'an de Jésus-Christ 1806, le vingt-un décembre, j'ai donné la sépulture ecclésiastique à frère Nicolas Chapeleur, ci-devant hermite de Sainte-Agathe, près d'Inville-au-Jard (*sic*), avec les cérémonies accoutumées, dans le cimetière de la paroisse ; il est mort au Chénois, ferme dépendante de la commune d'Emberménil, où il était en qualité de domestique, après avoir reçu le sacrement d'extrême-onction, âgé d'environ 60 ans ; le présent acte rédigé par moi soussigné et signé de François Hasselot, son maître. » (Signé Colin, curé desservant.)

L'église d'Emberménil, qui n'a rien de remarquable, sauf le chœur qui est, je crois, du xv^e siècle, et l'élévation de sa flèche, possède trois cloches achetées en 1846 et payées 2,676 francs 93 centimes au sieur Monin, fondeur à Lunéville ; c'est le produit d'une souscription ouverte entre les habitants.

Stanislas THOMAS.

DONS FAITS AU MUSÉE LORRAIN.

M. Jacquot, luthier, a offert un débris de sculpture, en marbre blanc, représentant les armes de Lorraine soutenues par un personnage debout. La partie supérieure étant assez mutilée, il est difficile d'assigner une origine à ce morceau, qui a été trouvé dans les fondations d'une maison avoisinant la porte Saint-Nicolas.

— M. Aimé Najean, d'Allain, a donné un objet en fer, ayant la forme d'une ancre, trouvé sur le territoire de cette commune, à la Voie-de-Barisey, non loin de la Sarrazinière.

— Notre confrère M. Olry a offert une clef, un fer à cheval et une clavette ; les deux premiers objets ont été ramassés sur les territoires d'Allain et de Bagneux ; le troisième provient des ruines romaines du lieu dit les Termes, ban de Crézilles.

— M. Bourgon, père, a donné un médaillon en plâtre, vernissé, signé *Jacquot*, à Nancy, 1830. M. Bourgon pense que ce doit être le médaillon de M. Grillot, architecte.

— M. George, rue Saint-Georges, 19, a fait don de trois taques en fonte armoriées.

— Enfin, M. l'abbé Mangenot, curé de Senones, membre de la Société d'Archéologie, a offert, pour la bibliothèque, une brochure intitulée : *Rentrée du Parlement de Nancy*. 1788.

Pour la commission de rédaction : le Président, Henri Lepage.

Nancy, imp. de G. Crépin-Leblond, Grande-Rue, 14.

JOURNAL

DE LA SOCIÉTÉ

D'ARCHÉOLOGIE LORRAINE

ET DU

MUSÉE HISTORIQUE LORRAIN.

25e ANNÉE. — 11e NUMÉRO. — NOVEMBRE 1876.

Dans sa séance du 10 mars dernier, la Société a décidé que ses *Mémoires* seraient à l'avenir imprimés à 450 exemplaires au lieu de 400, nombre insuffisant pour en fournir à ses membres et aux Sociétés avec lesquelles elle est en relations d'échange.

En outre, comme le volume de 1875 est épuisé, elle a décidé que la fin du travail intitulé : *Notes et documents sur les graveurs de monnaies et médailles des ducs de Lorraine*[1] ne serait délivrée qu'à ceux de ses membres qui possèdent ce volume, puisqu'elle serait inutile à ceux qui n'en ont pas la première partie.

SOUSCRIPTION POUR L'ACHÈVEMENT DU PALAIS DUCAL ET DU MUSÉE LORRAIN.

SUITE DE LA HUITIÈME LISTE.

Jacob, archiviste-adjoint du département de la Meuse, à Bar-le-Duc.................... 5

Eug. Rouyer, à Paris...................... 10

1. Ceux de nos confrères que ce travail pourrait intéresser sont prévenus qu'il en a été fait un tirage à part dont les exemplaires son déposés chez M. Wiener, rue des Dominicains, 53.

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

Séance du 11 août 1876.

PRÉSIDENCE DE M. HENRI LEPAGE, PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la séance du 14 juillet est lu et adopté.

Admission de membres titulaires et présentation de candidats.

La Société admet au nombre de ses membres titulaires : M. l'abbé Diedermann, curé de Laître-sous-Amance ; M. Delaval, licencié en droit, à Nancy ; M. l'abbé Grandemange, aumônier de la Maison-de-Secours ; M. Jacob, archiviste-adjoint du département de la Meuse ; M. Favier, sous-bibliothécaire de la ville de Nancy ; M. l'abbé Félix Renauld, professeur d'histoire à la Maison des hautes études de cette ville.

Sont présentés comme candidats : M. Fernand Remy, de Saint-Nicolas, par MM. Bretagne, père et fils, et Laprevote ; M. Blondel, professeur à la Faculté de droit, par MM. Lepage, Bretagne et Quintard, et M. Dupeux, ancien professeur, par MM. Bretagne, Laprevote et Quintard.

M. Richet, instituteur à Tramont-Lassus, a adressé une lettre de remercîment à la Société, à l'occasion de son admission comme membre titulaire.

Le Président annonce à l'assemblée que, par décision du 17 juillet dernier, M. le Ministre de l'Instruction pu-

blique a, sur la proposition du Comité des monuments historiques, accordé une somme de 49,987 francs 49 c., à prendre sur l'exercice de 1875, pour assurer le paiement des travaux de restauration du Palais ducal.

Par arrêté en date du 29 juillet 1876, M. le Ministre de l'Instruction publique a attribué à la Société d'Archéologie lorraine une subvention de 500 francs.

Ouvrages offerts à la Société.

Notes sur des jetons du moyen-âge relatifs aux Pays-Bas, par M. Jules Rouyer ; 1876.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie, 1876, n° 1.

Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Savoie, 3e série, tomes III et IV, 1875.

Bulletin de la Société d'études scientifiques et archéologiques de la ville de Draguignan (1874-1875), tome X, contenant la table générale alphabétique des dix tomes de 1856 à 1875.

Annales de la Société historique et archéologique de Château-Thierry, année 1874.

Revue savoisienne, journal publié par la Société florimontane d'Annecy, 17e année, n° 7, 25 juillet 1876.

Romania. — *Recueil trimestriel consacré à l'étude des langues et des littératures romanes,* publié par Paul Meyer et Gaston Paris, n° 19 ; juillet 1876.

S. p. q. r. — *Bullettino de la Commissione archeologica municipale.* Roma, anno III, num. IV, ottobre-decembre 1875, et anno IV, num. II, aprile. — Giugno 1876.

Lectures.

M. Charles Laprevote communique une *Note sur un bronze antique* (*Mercure assis*), trouvé en 1852 et en 1855 à Fraisnes-en-Saintois, et commence la lecture d'une *Notice sur la ville de Mirecourt.*

La Société vote l'impression de la note sur le Mercure, avec une vignette, dans le prochain volume de ses *Mémoires,* et remet à sa prochaine séance la continuation de la lecture de la notice sur Mirecourt.

MÉMOIRES.

—

DES GRANDS ET DES PETITS CHEVAUX DE LORRAINE.

I

On m'a demandé bien des fois, on me demandait récemment encore ce qu'il y a de vrai, d'authentique dans la qualification de *grands chevaux* attribuée à certaines familles de l'ancienne Chevalerie lorraine. Afin de répondre à cette question, et aussi dans le désir de m'édifier moi-même sur ce point historique, j'ai consulté tous les livres dans lesquels j'espérais trouver quelque renseignement[1], et je vais exposer le résultat de mes recherches, en faisant connaître le pour et le contre avec une égale impartialité.

Le plus ancien des documents qu'il m'ait été possible

1. J'ai été très-obligeamment et très-utilement secondé dans ce travail par notre laborieux confrère M. Arthur Benoit, qui m'a fourni de fort précieuses indications.

de découvrir est le *Mémoire concernant les États de Lorraine et du Barrois*, dressé par M. de Vaubourg des Marêts en 1697[1] : « La noblesse de Lorraine, dit-il, » sous le nom d'ancienne chevalerie, s'est conservée long- » temps sans mésalliance.., On appelle ancienne *Che-* » *valerie* la noblesse dont les ayeux ont été au voyage de » la Terre-Sainte avec Godefroy de Bouillon[2]... Il n'y a » plus que quatre de ces familles qui subsistent par les » mâles, savoir : Châtelet, Haraucourt, Lenoncourt et » Ligniville. Plusieurs autres familles qui en descendent » par les femmes, et qui sont anciennes et considérables, » sont aussi censées de l'ancienne *Chevalerie ;* ce sont : » Stainville,... Ludres,... Tornielle,... Beauvau,... Bas- » sompierre,... », etc.

Et plus loin : « Les comtes de Salm ont toujours tenu » un rang considérable auprès des ducs de Lorraine, et » on rapporte qu'autrefois, quand les ducs de Lorraine » assembloient les États de leur pays, il y avoit une » séance distinguée, et même au-dessus de l'ancienne » chevalerie, pour ce que l'on appeloit les *Hauts-* » *Hommes*, au nombre desquels étoient les comtes de » Salm, ceux de Créhange et de Morhange.

» Le banc ou les siéges de ces hommes étoient sur le » même *Haut-Dais* que le prince, et de là est venu le » mot de Hauts-Hommes.

1. *Recueil de documents sur l'histoire de Lorraine*, publiés par la Société d'Archéologie. 1859. — Le *Mémoire* de M. de Vaubourg, édité par notre regretté confrère le savant abbé Marchal, a été imprimé en analyse dans l'*État de la France... Extrait des Mémoires dressés par les intendants par ordre de Louis XIV*.

2. Les gentilshommes de l'ancienne Chevalerie étaient ceux dont les familles avaient toujours habité la Lorraine, et dont l'origine se perdait dans la nuit des temps.

» Autour du *Haut-Dais* étoient les places de l'ancienne » chevalerie, ensuite celle des gentilhommes, c'est-à-dire » des nobles de quatre races qui avoient obtenu du » prince des lettres de gentillesse. Les nobles qui avoient » moins de quatre races venoient après, et enfin les ano- » blis étoient les derniers, en sorte que la noblesse étoit » divisée en cinq classes, savoir :

» *Les hauts-hommes,*
» *Les anciens chevaliers,*
» *Les gentilshommes,*
» *Les nobles*
» *Et les anoblis.* »

Le mot de *grands chevaux* n'est pas, on le voit, prononcé dans ces lignes à propos des quatre familles de l'ancienne Chevalerie qui subsistaient encore à la fin du XVII[e] siècle ; on y trouve, en revanche, la qualification de *hauts hommes* donnée aux membres d'autres familles qui auraient occupé un rang plus élevé que la Chevalerie.

On pourrait beaucoup reprendre dans les assertions de M. de Vaubourg, et on ne doit les considérer que comme l'écho d'une tradition très-confuse qui avait cours de son temps. Ce qui est certain, c'est qu'elles ne sont corroborées par aucun document digne de foi. On ne rencontre nulle part la preuve d'une préséance quelconque accordée, lors de la tenue des Etats, à tels ou tels membres de la Noblesse ; et l'on ne rencontre pas davantage, du moins que je sache, l'épithète de *hauts hommes* appliquée, à propos de cette tenue des Etats, à certains personnages titrés. Dans son intéressant *Mémoire sur les Etats-généraux de Lorraine*[1], M. Digot

1. Dans les *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, année 1854.

ne dit pas un mot des prétendues classifications imaginées ou répétées par l'intendant français, fort ignorant de notre histoire; mais il publie une liste des maisons de la haute noblesse de Lorraine dans le premier tiers du XVII^e siècle, en tête de laquelle figurent, sans distinction particulière, les du Châtelet, les Ligniville, les Haraucourt et les Lenoncourt.

J'interroge à présent les auteurs lorrains, à commencer par Dom Calmet, dans lequel je lis[1] : « ... Il n'est pas » facile de fixer le nombre de nos anciens Chevaliers. » On prétend d'abord qu'il n'y eut que *quatre Maisons* » de ce caractère ; nous n'avons rien à opposer à cette » tradition, que des conjectures....

» Les Pairs Fiefvés, qui tenoient le second ordre dans » la hiérarchie de la Noblesse, étoient des gentilshommes » de grande condition ; on les appeloit Fiefvés parce que » leurs fiefs étoient mouvans des hautes seigneuries des » *quatre grandes Maisons* de du Chatelet, de Lignéville, de Lénoncourt et de Haraucourt. C'est là l'idée » que le savant héraut-d'armes Callot nous a laissée des » Pairs Fiefvés. Je ne voudrois pas en garantir l'exactitude.... »

Plus loin, en parlant des Assises, Dom Calmet dit encore : « Par ces termes de nos ducs, *la Chevalerie* » *native du duché de Lorraine*, on doit entendre les » descendans issus de mâle en mâle de Maisons de l'ancienne Chevalerie originaires du pays, telles que sont

1. *Histoire de Lorraine*, t. V, Dissertations, col. xciv-cvij, *Additions et corrections sur la Noblesse de Lorraine ;* col. ccvj-cclxxj, *Dissertation sur la Noblesse de Lorraine.*

» les Maisons du Chatelet[1], Haraucourt, Lenoncourt, » Ligniville, etc. »

Un auteur contemporain de Dom Calmet prononce le premier le mot que celui-ci n'avait pas jugé à propos d'écrire : « De nos grandes maisons, dit Chevrier[2], si » on en excepte ce qu'on appelle les *quatre chevaux,* » et sept ou huit autres, le reste est originaire de France » ou d'autres païs étrangers... »

Et ailleurs[3] : « Nous appellons en Lorraine *illustra-* » *tions* les titres de marquis, comtes, l'admission aux » chapitres, non de Malte, mais à ceux qu'on nommoit » autrefois les *quatre demoiselles de Lorraine,* c'est- » à-dire Remiremont, Epinal, Poussey ou Poussat et » Bouxières. »

Après Chevrier vient Bermann, qui a consacré un volume tout entier[4] à l'étude des questions relatives à la chevalerie et à la noblesse de Lorraine, et dont l'opinion est d'une grande valeur ; il se borne à dire : « L'ancienne » Chevalerie de Lorraine, dans les commencemens, » n'étoit composée que de *quelques* Maisons illustres » originaires de Lorraine, celles des Lenoncourt, des du » Chatelet, des Ligniville, des Haraucourt, *etc.* »

« Des chevaliers qui composoient le tribunal des As- » sises, dit à son tour Durival[5], les uns étoient du pays

1. Dans son *Histoire généalogique* de cette Maison, Dom Calmet ne dit rien qui ait trait à la question des grands chevaux.

2. *Histoire civile*, etc., *de Lorraine et du duché de Bar* (1758), t. II, p. 174.

3. T. III, avertissement, p. 19.

4. *Dissertation historique sur l'ancienne Chevalerie et la Noblesse de Lorraine.* Nancy, 1763.

5. *Description de la Lorraine et du Barrois*, t. I, p. 308, 309. Nancy, 1778.

» même : du Chastelet, Lenoncourt, Lignéville *et au-*
» *tres*... Au commencement du siècle dernier (le XVII^e^),
» on comptait 291 maisons de l'ancienne chevalerie, et
» de chaque maison ordinairement plusieurs chevaliers
» ou CHEVAULX, *comme on les appeloit dans le pays.* »

Le savant abbé Lionnois, qui connaissait parfaitement toutes les traditions locales, et a eu bien soin de les rappeler, ne prononce pas plus que Dom Calmet, que Bermann, que Durival, les mots de grands chevaux, que l'on a fait très-bénévolement figurer dans la table moderne de son livre. On peut en juger par ce qui est écrit à l'endroit où cette table renvoie :

« Nous ne voyons pas, dit-il[1], qu'il y ait jamais eu de
» préséance entre les gentils-hommes de l'ancienne Che-
» valerie. Aucun monument n'en fait mention. Les seuls
» baillis, encore dans leur bailliage, y présidoient... »

Citant ensuite des extraits de registres des Assises du bailliage de Vosge, où l'on voit des du Châtelet, des Ligniville, des Lenoncourt et des Haraucourt confondus avec les autres chevaliers, il ajoute : « Si les Maisons
» *du Châtelet, Haraucourt, Lenoncourt* et *Lignéville,*
» qui, par une tradition immémoriale, passent dans le
» pays pour les quatre Maisons de l'ancienne Chevalerie
» originaires du duché, n'avoient aucune préséance dans
» ces assemblées, où la haute Noblesse seule étoit admise,
» on peut en conclure, sans craindre la note de témérité,
» qu'aucune Maison ne prétendoit la supériorité sur les
» autres qui avoient entrée aux Assises, et, par consé-
» quent, que toutes étoient d'origine inconnue. »

1. *Histoire des ville Vieille et Neuve de Nancy*, tome I, page 320, note.

Des citations qui précèdent il résulte qu'au XVIII[e] siècle il n'était pas question de ces fameux *quatre grands chevaux* de Lorraine[1] à l'existence desquels, de nos jours, bien des gens croient comme à une vérité historique à l'abri de toute discussion.

—

Comment et à quelle époque les a-t-on mis en scène pour la première fois ? Personne, je crois, ne pourrait le dire. Pour ma part, j'avais soupçonné longtemps un de nos vénérables confrères d'en avoir été l'inventeur ; je m'étais trompé, et je lui fais humblement amende honorable : il avait été parlé d'eux bien avant que sa plume féconde ne s'exerçât sur des sujets lorrains.

L'Empereur, rapporte le comte Beugnot dans ses *Mémoires*[2], sous la date de 1811, avait eu l'idée d'établir, au milieu de la forêt de Duisbourg, grand-duché de Berg, un haras sauvage, à l'instar de ceux qu'il avait rencontrés en Pologne et dans le nord de l'Allemagne. Beugnot était très-opposé à cette idée, aussi n'est-ce pas sans une mauvaise humeur évidente qu'il raconte ce qui eut lieu à cette occasion[3] : « Avant de statuer définitive-
» ment, l'Empereur avait envoyé dans le grand-duché
» un inspecteur général des haras, du nom de...., qui
» remplit sa mission d'une façon fort plaisante. Ce .....
» dont l'empereur venait de faire un baron, était le chef de
» l'ancienne maison de....., *l'un des quatre grands*

1. Chevrier ne dit que *quatre* chevaux.

2. *Mémoires du comte Beugnot, ancien ministre* (1783-1815), publiés par le comte Albert Beugnot, son petit-fils. Paris, E. Dentu, 1866.

3. Tome I, p. 402-406.

» *chevaux de Lorraine*, et qui avait avec les anciens » souverains du duché des alliances incontestées. » L'arrivée en France de Marie-Antoinette releva la for- » tune de cette famille... Il parut dans le grand-duché » avec un ton superbe et le dessein bien arrêté de me » traiter comme un petit compagnon ; j'affectai, de mon » côté, de le recevoir avec autant de respect que le héros » de la Manche en trouva chez la duchesse. Le *grand* » *chevau* s'y laissa prendre .. » A cette qualification, donnée sur un ton ironique, sont ajoutés plus loin les mots : « Le parent de Marie-Thérèse ».

Les grands chevaux étaient donc connus dans le monde dès le temps du premier Empire, et sans doute auparavant, car il n'est pas probable que Beugnot les ait imaginés ; mais ils n'avaient pas encore reçu, si j'osais m'exprimer ainsi, le baptême de la publicité ; il leur fut solennellement donné il y a une trentaine d'années seulement[1].

A cette époque, parut un livre[2] qui eut, à ses débuts, beaucoup de retentissement ; le nom et la position de son auteur en firent une autorité, et l'on se plut à accepter sans conteste toutes les assertions qui y étaient émises ; la suivante, relative à l'ancienne Chevalerie, fut du nombre : « *De ses quatre principales maisons, connues sous le* » *nom de Grands Chevaux*, trois n'existent plus... Il ne reste que les Ligniville[3].

1. Je ne mentionne pas une publication fantaisiste faite auparavant (1835) dans la *Revue de Lorraine*, où l'auteur de prétendus Mémoires de la marquise de Créqui parle (p. 238) des quatre chevaux de Lorraine, avec cette parenthèse : (excusez du peu !).

2. *Nancy, histoire et tableau*, par P. G. Dumast. Nancy, 1847.

3. *Nancy*, etc., p. 262.

Plus tard, revenant sur le même sujet, l'auteur que je viens de citer fut beaucoup moins affirmatif :

« C'était chose habituelle autrefois, dit-il[1], que de dire » *chevaux* pour *hommes de cheval*, c'est-à-dire *cheva-* » *liers*[2] ou *cavaliers*... « Rien d'étonnant donc, d'abord, » à ce que les *grands chevaux* aient signifié, *dans le* » *langage populaire lorrain*, les chevaliers de premier » ordre, les chefs des grandes maisons de chevalerie. » Or, en Lorraine, il existait, sous le nom d'Ancienne » Chevalerie, une phalange de pères de la patrie... dont » tous les membres, devant la loi, étaient égaux entre » eux. A la rigueur donc, on pourrait dire qu'il y a eu » 290 ou 300 grands chevaux, car 290 ou 300 est le » nombre des familles sénatoriales qui ont siégé dans les » Assises de la nation lorraine.

» Mais, parmi ces familles, *le peuple n'appliquait le* » *nom* de grands chevaux qu'à un très-petit nombre, » qu'aux familles tout-à-fait primitives. *Il lui avait plu* » de n'en prendre que quatre... C'étaient les quatre mai- » sons les plus incontestablement connues par leur anti- » quité locale, savoir : Lénoncourt, Haraucourt, Ligné- » ville (ou Ligniville), du Châtelet... »

A quelle époque la façon de désigner ces familles s'était-elle introduite *dans le langage populaire lorrain ?* L'auteur de l'article ne le dit pas, et il est étrange que pas un de nos écrivains ne mentionne cette particularité que, si elle avait été connue de leur temps, Duri-

1. *Journal de la Société d'Archéologie*, nº de septembre et octobre 1861. — *Sur les Grands et Petits Chevaux de Lorraine.*

2. Durival, cité précédemment, dit qu'on les appelait CHEVAULX dans le pays.

val, et Lionnois surtout, l'écrivain si minutieux, n'auraient pas manqué de consigner dans leurs livres.

Voici un autre écrivain qui a cherché à expliquer d'où vient ce soi-disant dicton populaire.

Dans une lettre adressée, au mois d'août 1851, « à Messieurs composant le Comité du Musée historique » lorrain[1] », le docte et zélé bibliophile M. Noël, exposant ses idées sur le local à affecter au Musée et sur la manière dont il devrait être décoré, s'exprime ainsi :

« Sur le plafond (de la première salle), au milieu, on » peindrait les armes pleines de Lorraine... Aux quatre » coins, les écus des maisons de Lenoncourt, Harau- » court, Ligniville et Duchastelet. *Ces quatre maisons » sont toujours indiquées comme les quatre grands » chevaux de Lorraine.* J'AI CONTINUELLEMENT CHERCHÉ, » DANS MES NOMBREUX MANUSCRITS, D'OU POUVAIT PROVENIR » CETTE DÉSIGNATION SPÉCIALE. M. de Gironcourt, mort » à Nancy en 1824, m'a assuré que son père avait eu en » main le manuscrit d'après lequel le capucin Picart » avait rendu compte des tournois qui eurent lieu en » 1456 (Picart, p. 424[2]); que ces quatre seigneurs, » comme plus anciens dans l'ordre de la chevalerie,... » avaient été nommés juges diseurs..... On conserva » longtemps et au loin le souvenir de ces fêtes princières, » et les noms de ceux qui, en semblable solennité, ont » eu l'honneur insigne d'être appelés juges, sont arrivés » jusqu'à nous sous la désignation de GRANDS CHEVAUX...

» Je me suis un peu étendu sur les faits relatifs à ces

1. In-8° de 30 p , imprimé chez Dard, à Nancy, p. 16-18.

2. Ce renvoi s'applique à l'ouvrage intitulé : *L'origine de la... maison de Lorraine,* imprimé en 1704.

» grands chevaux, parce que *tout le monde les cite* » sans indiquer l'origine de cette dénomination. Si j'ai été » trompé dans ce que je viens d'en dire, il serait fort » utile et fort instructif de me corriger.

» Au combat qui devait avoir lieu, pour gage de » bataille entre le sieur de Roquelor (lisez : Roquelaure) » et le sieur Bidot (lisez : de Bidos), en 1482, les grands » voies ou *grands chevaux* étaient Didier de Landre, » Joffroy de Bassompierre, Philippe de Ragecourt et » Jehan de Baude. »

Dans un autre de ses ouvrages, imprimé en 1855[1], et qui, je dois le dire à ma honte — car l'auteur a bien voulu s'y occuper beaucoup de moi, — vient seulement de me passer sous les yeux, M. Noël, parlant (p. 819) d'un petit travail que je venais de publier (*les Tournois en Lorraine et dans le Pays messin*), tranforme les *grands* chevaux en *hauts* chevaux : « Dans la première lettre » (celle dont on vient de lire des extraits) par nous » adressée, dit-il, à Messieurs composant le Comité du » Musée lorrain,... nous avons attribué à ces fêtes (les » tournois) l'origine du titre de HAUTS *chevaux* donné » aux maisons de Lenoncourt, de Ligniville, Haraucourt et Duchatelet. Nous croyons qu'il eût été convenable à M. Lepage d'adopter ou de rejeter cette origine, en motivant son opinion. Cette qualité, alors » très-honorable, de HAUTS chevaux, est indiquée dans » plusieurs auteurs (que M. Noël aurait bien dû citer) ; » elle est généralement connue, sans qu'on en indique » l'origine. Rechercher cette origine méritait bien la peine » d'exercer la sagacité compulseuse de M. Lepage...

1. C'est la seconde édition du tome III du Catalogue raisonné de ses collections lorraines.

» Nous avons fait de nouvelles recherches et nous avons » trouvé dans les titres rappelés dans la généalogie de la » maison de Nancy-Lenoncourt, des membres de cette » illustre famille qui prenaient la qualité de CHEVAL; mais » ces titres sont antérieurs à 1456. Nous avons écrit à » M. le comte de Ligniville pour savoir si de ses aïeux » avaient pris la qualité de CHEVAL ; il nous a répondu ne » pas l'avoir remarqué, mais il n'était pas nanti de sa » généalogie. »

Si je n'ai rien dit à l'occasion de la lettre de M. Noël, la raison en est bien simple, c'est que je ne savais rien, et sa longue dissertation fait voir qu'il n'était pas plus savant que moi : en effet, il ne donne aucune preuve à l'appui de ce qu'il avance. — Il n'a rien trouvé dans ses nombreux manuscrits. — Il veut découvrir le mot de grands chevaux dans le récit des tournois, où il n'est pas prononcé, témoin le *Traietié de la forme et devis d'ung tournoy*, imprimé dans les *OEuvres du roi René* (t. II), et où l'on parle souvent des « juges diseurs, » sans leur accoller l'épithète de *grands* chevaux[1], que M. Noël appelle ensuite *hauts* chevaux. — Il prétend qu'au combat qui devait avoir lieu entre Baptiste de Roquelaure et Jannot de Bidos, quatre gentilshommes (autres que des Lenoncourt, du Châtelet, Ligniville et Haraucourt) furent choisis pour *grands chevaux*. Or, le texte du document auquel M. Noël fait allusion ne contient nullement ces mots ; je n'y trouve que ceux-ci : « Et on dedans d'iceluy (le champ de combat) furent mis quatre *notables chevaliers*, assavoir... : Didier de

1. Vulson de La Colombière (*Le vray Théâtre d'Honneur et de Chevalerie*) ne leur donne pas davantage cette épithète.

Landres, Joffroy de Bassonpierre, Philippe de Ragecourt et Jehan de Baude[1]... » — Enfin, quelle conclusion tirer de la « qualité » de *cheval*, donnée à un Lenoncourt? uniquement, que cette qualification équivalait à celle de chevalier.

De l'argumentation de M. Noël, il ne ressort donc absolument rien de concluant.

Néanmoins, ce qu'il a imprimé, ce qui avait été imprimé auparavant, a été répété d'une manière plus ou moins affirmative. C'est ainsi que je trouve, dans un des plus remarquables ouvrages qui aient été écrits sur l'histoire de notre pays[2], les lignes suivantes :

« Parmi les anciennes maisons lorraines (celles de la » chevalerie), quatre occupaient un rang qui les rapprochait beaucoup de la famille ducale : c'étaient les du » Châtelet,... les Ligniville, les Haraucourt et les Lenoncourt... De ces quatre principales maisons, *que l'on* » *appelait communément*, A LA COUR DE NANCY, les » quatre grands chevaux de Lorraine, *sans qu'il soit* » *possible d'indiquer d'où venait cette appellation*, trois paraissent n'avoir plus de représentants » avérés ; ce sont les du Châtelet, les Lenoncourt et les » Haraucourt... Les mêmes vides se font sentir parmi les » huit ou douze familles qu'on nommait les petits chevaux de Lorraine[3]... La différence entre les seigneurs » de l'ancienne chevalerie était d'ailleurs parfaitement

1. Trésor des Chartes, reg. coté B. 2, f° 226. — Cette pièce est imprimée dans les preuves de l'*Histoire de Lorraine* de Dom Calmet, 1re édition, t. III, col. cclxxxviij.

2. *Histoire de la réunion de la Lorraine à la France*, par M. le comte d'Haussonville, 2e édit., t. I, p. 20. 1860.

3. Je m'occuperai plus loin des *petits chevaux*.

» factice ; les membres de ladite chevalerie étaient par-
» faitement égaux entre eux, et *la distinction entre les*
» *grands et les petits chevaux, et le reste de la*
» *noblesse,* UNE PURE AFFAIRE DE CONVENTION, DE MODE ET
» DE FANTAISIE, qui n'affectait en rien le fond des choses,
» et à laquelle ces familles elles-mêmes n'attachaient
« aucune importance. »

Tout le monde n'a pas jugé à propos de faire les mêmes réserves que M. d'Haussonville ; des écrivains ont donné comme positif ce qu'il a eu bien soin de ne présenter que comme une façon de parler en usage autrefois : ainsi, l'auteur d'un article inséré dans une revue parisienne[1], parlant des familles de la noblesse lorraine, dit très-catégoriquement : « Quatre seulement demeu-
« raient, au XVIII^e siècle, pures de toute substitution; ce
» sont celles QUE L'ON NOMMAIT *les quatre grands che-*
« *vaux de Lorraine* : du Chastelet, Ligneville, Harau-
» court et Lenoncourt ».

Si je consulte des ouvrages plus récents que ceux dont il vient d'être parlé, j'y trouve des assertions plus étranges encore, telles, par exemple, que celle-ci : « Sta-
« lislas... se fit bâtir (à Nancy) un palais dans le style de
» son beau-père (lisez : gendre) Louis XV, *à la place*
» *d'une tour dans laquelle serpentait un escalier*
» *dont les quatre Grands Chevaux de Lorraine pou-*
» *vaient monter les degrés à cheval et de front,*
» *armés de pied en cap* ».

1. *Bulletin du Bouquiniste*, avril 1861, p. 209. — Compte-rendu par M. Edouard de Barthélemy d'un ouvrage intitulé : *Bibliothèque héraldique.* De l'ancienne chevalerie en Lorraine, documents inédits, par M. Victor Bouton.

Plus loin, l'auteur, qu'il est inutile de nommer, prétend expliquer d'où vient la dénomination de grands chevaux : « Cette Ancienne Chevalerie... dut se perpé-» tuer d'abord entre elle sans mésalliance. Plus tard, » elle admit à participer à ses privilèges et à faire partie » d'elle-même de grandes familles voisines, descendant » par les femmes de l'Ancienne Chevalerie. *C'est de ces » circonstances qu'est née alors la distinction de » Grands Chevaux de Lorraine* pour les quatre mai-» sons qui seules restèrent jusqu'au XVIII[e] siècle pures » de toute alliance étrangère : celles de Du Chastelet, » de Ligneville, de Haraucourt et de Lenoncourt. »

A l'exemple de M. Noël, j'ai longtemps cherché si quelque document inédit et authentique permettrait de trancher la question sur laquelle tant d'écrivains se sont exercés ; je n'en ai point trouvé de concluant ; mais, à défaut d'autres, la pièce que je vais reproduire établit d'une manière formelle certains points qui s'y rattachent d'une manière assez directe. Elle est intitulée, dans les arrêts sur requête rendus par la Chambre des Comptes[1] : « Acte de notoriété sur l'ancienne chevalerie des maisons de Lignéville, Savigny et Duhautoy », et conçue en ces termes :

« Vû par la Chambre la requête à elle présentée par » le sieur Joseph de Saumgarten, comte du Saint-Em-» pire, chambellan de l'électeur palatin de Bavière, » général-adjudant de ses troupes, expositive qu'ayant » besoin d'une attestation de la noblesse des maisons de » Lignéville, Duhautoy et Savigny, qui sont de l'ancienne

1. Archives de Meurthe-et-Moselle, reg. B. 11,431.

» Chevalerie de lorraine, et de la vérité des armoiries
» desdites trois maisons, jointes à ladite requête avec
» leurs couleurs et émaux (suit la description des ar-
» moiries)... ; et n'y ayant d'autre tribunal en Lorraine
» que celui de la Chambre des Comptes qui connoisse
» de cette partie, ayant dans ses archives les livres de la
» hérauderie, il a l'honneur de s'adresser à la Chambre,
» et a conclud à ce qu'il plût à la Chambre de certiffier
» la noblesse desdites trois maisons et la vérité des ar-
» moiries jointes à la même requête....

» La Chambre, ayant égard à la requête, a déclaré
» *qu'il est de notoriété publique que l'ancienne Che-*
» *valerie de Lorraine étoit composée des maisons*
» *de Haraucourt, Lenoncourt, Duchatelet et Ligné-*
» *ville, ensemble des maisons de gentilshommes de*
» *noms et d'armes, soit lorrains ou étrangers, descen-*
» *dans par les femmes de l'une de ces quatre mai-*
» *sons ;* et que les deux maisons de Savigny qui ont
» existé, et celle de Duhautoy, sont, en conséquence, de
» l'ancienne Chevalerie... Fait à Nancy, en la Chambre
» du Conseil, le 30 août 1783.

» Le Fébvre. De Hurdt. »

Voilà, du moins, relativement à l'ancienne Chevalerie, un point historique hors de toute discussion.

II

Je reprends la citation de l'article inséré dans ce *Journal* en 1861 :

« Qu'est-ce que les petits chevaux ?

» En principe, ce nom devrait très-légitimement s'ap-

» pliquer à toutes les maisons de nom et d'armes qui
» composaient le corps de l'Ancienne Chevalerie[1]...

» Mais, *comme le peuple aime la symétrie* et que
» certains chiffres lui sont agréables, *il se plut à imaginer* ici HUIT petits chevaux, afin que cela fît le double des grands; ou bien *il crut que la convenance en exigeait* DOUZE, pour imiter le nombre des prétendus pairs de Charlemagne.

» Seulement, on aurait bien dû désigner nettement, parmi les maisons d'Assises, celles qui devaient être jugées les principales après Lénoncourt, Haraucourt, Lignéville et Du Chatelet. Or, *cela n'a nullement eu lieu*. Sur le choix à faire ainsi, *le public n'est jamais tombé d'accord*. Nous avons eu beau, dès notre jeunesse, interroger les vieillards: leurs souvenirs, leurs opinions traditionnelles différaient. Les résultats qu'il nous est possible de donner ne sont que des à-peu-près.

« *Mettons* d'abord, à cause de leur extrême ancienneté (qui date d'avant l'an 1000): Beauvau et Raigecourt; et, *puisqu'il en faut indiquer six autres*, écrivons ceux-ci, par exemple: Choiseul, Custine, des Armoises, Gourcy, Ludres, Mitry.

1. Tous les auteurs qui parlent des petits chevaux ne sont pas d'accord sur ce point, témoin les lignes suivantes, empruntées à un ouvrage inédit: « L'ancienne Chevalerie de Lorraine jouissait du » droit précieux de s'adjoindre par alliance des gentilshommes des » maisons étrangères, mais qui devaient descendre par leur mère de » cette même ancienne Chevalerie, tels les Beauvau,... Ludres,.. etc., » toutes grandes maisons de races chevaleresques et de fameux renom; *de là cette distinction, purement nominale*, en GRANDS » CHEVAUX, *ou souche sans altération étrangère, et en* PETITS » CHEVAUX, *dans le cas contraire.* » (*Histoire de l'ancienne Chevalerie de Lorraine*, par J. Cayon.)

» Voilà les huit petits chevaux qui seraient déjà » TROUVÉS.

» Si, au contraire, *on en veut* DOUZE, — eh bien ! que » le lecteur ajoute *à son gré*, aux huit noms précédents, » quatre noms *choisis par lui* sur la liste suivante : » Bassompierre, Bouzey-Champagne, Briey, Des Sal- » les, » etc., etc.

Il n'y a qu'un choix à faire sur la liste, qui ne contient pas moins de quinze noms ; mais comment ?...

Je laisserai la parole, pour répondre aux lignes qu'on vient de lire, à une personne plus à l'aise que moi pour s'exprimer avec franchise : « A l'occasion d'une intéres- » sante publication sur l'ancienne Chevalerie lorraine, le » *Héraut d'armes* divise (avec la meilleure intention » du monde) ce corps illustre en *grands* et *petits che-* » *vaux.* Un fort spirituel écrivain, animé de la plus » grande bienveillance aussi, est allé plus loin. Il a com- » posé, pour ainsi dire, un attelage de quatre grands » chevaux : du Châtelet, Lenoncourt, Ligniville et Harau- » court, et l'a fait suivre d'un autre attelage de huit ou » douze chevaux de renfort, choisis parmi les familles de » moindre importance, remontant toutefois à l'an mil[1]. » C'étaient Armoises, Beauvau, Choiseul, Custine, » Gourcy, Ludres, Mitry et Ragecourt. Il indiquait » aussi Bassompierre, Bouzey, Briey, Fiquémont, etc. »

» .... Gardons-nous de cette tendance à accommoder » le passé à notre fantaisie. Elle a de funestes consé- » quences pour l'avenir. Le passé a déjà fort à faire pour » se défendre contre les injustices du lendemain. Que » sera-ce quand nous l'aurons dénaturé au point de le

1. Si c'est vrai ?

» faire paraître ridicule aux yeux du plus grand nom-
» bre... Le corps entier de l'ancienne Chevalerie de Lor-
» raine a pris une part trop sérieuse et trop glorieuse aux
» affaires militaires, judiciaires, civiles et politiques du
» duché de Gérard d'Alsace, de René, d'Antoine, de
» Charles et de Léopold, pour qu'on l'amoindrisse en
» créant, sous Stanislas et en 1862, des divisions qui ne
» sont point rationnelles et que repousse l'histoire[1]... »

Ce qui n'empêche pas les mots *grands* et *petits chevaux* d'avoir le privilége de figurer dans un des meilleurs dictionnaires de la langue française[2], avec des définitions de nature à tromper le lecteur ignorant : « Les
» Grands Chevaux, *nom qui était donné aux quatre*
» *principales familles de la noblesse lorraine.* — Les
» Petits Chevaux, *la noblesse inférieure de Lor-*
» *raine.* »

Il aurait au moins fallu dire : Grands chevaux, nom donné aux quatre *plus anciennes* familles de la *Chevalerie* lorraine. — Petits chevaux, nom donné à *d'autres familles* de la *Chevalerie.*

—

Pour résumer en quelques lignes cette trop longue dissertation sur un sujet bien futile, la vérité est, sui-

1. *Le Héraut d'armes, revue illustrée de la Noblesse.* Directeur, le comte Alfred de Bizemont. Paris, 1861, 1863, p. 312-317. — *Ancienne Chevalerie de Lorraine, ses prétendus grands et petits chevaux.* Signé : Un Lorrain.

2. *Dictionnaire de la langue française,* par Littré, t. I, page 593, 2e col., au mot Cheval. — Il est à remarquer que l'auteur, contrairement à son habitude, n'indique pas les sources auxquelles il a puisé ses définitions.

vant les termes de l'arrêt de la Chambre des Comptes rappelé plus haut :

1° « Que l'ancienne Chevalerie de Lorraine était com-» posée des maisons d'Haraucourt, Lenoncourt, du Châ-» telet et Ligniville, ensemble des maisons de gen-» tilshommes de noms et d'armes, soit lorrains ou » étrangers, descendant par les femmes de l'une de ces » quatre maisons. »

2° Et que, comme le dit très-justement M. d'Haussonville, « les membres de la Chevalerie étaient parfaite-» ment égaux entre eux, et la distinction entre les grands » et les petits chevaux, et le reste de la noblesse, UNE PURE » AFFAIRE DE CONVENTION, DE MODE ET DE FANTAISIE. » — Ce dernier mot s'applique surtout aux petits chevaux, *d'invention toute récente*, et dont on pourrait porter le nombre à plusieurs centaines aussi bien qu'à huit ou à douze, comme on a eu la FANTAISIE de le faire.

HENRI LEPAGE.

DONS FAITS AU MUSÉE LORRAIN.

M. MATHIEU, taillandier, place de l'Académie, a offert quatre fers à cheval anciens, trouvés dans les fondations faites pour la construction du palais de l'Académie ; un fer à cheval moderne, en fer de Suède, et une hache ramassée à la Croix-Gagnée.

BIBLIOGRAPHIE LORRAINE.

F. Bonnardot. Une ancienne traduction en dialecte lorrain. Texte en prose du XII^e siècle. (Extrait de la *Romania*, t V.) — Paris, 1876, in-8° de 4 feuilles 1/2.

Notes sur des monnaies austrasiennes inédites, par M. C. Robert. (25 juin 1850.) — Metz, imp. de Rousseau-Pallez, in-8° d'une demi-feuille.

Extrait de la *Revue numismatique*... 1866. Mélanges de numismatique. (Signé : Charles Robert. — Paris, imp. par E. Thunot, in-8° de 2 feuilles 3/4 et 3 planches.

Le Duc René II et Améric Vespuce. (Signé : Henri Lepage.) — Nancy, Lucien Wiener, 1875, in-8° d'une feuille. (Extrait du *Journal de la Société d'archéologie lorraine*.)

Chroniques lorraines du temps de Charles IV... par M. Antoine-Achille Heuriot... — Bar-le-Duc, Constant-Laguerre, 1876, 2 vol. in-12.

Pièces d'archives et documents inédits pour servir à l'histoire de l'instruction publique en Lorraine (1789-1802), par M. Maggiolo... — Nancy, imp. Berger-Levrault, 1875, in-8° de 2 feuilles.

(*La suite au prochain numéro*.)

ERRATUM.

Notre savant confrère M. Meaume nous adresse la rectification suivante pour une note qui a paru dans notre numéro d'août (p. 132) :

« Aucun des Drevet n'a quoi que ce soit de commun avec notre Claude Deruet. Tous sont nés à Lyon vers la fin du XVII^e^ siècle ou au commencement du XVIII^e^. Claude Drevet, notamment, qui est indiqué (*loco citato*) comme étant notre peintre de Charles IV, est né à Lyon, vers 1705 ou 1710, et, dans tous les cas, 50 ou 60 ans après la mort de notre Claude Deruet.

» Du reste, ce n'est pas la première fois que la confusion a lieu. Le nom de Deruet a été souvent estropié. Les deux éditions de la Biographie Michaud en ont fait Charles Dervent ; ce qui a engagé M. Villot, dans le Catalogue du Louvre, à dire que ce musée ne possède aucun tableau de Charles Dervent. Je le crois bien, puisque c'est un nom imaginaire. La même erreur se trouve dans le Catalogue du musée de La Haye, de 1874. »

Pour la commission de rédaction : le Président, Henri Lepage.

Nancy, imp. de G. Crépin-Leblond, Grande-Rue, 14.

JOURNAL

DE LA SOCIÉTÉ

D'ARCHÉOLOGIE LORRAINE

ET DU

MUSÉE HISTORIQUE LORRAIN.

25e ANNÉE. — 12e NUMÉRO. — DÉCEMBRE 1876.

SOUSCRIPTION POUR L'ACHÈVEMENT DU PALAIS DUCAL ET DU MUSÉE LORRAIN.

SUITE DE LA HUITIÈME LISTE.

P. Poirson..................................	1
Sauvage, rue de Strasbourg.................	1
Mme Luc, rue Stanislas, 19..................	1
Thouvenin, rue Saint-Dizier, 125...........	2

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

Séance du 10 novembre 1876.

PRÉSIDENCE DE M. HENRI LEPAGE, PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la séance du 11 août est lu et adopté.

Renouvellement du Bureau.

Le Président annonce qu'aux termes de l'ordre du jour, la Société est appelée à renouveler son Bureau, et déclare qu'un scrutin secret est ouvert à cet effet, invitant les membres présents à y prendre part. L'opération terminée, il est procédé au dépouillement des bulletins, et le Président proclame le résultat du vote :

Président, M. Henri Lepage.
Vice-président, M. Jules Renauld.
Trésorier, M. l'abbé Guillaume.
Bibliothécaire, M. J. Rouyer.
Secrétaire annuel, M. Ch. Laprevote.
Secrétaires-adjoints, MM. L. Wiener et L. Quintard.

Au nom de tous les membres du Bureau, le Président adresse des remerciments à l'assemblée pour cette nouvelle marque de sa bienveillance.

Présentation de candidats.

Sont présentés comme candidats : MM. les abbés Chanel et Lacour, professeurs à la Maison des étudiants, par MM. les abbés Lallemand, Harmand et Renauld; M. Charles Peiffer, clerc de notaire à Nancy, par MM. Bretagne, Favier et André; et M. Raymond Dupriez, membre de la Société d'histoire naturelle de la Moselle, par MM. Lepage, Laprevote et Wiener.

MM. Dupeux, Blondel, Jacob, Favier et l'abbé Grandemange ont adressé des lettres de remerciment à la Société à l'occasion de leur admission comme membres titulaires.

La Société philomatique vosgienne, récemment établie à Saint-Dié, demande d'échanger ses publications avec celles de la Société d'Archéologie lorraine. Cette proposition est accueillie avec empressement, et le Secrétaire est chargé de donner avis de cette décision au président de la Société philomatique.

M. A. Benoit a offert un portrait lithographié de feu M. Louis Benoit, son frère, ancien bibliothécaire en chef de la ville de Nancy et ancien membre de la Société.

Le Président donne communication d'une lettre de M. le Préfet accompagnant une circulaire par laquelle M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts invite les Sociétés savantes des départements à donner leur concours à la confection d'un inventaire général des richesses d'art de la France, qui doit être dressé par les soins de l'Administration des Beaux-Arts.

La Société, pénétrée de l'intérêt qu'offrira cette vaste entreprise, et désirant témoigner de sa gratitude pour les marques de bienveillance qu'elle a reçues des différents Ministres de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, depuis sa fondation, et surtout depuis l'incendie du Palais ducal, décide la nomination de commissions chargées de rechercher et de signaler à M. le directeur des Beaux-Arts les objets les plus intéressants au point de vue de l'art et de l'histoire qui peuvent se trouver soit dans les propres collections de la Société, soit dans les divers établissements publics de Nancy, et même, s'il est possible, du département de Meurthe-et-Moselle.

A cet effet, la Société désigne de la manière suivante les membres qui devront s'occuper de ce travail d'une manière plus spéciale, invitant d'ailleurs chacun de ses membres à lui signaler tout ce qu'ils connaîtraient de

plus remarquable dans les diverses localités qu'ils habitent :

1° Commission du Musée historique lorrain et de la Bibliothèque de la Société : MM. Ch. Cournault et L. Wiener, conservateurs du Musée, et M. J. Rouyer, bibliothécaire ;

2° Commission des monuments publics de Nancy : MM. Ballon, bibliothécaire en chef de la ville ; Bretagne, Lucien Quintard et Volfrom ;

3° Commission des divers établissements publics de Nancy : MM. Lepage, Léopold Quintard, J. Rouyer, Thomas et L. Wiener.

Ouvrages offerts à la Société.

Le cardinal Charles de Lorraine. — Quinze ans d'histoire de l'évêché de Strasbourg, 1592-1607, par M. Dagobert Fischer.

Note sur les objets antiques trouvés aux Ronchers, par M. Léon Maxe-Werly. (Extrait de la *Revue archéologique.*)

Limites de la province Lingonaise du côté du Barrois, par M. Léon Maxe-Werly. (Extrait de la *Revue archéologique.*)

Le boutoir romain, par M. P. Charles Robert. (Extrait de la *Revue archéologique*, 1876.)

A propos d'une lettre du Palatin Jean Casimir, 1578, par M. Arthur Benoit. (Extrait de la *Revue d'Alsace.*)

Rapport sur la demande de M. P. G. de Dumast tendant à obtenir l'honorariat et sur la présidence d'honneur de l'Académie (de Stanislas) *que la Commission propose de lui conférer.*

Assistance publique. — Rapport sur le service départemental de l'assistance médicale et de la vaccine de Meurthe-et-Moselle pendant l'exercice 1874, par M. le docteur E. Simonin.

Assemblée générale des conférences de la Société de Saint-Vincent-de-Paul de la Meurthe, de la

Meuse et des Vosges, du 20 juillet 1876. Envoi de M. Vagner.

Revue des Sociétés savantes des départements, publiée sous les auspices du Ministre de l'Instruction publique, 6e série, tome III; janvier-février 1876.

Mémoires de l'Académie de Stanislas, 4e série, tome VIII, 1875.

Annales de la Société d'Emulation du département des Vosges, tome XV, 2e cahier, 1876.

Bulletin de la Société philomatique vosgienne, 1re année, 1875.

Bulletin de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace, 11e série, 9e volume; planches, in-4°.

Le Cabinet historique, revue mensuelle, sous la direction de M. Louis Paris, 22e année, 2e série, t. Ier, 5e, 6e, 7e et 8e livraisons; mai à août 1876.

Institut des provinces de France. Documents et informations diverses, ne 3; juillet 1876.

Bulletins de la Société archéologique de l'Orléanais. Table du 5e volume, et tome VI, n° 89, 2e trimestre de 1876.

Mémoires de la Commission des antiquités du département de la Côte-d'Or, tome 9e, 2e livraison, 1874-1875, in-4°

Bulletin des Antiquaires de l'Ouest, 2e trimestre de 1876.

Documents inédits pour servir à l'histoire du Poitou, publiés par la Société des Antiquaires de l'Ouest. Table chronologique.

Mémoires de la Société académique d'Archéologie, Sciences et Arts du département de l'Oise, tome IX, 2e partie.

Société d'Archéologie de Bordeaux, tome II, 4e fascicule; décembre 1875.

Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Châlon-sur-Saône, tome VI, 2e partie, grand in-4°; planches.

Mémoires de la Société nationale d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers, nouvelle période, tome 18, 1875.

Bulletin de la Société industrielle et agricole d'An-

gers et du département de Maine-et-Loire, XLVII[e] année, XVII[e] de la 3[e] série, 1876, 1[er] semestre.

Société archéologique de Sens. MUSÉE GALLO-ROMAIN DE SENS, 2[e] partie ; planches.

Chronique de l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif de Sens, rédigée vers la fin du XIII[e] siècle par GEOFROY DE COURLON. (Texte et traduction par M. G. JULLIOT ; 1876.)

Mémoires de l'Académie du Gard, année 1874.

Bulletin de la Société archéologique d'Eure-et-Loir, n[os] 119 et 120 ; juin et juillet 1876. Procès-verbaux.

Revue savoisienne, journal publié par la Société florimontane d'Annecy, 17[e] année, n[os] 7 et 10 ; juillet 1876 et octobre.

Description géologique et paléontologique de la colline de Lémence sur Chambéry, par MM. L. PILLOT et E. DE FROMENTAL. Atlas in-folio oblong. Vue de Lémence et 14 planches.

Lectures.

M. J. Renauld lit une notice intitulée : *La Cour de l'Enfer, à Nancy*, qui sera publiée dans l'un des prochains volumes des *Mémoires de la Société*.

MÉMOIRES.

CLAUDE GELLÉE. — UN MOT SUR SES TABLEAUX, EN RÉPONSE A M. A. BENOIT. — REPRODUCTION DE SES EAUX-FORTES PAR M. AMAND DURAND.

J'ai lu avec intérêt l'article publié par notre confrère M. Arthur Benoit sous ce titre : *Souvenirs lorrains à Rome. — Cl. Gelée* (1664)[1]. Les détails sur la visite de Moncenays à Claude m'étaient inconnus. On doit

1. Journal, septembre et octobre 1876.

aussi remercier M. A. Benoit d'avoir publié le dessin fait par son très-regretté frère, et qui représente le monument élevé à la mémoire de Claude le Lorrain dans l'église de Saint-Louis des Français.

Je voudrais pouvoir répondre à une question posée par M. A. Benoit dans ces termes : « Le beau paysage de Claude, que l'on voit actuellement au Musée de Bordeaux, ne proviendrait-il de Louis d'Anglure de Bourlémont ? »

Il serait à désirer que M. A. Benoit fît connaitre l'époque à laquelle il a vu un beau tableau de Claude Gellée au Musée de Bordeaux, et qu'il en indiquât le sujet. J'ai visité ce musée avant l'incendie qui en a dévoré une partie ; mais je n'y ai remarqué aucun tableau de notre grand paysagiste. M. Clément de Ris n'a pas été plus heureux que moi, bien qu'il ait consacré un article important au Musée de Bordeaux dans le second volume de ses *Musées de province*, publié en 1861[1]. Peut-être ce tableau n'a-t-il pas paru à M. Clément de Ris plus authentique que celui de Nancy. Quant à sa possession par Louis d'Anglure de Bourlémont, on aurait à hésiter entre les trois mentions du *Liber veritatis* relatives aux peintures commandées à Claude par ce prélat. La première se trouve sous la date de 1665 et comprend deux tableaux (nos 163 et 164 du *Liber veritatis*). Une seconde figure, à la date de 1667, sous le no 171. Une troisième, sans date, est inscrite sous le no 192. Enfin, le no 200 indique qu'un dessin, dont la date n'est pas men-

1. Le *Magasin pittoresque*, année 1845, donne le dessin d'un paysage de Claude Gelée, dit le Lorrain, p. 41, article Musée de Bordeaux. Dans un second article, p. 84, il cite en deux lignes le tableau. (Note de M. A. Benoit.)

tionnée, avait été fait pour Monseigneur de Bourlémont et qu'il a été donné par Claude à M. de Brienne, ami de ce prélat. Ce n° 200 est sans intérêt dans la question qui nous occupe, puisqu'il ne paraît pas que le dessin dont il fait mention ait jamais été exécuté en peinture. Il ne reste donc que les quatre tableaux précédemment indiqués. Pour savoir si l'un d'eux se trouve au Musée de Bordeaux, il faudrait en connaître le sujet et voir s'il concorde avec les indications fournies par le *Liber veritatis*.

Les détails donnés par M. A. Benoit sur la maison habitée par Claude sur le Pincio sont exacts. Cette maison est toute voisine de celle de Nic. Poussin, et ce voisinage rend indubitable le fait que des relations ont dû s'établir entre ces deux grands artistes, si bien faits pour se comprendre. Espérons que la nouvelle édition de la correspondance de Poussin, que prépare M. de Chennevières, fournira sur ce point de précieuses indications.

M. A. Benoit est moins exact, lorsqu'il dit : « En 1664, Claude peignit *l'embarquement de Chryseis dont Della Bella fit la gravure*. Ce tableau, qu'on peut admirer au Louvre (Ecole française, n° 225), a été effectivement peint et probablement gravé en 1664 ; mais il n'a pu l'être par Della Bella, qui n'était pas alors à Rome. Il habitait Florence, son pays natal, où il est mort le 22 juillet 1664, après une longue maladie. Le catalogue de son œuvre par Jambert n'indique, sous ce millésime, qu'une seule estampe inachevée (n° 228), et cette estampe ne représente pas *l'embarquement*. La vérité est que Della Bella (en Français La Belle) n'a rien gravé d'après Cl. le Lorrain. M. A. Benoit a été trompé par la mention D B *sculp.*, qu'on lit à la droite de l'es-

tampe qu'il dit être de la Belle. Cette eau forte n'est nullement dans le goût de l'artiste florentin. Elle est l'œuvre d'un artiste français, Dominique Barrière, dont la pointe savante a reproduit cinq compositions de Claude, dont il était l'ami. Elles ont été décrites par M. Robert-Dumesnil, dans le *Peintre-graveur français*, sous les nos 185 à 189. Ajoutons que Barrière n'a rien de commun avec ce Dominique, qui a si indignement trompé la confiance de Claude Gellée.

Voilà pour la gravure. Quant au tableau lui-même que tous les Lorrains doivent aller admirer au Louvre, avec bien d'autres, son état civil est bien facile à déterminer. Le dessin d'après lequel il a été fait figure au *Liber veritatis* sous le n° 80 ; il y est indiqué comme ayant été fait pour le prince de Liancourt. Il fut ensuite acquis par Louis XIV.

Il serait à désirer que tous les tableaux attribués à Claude, dans les collections publiques et dans les cabinets des amateurs, eussent un semblable état civil. Mais, le plus ordinairement, il est impossible de suivre leur passage entre les mains des possesseurs successifs. Le *Liber veritatis* lui-même ne présente de certitude qu'autant qu'on peut remonter jusqu'au possesseur originaire et que ce premier possesseur y est indiqué, ce qui est fort rare. Les amateurs se feraient une étrange illusion en invoquant comme une preuve d'authenticité la célèbre collection de 200 dessins originaux appartenant au duc de Devonshire et publiée sous le nom assez trompeur de *Liber veritatis*. Ce titre a été inventé par les éditeurs d'Earlem ; Claude Gellée n'y a jamais pensé. De ce qu'un tableau est conforme à un dessin authentique, il ne s'en suit pas nécessairement que le tableau

le soit : il en est d'un dessin original comme d'une gravure faite d'après le tableau d'un maître. La copie de ce tableau ressemble, aussi bien que l'original, à ce dessin ou à cette gravure. Lors donc qu'on présente, comme preuve d'authenticité d'un tableau, le dessin d'après lequel il a été exécuté ou la gravure qui en a été faite, cela ne prouve absolument rien, ni pour ni contre l'authenticité de la peinture. Les faux Claude Lorrain et les faux Callot sont innombrables. A quel signe peut-on les reconnaître ? Il est impossible d'en indiquer aucun. Le seul moyen est d'étudier attentivement les originaux dont l'authenticité est incontestable. On arrive ainsi à se familiariser avec le faire du maître et à distinguer le vrai du faux. Encore peut-on se trouver en présence d'imitations tellement parfaites, que le doute est possible et qu'il doit être exprimé dès qu'il existe. Du reste, rien n'est plus vrai que cet aphorisme du grand Nicolas Poussin : « Juger des ouvrages de l'art est chose difficile ; il faut autant de temps pour apprendre à les bien connaître qu'il en faut à les bien faire ».

Je ne quitterai pas la plume sans prévenir les amateurs qu'ils peuvent se procurer la collection complète des eaux fortes de Claude Gellée, reproduites par M. Amand Durand avec une scrupuleuse fidélité. Cette reproduction approche autant que possible de la perfection, et nous pourrions citer un grand nombre de planches dont les épreuves, si elles étaient tirées sur un ancien papier, tromperaient les yeux les plus exercés. La collection est accompagnée d'une savante notice de M. G. Duplessis. En regard de chaque épreuve, montée sur onglet, se trouve l'indication des différents états de la planche. C'est presque toujours le premier de ces états qui se trouve

reproduit ; et, comme garantie de fidélité, on a eu soin d'indiquer les collections d'où les originaux ont été tirés. Les plus célèbres amateurs ont mis leurs richesses à la disposition de M. A. Durand, qui a même pu reproduire l'épreuve unique des Quatre chèvres, possédée par le Britisch Museum, et qui a été tirée avant la séparation de la planche en deux morceaux.

E. MEAUME.

BIBLIOGRAPHIE LORRAINE.

(*Suite et fin.*)

A B C d'une science nouvelle. Les Vosges avant l'histoire. Etude sur les traditions, les institutions, les usages, les idiomes, les armes, les ustensiles, les habitations, les cultes, les types de race des habitants primitifs de ces montagnes, résumé de leurs travaux, décrits, dessinés et gravés par Fx Voulot... — Mulhouse, imp. de Ve Bader, 1872, in-4° de 30 feuilles 1/2 et 80 planches.

Victor Fournel. Vacances d'un journaliste. Huit jours dans les Vosges... — Paris, Edouard Baltenweck (1876), in-18 de 9 feuilles. (*Bibliothèque historique et littéraire.* — Les *Vosges* occupent les pages 1 à 47 du volume)

Usages lorrains constatés en 1855 dans le canton de Saint-Dié, et en 1857 dans le canton de Raon-l'Etape, publiés, annotés et précédés d'une préface, par F.-J.-M. Dinago... — Saint-Dié, imp. C. Dufays, 1876, in-8° de 2 feuilles 3/4.

Mémorial du couronnement de Notre-Dame de Benoîte-Vaux. 8 septembre 1875. — Verdun, Ch. Laurent (1876), in-12 d'une feuille 3/4.

Le pont de Fontenoy. Aux chasseurs des Vosges le récit d'un allemand. (Signé : Auguste Judlin, 30 novembre 1875.) — Nancy, imp. Nancéienne, in-8° d'un quart de feuille. (En vers.)

Origine de l'enseignement médical en Lorraine. La Faculté de médecine de Pont-à-Mousson (1572-1768), par G. Tourdes... Discours de réception à l'Académie de Stanislas, 27 mai 1875. — Paris, Berger-Levrault, 1875, in-8° de 5 feuilles 3/4. (Extrait des *Mémoires de l'Académie de Stanislas.*)

La Faculté de médecine de l'Université de Pont-à-Mousson (1592-1768), par l'abbé Hyver... — Nancy, imp. de G. Crépin-Leblond, 1876, in-8° de 4 feuilles. (Extrait des *Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine.*)

La commune de Revigny et ses environs. Notices géographiques et historiques. — Bar-le-Duc, typ. des Célestins, 1876, in-18 de 6 feuilles 1/2.

Etudes sur les rues, la cathédrale et les écoles de Toul, suivies d'une notice sur la Côte Saint-Michel, par C. F. — Toul, typ. T. Lemaire, 1876, in-12 de 5 feuilles 1/2.

Etude archéologique sur le manuscrit bilingue de Montpellier, désigné sous le nom d'Antiphonaire de saint Grégoire. Par un supérieur de séminaire. (Signé : L. G. C.) — Paris, Lecoffre, 1875, in-8° de 3 feuilles. (Provenant de l'abbaye de Saint-Epvre de Toul.

Recherches historiques et généalogiques sur la maison de Linange-Dabo. — In-fol. de 41 feuilles.

Les apparitions libératrices. Panégyrique de Jeanne d'Arc, prononcé dans la cathédrale d'Orléans le 8 mai 1876 par M. l'abbé d'Hulot... — Orléans, H. Herluison, 1876, in-8° de 2 feuilles 1/2.

Sur les sculptures en bois attribuées à Bagard, par Lucien Wiener... — Nancy, 1874, in-8° de 3/4 de feuille. (Extrait du *Journal de la Société d'Archéologie.*)

Nouveaux documents inédits sur la Correspondance de Dom Calmet... par M. l'abbé Guillaume... — Nancy, imp. G. Crépin-Leblond, 1874, in-8° de 7 feuilles 1/4. (Extrait des *Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine.*)

Béatrix de Cusance, princesse de Cantecroix (1614-1663), par L. Pingaud. — Besançon, imp. Dodivers, 1876, in-8° de 2 feuilles 3/4. (Extrait des *Mémoires de la Société d'Emulation du Doubs.*)

Panégyrique de saint Epvre, prononcé à Nancy le 17 septembre 1876, par M. l'abbé Wittmann... — Nancy, imp. de G. Crépin-Leblond, 1876, in-8° d'une feuille.

Le pape Etienne X, par Ulysse Robert. (Extrait de la *Revue des questions historiques.*) — Paris, Victor Palmé, 1876, in-8° de 2 feuilles. (Fils de Gozelon, duc de Lorraine.)

George Lalleman et Jean Le Clerc, peintres et graveurs lorrains, par M. E. Meaume. — Nancy, Lucien Wiener, 1876, in-8° de 4 feuilles. (Extrait des *Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine.*)

Un pape alsacien. Essai historique sur Saint Léon IX et son temps, par M. l'abbé Delarc... — Paris, E. Plon, 1876, in-8° de 33 feuilles 1/2.

Notice biographique sur le R. P. Lœvenbruck... par le Père L. Reynaud... — Angers, imp. Taudron et Daloux, 1876, in-8° de 2 feuille. (Né à Kemplick au diocèse de Metz.)

Notice nécrologique sur M. Henry Maguin... par L. Viansson. — Nancy, imp. E. Réau, 1876, in-8° de 3/4 de feuille.

Correspondance du Comte de Serre (1796-1824) annotée et publiée par son fils... — Paris, A Vaton, 1876, tomes I et II, in-8°.

Notice sur notre révérende et bien-aimée mère Stéphanie, décédée prieure de notre monastère de Saint-Nicolas-de-Port, et sur la révérende mère Saint-Victor, décédée au même monastère en 1876. — Saint-Dizier, Henri Briquet, 1876, in-18 de 3 feuilles.

Pour la commission de rédaction : le Président, Henri Lepage.

TABLE DES MATIÈRES.

I. Société d'Archéologie.

Séances.

Mémoires et Variétés.

Chronique.

Bibliographie lorraine.

Nécrologie.

II. Musée lorrain.

Planches.

Nancy, imp. de G. CRÉPIN-LEBLOND, Grande-Rue, 14.

Digitized by Google

K.k. Hof-und
Univ. Buchbinder